JEUDI 3 FÉVRIER 1994

No 35575 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Afrique du Sud

De Klerk à l'offensive

Quatre ans après avoir donné le signal de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, le président Fredrerik de Klerk devait officiellement s'engager hier dans une autre bataille. Il va lancer son parti dans la campagne des premières élections démocratiques qui auront lieu en avril.

Page 2

Adams à New York

John Major fulmine

«Il est absurde de dire comme Gerry Adams que la balle est dans le camp de la Grande-Bretagne». Le premier ministre britannique John Major a dénoncé les propos tenus par le président du Sinn Fein lors de sa visite aux Etats-Unis.

Page 4

Négociations avec l'UE

Kellenberger coordinateur

La coordination des négociations bilatérales avec l'Union européenne sera assurée par le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger. Le Conseil fédéral a confié cette tâche au comité interdépartemental pour l'intégration européenne. Ce comité est coprésidé par les secrétaires d'Etat, MM. Kellenberger et Blankart.

Page 6

Neuchâtel

Adolf Ogi en campagne

Le Conseiller fédéral Adolf Ogi a poursuivi son combat contre l'initiative des Alpes lors d'une conférence tenue hier soir à Neuchâtel. Invité par le Club économique libéral neuchâtelois, il a également invité le public à accepter les quatre autres objets qui seront soumis au peuple le 20 février prochain.

Page 17

Projet de révision de la loi: travail de nuit des femmes autorisé

Berne propose l'égalité

Fin prochaine d'un privilège féminin? Dans son projet de révision de la loi sur le travail, présenté hier, le Conseil fédéral propose de lever l'interdiction faite aux femmes de travailler la nuit dans l'industrie. Les mêmes conditions doivent être appliquées aux hommes et aux femmes, sauf durant les huit dernières semaines de la grossesse. Mais, huit ans après l'«affaire de Marin», les diverses oppositions ne sont pas enterrées.

Berne
François NUSSBAUM

1986: l'entreprise de microélectronique ETA (Marin) parvenait à un accord avec les travailleurs (hommes et femmes) et le syndicat FTMH pour introduire un horaire continu (nuits et week-end compris). L'accord était aussitôt dénoncé par la Berne fédérale, notamment parce que la loi interdit le travail de nuit des femmes dans l'industrie. Une interdiction qui s'appuyait sur une convention de l'Organisation internationale du travail (OIT).

CONVENTION DÉNONCÉE

Après l'échec d'une première tentative de réviser la loi, le Conseil fédéral a décidé, en 1992, de dénoncer la convention de l'OIT (comme la plupart des pays européens) pour tenter une nouvelle révision. Il était grand temps, selon lui, d'assouplir certaines contraintes légales pour permettre aux entreprises de faire face à la concurrence internationale et de maintenir des emplois.

Le nouveau projet de révision, rendu public hier, propose quatre mesures principales. D'abord, la durée du travail et du repos est la même pour tous. Le repos, actuellement réglé différemment pour les hommes, les femmes et les jeunes, sera dorénavant de 11 heures par jour. La limite maximale de 45 heures de travail par semaine est maintenue.

CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE

Ensuite, le travail de nuit est compris entre 23 heures (et non plus 20 heures) et 6 heures. On pourra décaler cette période d'une heure, pourvu que la période elle-même soit de sept heures. C'est donc pour cette période que l'entreprise devra demander une autorisation. En revanche, le travail en deux équipes de 6 à 23 heures n'est plus soumis à autorisation.

Le travail de nuit n'est autorisé que s'il est «indispensable pour des raisons techniques ou économiques», et avec le consentement du travailleur. Il ne durera, en principe, pas plus de neuf heures par jour. Chaque période de nuit donne droit à un temps de congé supplémentaire (10% de cette période) et à une majoration salariale de 25%. Mais le congé supplémentaire ne peut être converti en salaire.

QUELQUES DANGERS

Celui qui travaillera régulièrement de nuit aura droit à un examen et à des conseils médicaux, aux frais de l'employeur. Si un traitement apparaît nécessaire, il sera à la charge de l'employé (ou de son assurance). Le Conseil fédéral admet que le travail de nuit peut entraîner des troubles du sommeil et de la digestion, ainsi que des affections cardio-vasculaires.

Enfin, les femmes enceintes bénéficieront de protections particulières. Notamment, elles ne pourront travailler entre 20 heures et 6 heures, durant les huit dernières semaines de leur grossesse. L'employeur sera en principe tenu de leur trouver un travail de jour ou, à défaut, de les payer à 80%.

MATERNITÉ: PLUS TARD

En revanche, l'interdiction légale de travailler durant les huit semaines après l'accouchement ne donne pas droit au salaire. Le Conseil fédéral précise, à ce propos, qu'un projet de loi sur l'assurance-maternité sera adressé au Parlement cette année encore, de manière à combler cette lacune.

Lors de la consultation, les partis bourgeois et les employeurs ont accepté le projet de révision, avec toutefois des réserves. Ils estiment que certaines contraintes pour les entreprises devraient disparaître, au profit de négociations entre partenaires.

Socialistes et écologistes, en revanche, jugent les compensations insuffisantes. Avec les organisations féminines, ils entendent lier ce projet à l'aboutissement de la loi sur l'égalité entre hommes et femmes et de la loi sur l'assurance-maladie.

F.N.

8% de concernés

Le travail de nuit est déjà le pain quotidien de 8% de la population active en Suisse. Les femmes, qui devraient désormais pouvoir être employées de nuit dans l'industrie, sont représentées dans les mêmes proportions: 8% de celles qui ont un emploi travaillent régulièrement entre 20 heures et 6 heures du matin. Voilà quelques conclusions du rapport sur le travail de nuit, de fin de semaine et en équipe. Ce rapport présente les résultats de la première étude sur l'étendue, l'aménagement, la problématique et les perspectives du travail effectué en dehors de l'horaire «normal» en Suisse. Il a été rédigé en réponse à un postulat du conseiller national François Borel (PS/NE). (ats)

OPINION

L'Algérie au bord du gouffre

Rarement aura-t-on vu régime pareillement aux abois. Etouffé sous le poids de la dette, harcelé par les assassinats islamistes, le gouvernement algérien cherche désespérément une chance de survie dans la fuite en avant. L'armée ne peut que dresser un constat d'échec: impuissance d'enrayer la guerre civile; impuissance de juguler une crise économique implacable; impuissance enfin d'établir un consensus minimal entre le pouvoir et le Front islamique du salut (FIS).

Après l'échec annoncé de la Conférence nationale, l'armée n'avait d'autre solution que de conserver le pouvoir et d'attribuer la présidence de la République à l'un des siens. La seule surprise consista dans le choix du général en retraite Liamine Zéroual, originaire des Aurès et combattant dès seize ans dans les rangs de l'Armée de libération nationale. On pouvait craindre la nomination du général Khaled Nezzar, jusque-là ministre de la Défense, partisan de la répression pure et dure de la terreur islamiste.

Le général Zéroual se déclare un homme de la «rupture» et prêt à ouvrir le dialogue avec ses adversaires. Certes, il n'a pas été entendu, les assassinats s'étant poursuivis avec le même cynisme glacé après son investiture, mais il est évident que le nouveau président ne pouvait pas s'attendre à la moindre faiblesse du FIS qui pense avoir le pouvoir à portée... de poignard.

Assurément, les choses ne sont pas aussi simples. Car les militaires au pouvoir ne se laisseront pas déloger facilement, ayant les armes en main. Mais ils ne viendront pas pour autant à bout du terrorisme qui semble parfaitement orchestré par les chefs du FIS, qu'ils soient en prison, en exil ou dans le maquis. Tout au plus, le gouvernement se résignera-t-il à éviter soigneusement les îlots islamistes tels que la Casbah d'Alger ou le quartier des Eucalyptus près de l'aéroport, en les abandonnant à la loi du Front.

Mais en fait, l'ennemi le plus redoutable pour la junte algérienne réside dans la situation financière de l'Etat obéré par les dettes. Les chiffres sont dramatiques dans leur sécheresse. Le pétrole rapporte environ 9,5 milliards de dollars par an à l'Algérie, alors que la dette extérieure lui coûte précisément... 9,5 milliards. Mais l'Algérie a besoin de 10 milliards pour sa seule survie et n'en a obtenu que trois sous forme de crédits. Le Fonds monétaire international n'accordera le rééchelonnement de la dette que sous des conditions strictes qui auraient pour conséquence la suppression d'un million d'emplois, alors que l'on ne compte que trois millions et demi de travailleurs pour une population de 26 millions d'habitants.

L'équation paraît parfaitement insoluble. Le gouvernement aura toutes les peines à remonter le courant au sein de l'opinion publique qui croit que le FIS sera seul à même de résoudre tous ses problèmes. Mais si d'aventure, le FIS arrivait au pouvoir, on le voit mal retourner une situation désespérée. Décidément, l'Algérie ne voit que gouffres se creuser de toutes parts. La question est de savoir dans lequel elle va se précipiter.

Blaise NUSSBAUM

France

Jardinier condamné

Omar Raddad, un jardinier marocain de 31 ans, a été condamné hier par la Cour d'assises des Alpes-Maritimes à 18 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de sa patronne Ghislaine Marchal. Il a toujours nié être l'auteur de cet assassinat.

Après huit jours d'audience et sept heures de délibéré, la Cour a jugé Raddad coupable d'avoir tué à coups de chevron et de couteau à double lame la riche héritière des accessoires de voiture Marchal.

Au fil des dernières heures d'attente, la tension était montée dans la salle des pas perdus du tribunal. De nombreuses personnes attendant le verdict ne cachaient pas leur conviction de l'innocence de cet homme.

(ats, afp)

CHRYSLER Jeep
THE NUMBER 1 FROM USA

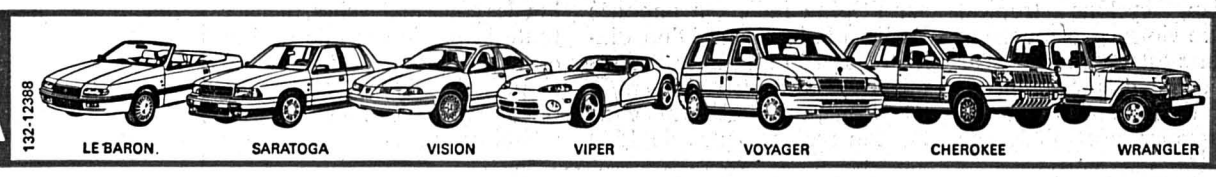

132-12388

Auto-Centre
Emil Frey SA
Tél. 039/28 66 77

3.2.1831 – Sous l'influence de la Révolution française, des insurrections éclatent à Modène, à Parme et dans les Etats pontificaux.
3.2.1913 – Les Bulgares reprennent les hostilités contre la Turquie.
3.2.1919 – Le président américain Woodrow Wilson préside la première réunion de la Société des Nations à Paris.

BRÈVES

Impôts aux Japon
Crise gouvernementale

Le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa a annoncé une réduction temporaire des impôts de 6000 milliards de yens (environ 82 milliards de francs), mais déclenché en même temps une crise gouvernementale. Le Parti socialiste estime en effet que le plan, qui doit permettre une relance de l'économie en crise, ne va pas assez loin et menace de se retirer de la coalition au pouvoir.

AIEA - Corée du Nord
Peu de progrès

La Maison-Blanche a annoncé hier que les discussions entre l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) et la Corée du Nord sur les modalités d'inspection des installations nucléaires de cette dernière ne progressaient guère. Elle a de nouveau brandi la menace de sanctions économiques contre Pyongyang.

Fusée japonaise
Tir reporté

Le tir de la première grande fusée japonaise construite exclusivement à partir des technologies nippones a été reporté à aujourd'hui, suite à un incident mineur causé par le vent. Les vents violents qui soufflaient sur le pas de tir de Tanegashima ont rompu un tuyau de la fusée. La réparation a été rapide, mais il restait trop peu de temps dans la fenêtre de tir et les responsables de la mission ont préféré reporter celle-ci.

«Walk of fame» de Los Angeles
Sofia Loren: la 2000e étoile

Sophia Loren a dû attendre plus de 30 ans pour obtenir son étoile sur le célèbre trottoir de Hollywood Boulevard, mais cette récompense est tout un symbole: elle est la 2000e star du cinéma ainsi honorée. L'actrice italienne, qui fut la première à obtenir en 1961 un Oscar d'interprétation pour un film en langue étrangère, a tourné près de 60 films dont une bonne partie aux Etats-Unis. Elle a obtenu, il y a trois ans, un Oscar spécial pour l'ensemble de sa carrière.

Afrique du Sud: la survie politique de la minorité blanche en jeu

La campagne électorale est lancée

Quatre ans après avoir donné le signal de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, le président Frederik de Klerk devait officiellement s'engager hier dans une autre bataille. Il va lancer son parti dans la campagne des premières élections démocratiques. La minorité blanche y joue sa survie politique face à la majorité noire.

Le 2 février 1990, quelques mois après son accession à la présidence, M. de Klerk renversait l'histoire de 300 ans de domination blanche. Devant un Parlement abasourdi, il annonçait la légalisation des mouvements antiapartheid jusqu'alors interdits et la prochaine libération du plus célèbre des détenus politiques, Nelson Mandela, le leader de l'ANC (Congrès national africain).

C'est l'anniversaire de ce discours historique qu'il a choisi pour ouvrir le congrès de son parti, le Parti national, qui après 46 ans de pouvoir absolu, va affronter, le 27 avril, le verdict des urnes. Au cours de ces trois jours sera rendu public le programme électoral du parti national et officialisée la liste que conduit M. de Klerk.

UNE FLAMME

Pour commémorer leur légalisation et lancer leur campagne, l'ANC et le PC sud-africain ont organisé hier à Paarl, près du Cap, une manifestation en présence de centaines d'anciens détenus et exilés politiques. Devant la prison où il passa les derniers mois de ses 27 ans de détention, M. Mandela a allumé une torche symbolisant la «flamme de la liberté».

Le 11 février, à l'occasion de l'anniversaire de sa libération, il se rendra à Robben Island où se déroula la majeure partie de sa captivité. Cette célébration séparée du grand tournant de l'Afrique du Sud illustre la controverse opposant l'ANC à M. de Klerk sur le fait de savoir à qui revient le mérite du démantèlement de l'apartheid.

Lors de ses tournées, M. de Klerk affirme que si l'Afrique du Sud change, c'est parce que son parti, qu'il appelle désormais «le nouveau Parti national», a changé et a su se débarrasser de son passé. Cet argument est celui qu'il développe auprès des minorités indiennes et métis qu'il doit rallier pour pouvoir continuer à jouer un rôle non négligeable dans le futur gouvernement d'unité nationale.

La communauté blanche représente 13% de la population sud-africaine. Ce rôle, M. de Klerk le conçoit comme celui de garant de contre-pouvoirs face à une hégémonie ANC. Avec 16% des intentions de vote dans les sondages, son parti arrive en deuxième position derrière l'ANC (64% des intentions de vote), loin devant l'extrême droite blanche (4%).

ARMÉE DÉPLOYÉE

Par ailleurs, des unités de l'armée sud-africaine ont commencé hier à remplacer les unités anti-émeutes de la police dans les cités noires à l'est de Johannesburg, théâtre de graves violences politiques. L'armée a dû, au cours de son premier déploiement, désamorcer une situation explosive dans la cité de Tokoza.

Quant aux négociations constitutionnelles entre le gouvernement, le Congrès national africain (ANC) et l'Alliance pour la liberté (conservatrice), elles reprendront aujourd'hui, ont annoncé les porte-parole des participants. Elles avaient été rompues lundi. (ats, afp, reuter)

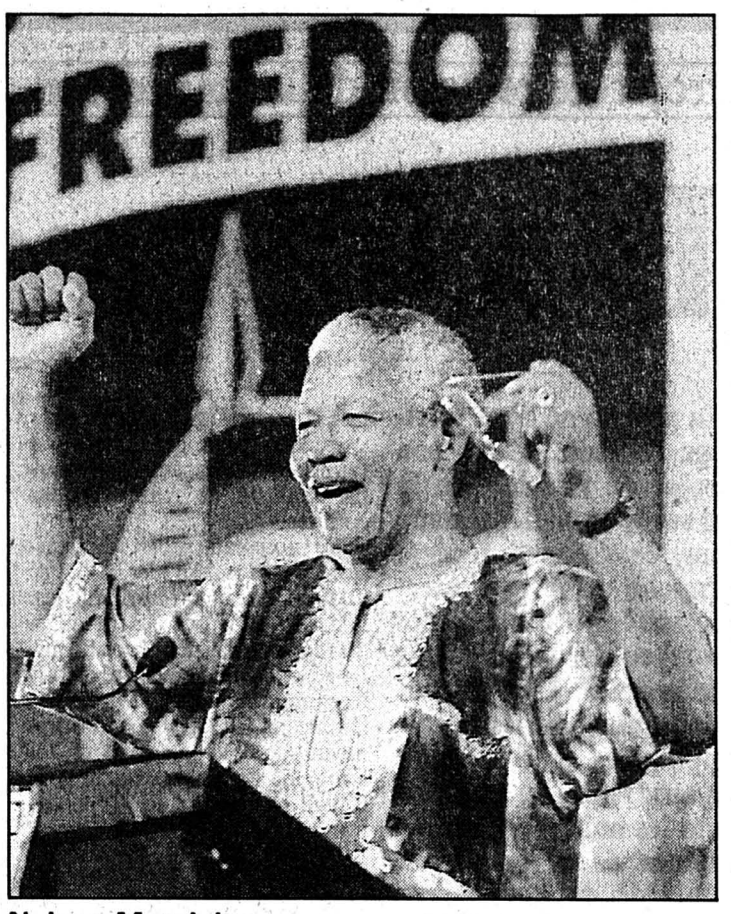

Nelson Mandela
Le président de l'ANC se rendra à Robben Island où se déroula la majeure partie de sa captivité. (Keystone-AP)

Accord Israël-OLP: le premier ministre n'est pas satisfait

Rabin tempère l'optimisme ambiant

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a tempéré hier l'optimisme de Yasser Arafat au sujet d'un accord rapide sur le retrait israélien de Jéricho et Gaza. «Cette question ne sera certainement pas réglée en une semaine. Il n'y a pas de date sacrée», a déclaré à la presse le premier ministre israélien. Mais son ministre des Affaires étrangères Shimon Peres a estimé dans le même temps aux Etats-Unis qu'un accord était possible rapidement avec le chef de l'OLP Yassér Arafat: «D'ici une, deux ou trois semaines, pas au-delà», a-t-il dit. M. Arafat a précisé de son côté qu'il était prêt à signer «l'accord de Davos». Mais les Israéliens avaient souhaité selon lui disposer de quelques jours supplémentaires. Le chef de l'OLP a exprimé l'espoir que sa prochaine rencontre avec Shimon Peres au Caire serait l'occasion de signer enfin l'accord ouvrant la voie au retrait d'Israël de Gaza et Jéricho. MM. Arafat et Peres doivent se revoir lundi, a fait savoir hier le ministre égyptien des Affaires étrangères. (ats, reuter)

Regain de la violence intégriste en Egypte

Islamistes abattus au Caire

La guerre entre intégristes et forces de sécurité s'est accélérée ces dernières 24 heures en Egypte. Sept extrémistes ont été abattus lors d'une opération de police au Caire. Quelques heures plus tard, un policier a été tué en représailles dans le fief islamique d'Assiout, au sud de la capitale.

Les sept intégristes ont été abattus mardi soir lors de l'attaque par la police d'un appartement de la banlieue nord-est du Caire, où ils étaient retranchés avec un véritable arsenal. Deux autres extrémistes ont été arrêtés et un policier a été légèrement blessé à la main.

Apparemment en représailles de cette opération, deux hommes ont abattu quelques heures plus tard un agent de la sécurité qui se rendait à son travail dans le fief islamiste d'Assiout, à 320 km au sud du Caire. Les meurtriers sont soupçonnés d'appartenir au même groupe extrémiste, Gama Islamia. L'opération du Caire et l'attentat d'Assiout se soldent par le bilan le plus sanglant depuis que neuf personnes avaient été victimes le 19 décembre de la violence intégriste.

Celle-ci a déjà fait 290 morts et 670 blessés en moins de deux ans. La plupart des victimes de cette guérilla islamiste sont des policiers ou des extrémistes musulmans mais une partie d'entre elles sont des civils innocents, dont des touristes étrangers. (ats, reuter)

Mexique: les zapatistes acceptent le dialogue

Un pas vers la détente au Chiapas

Un mois jour pour jour après l'éclatement du conflit armé au Chiapas, un pas a été fait vers la détente dans cet Etat pauvre du sud du Mexique. Les guérilleros de l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN) ont en effet indiqué mardi soir qu'un dialogue avec le gouvernement était «imminent». Mexico a de son côté annoncé l'établissement «à partir de mercredi de deux premières zones franches» au Chiapas. L'annonce de l'EZLN apparaît comme une réponse positive aux propositions de dialogue faites samedi dernier par le médiateur nommé par le gouvernement, Manuel Camacho Solis. La guérilla n'a cependant fixé aucune date ni donné aucun nom de lieu pour une première rencontre. (ats, afp)

Cyclône du siècle sous les tropiques

Madagascar frappé de plein fouet

«Géralda», cyclône tropical d'une rare violence, a touché la côte centre-est de Madagascar hier en début d'après-midi, au sud de Toamasina (ex-Tamatave), premier port malgache sur l'Océan indien, a annoncé Radio Madagascar. D'un diamètre de 800 km, avec des rafales de vents de 250 à 300 km/h, le cyclône, qui s'est formé dans l'Océan indien à plus de 1500 km des côtes malgaches, menace toute la partie centrale de l'île dont la capitale, Antananarivo (à plus de 300 km de la côte orientale), où des coups de vents inhabituels sont enregistrés. (ap)

Les Etats-Unis flirtent avec le Vietnam

Embargo bientôt levé

Pressé par ses conseillers, le président Clinton pourrait prochainement lever l'embargo commercial contre le Vietnam, vieux de 19 ans. M. Clinton a précisé hier qu'il prendrait sa décision «dans les prochains jours».

Selon des responsables de l'administration, le président est prêt à lever l'embargo en raison des progrès sur le dossier des 2200 soldats américains de la guerre encore portés disparus, ainsi qu'en raison de pressions tant de ses conseillers que de sénateurs et des milieux d'affaires.

Une note «de consensus» a été préparée à l'attention du président il y a plusieurs jours. La plupart des conseillers de Bill Clinton pensent que l'amélioration des relations avec le Vietnam permettrait d'avancer encore sur le dossier des disparus.

Le Sénat avait approuvé la semaine dernière par 62 voix contre 38 un amendement pressant le président Clinton de lever cet embargo.

Washington avait imposé un embargo sur le Vietnam du Nord en 1964. Il avait été étendu à l'ensemble du pays après la réunification, en 1975. (ap)

Levée éventuelle de l'embargo sur l'Irak

Mission à Bagdad

Le chef de la Commission spéciale des Nations Unies chargée du désarmement irakien (UNSCOM), Rolf Ekeus, est arrivé hier en Irak. A Bagdad, il va informer les autorités des perspectives de lever l'embargo en vigueur depuis trois ans et demi. Il a insisté sur la «complexité» du contrôle à long terme de l'armement irakien.

M. Ekeus a entamé une mission de quelques jours. «J'informerai les autorités irakiennes, au plus haut niveau, de la situation au Conseil de sécurité de l'ONU et des perspectives d'une rapide levée des sanctions et de l'embargo pétrolier», a-t-il déclaré. Il devait avoir dans la soirée une série d'entretiens au Ministère irakien des Affaires étrangères.

Bagdad avait formellement accepté en novembre la résolution 715 du Conseil de sécurité de l'ONU, prévoyant le système de contrôle, dans l'espoir d'obtenir en retour la levée de l'embargo, du moins pétrolier. Celui-ci lui est imposé par l'ONU depuis l'invasion du Koweït en août 1990. (ats, afp)

Enlèvement du petit Richard en Colombie

Appel aux ravisseurs

Les parents du petit Richard (quatre ans), le fils d'un ressortissant suisse enlevé vendredi dernier en Colombie, ont lancé hier un appel aux ravisseurs en vue d'une libération rapide. Dans cet appel, publié par les journaux et retransmis par les radios, les parents demandent également aux ravisseurs de donner à l'enfant un médicament pour une maladie des bronches. Richard, qui possède la double nationalité suisse et colombienne, avait été enlevé dans la ville de Santa Marta, alors qu'il se rendait à l'école. «Nous ne savons pas pourquoi ils ont enlevé Richard, qui ne peut pas comprendre les problèmes de ce pays», indiquent les parents. (ats, afp)

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer aux Brenets: **STUDIO MEUBLÉ.** Tout confort. Fr. 470.–, charges comprises. ✆ 039/32 10 84
157-500540

A louer, quartier ouest, **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES.** Loyers modérés. Libre à convenir. ✆ 039/23 26 58 (heures de bureau).
132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 PIÈCES**, dans les combles. ✆ 038/33 14 90
28-1509

A louer, centre ville, Le Locle, **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES** entièrement rénovés. Libres à convenir. ✆ 039/23 26 55, heures de bureau.
132-12083

Vend **FERME DE BRESSE.** ✆ 0033/85 74 74 25, heures repas.
132-511815

A louer, 1er mars, **APPARTEMENT 4 PIÈCES.** Cuisine agencée. Fr. 1090.–, charges comprises. ✆ 039/23 94 16
132-511943

Urgent! A louer **STUDIO** avec cuisine agencée. Centre La Chaux-de-Fonds. Libre tout de suite. ✆ 039/28 02 71, heures repas.
132-511837

Centre Locle: à louer **LOCAL PLAIN-PIED,** 25 m². Surface vitrée. Etat neuf. Equipé. ✆ 039/31 77 96
157-500937

Cherche à acheter **MAISON FAMILIALE OU CHALET** (éventuellement à rénover) avec dégagement. Région: Saint-Imier, Mont-Soleil. ✆ 039/41 49 32
132-511892

A louer **APPARTEMENT 1 PIÈCE** avec cuisine agencée. Tout confort. Tout de suite ou à convenir. ✆ 039/23 04 03
132-506789

A louer ou à vendre: **4 PIÈCES.** Moderne, confort, cheminée. Place de parc. Centre La Chaux-de-Fonds. Endroit calme. ✆ 039/61 10 82
132-511957

Aux Ponts-de-Martel: **2½ PIÈCES.** Cuisine agencée. Fr. 690.–, charges comprises. Pour le 1er avril 1994. ✆ 038/51 32 22
28-1082

A louer à La Chaux-de-Fonds, Parc 79: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES MEUBLÉ.** Libre dès mi-mars. ✆ 039/24 12 61, midi ou soir.
132-511958

A louer, centre Le Locle, Daniel-JeanRichard 32: **2 APPARTEMENTS RÉNOVÉS DE 3½ PIÈCES.** Fr. 750.–, plus charges. Libres tout de suite. ✆ 039/31 84 36
157-500204

A louer à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 3½ PIÈCES NEUF.** Spacieux, vaste cuisine agencée habitable, confort moderne, ascenseur, vue, tranquillité. Renseignements à Peseux: ✆ 038/31 81 81
28-1389

A louer au Locle: **APPARTEMENT 4½ PIÈCES.** Cuisine agencée, dépendances, situation tranquille, jardin. Idéal pour famille avec enfants. Fr. 1150.–, charges comprises. ✆ 039/31 21 90
157-500914

A louer, 1er avril 1994, rue du Manège: **APPARTEMENT 3 PIÈCES.** Fr. 690.–, charges comprises. Ecrire sous chiffres G 132-750882 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer au Locle pour le 1er avril 1994 ou à convenir: **2 APPARTEMENTS** bien ensoleillés de **3½ ET 6 PIÈCES.** ✆ 039/31 33 33, heures bureau.
157-500716

A sous-louer d'avril à juillet (arrangement possible): **APPARTEMENT 2½ PIÈCES.** Vieille ville. Cuisine agencée, cheminée, meublé, tout confort. Place de parc. Fr. 1000.–. Téléphoner au 039/28 95 78
132-511948

A louer **BEL APPARTEMENT 4½ PIECES.** Cuisine agencée, W.-C./salle de bains séparés, grand balcon. Fr. 1400.–, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 039/23 64 55, entre 12 h -12 h 45.
132-511950

● chambres à louer

A louer, centre La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE MEUBLÉE ET INDÉPENDANTE.** ✆ 039/23 38 12
132-511937

● offres d'emploi

Cherchons **JEUNE GRAND-MAMAN,** disponible, pour garder occasionnellement un enfant de 2 ans à domicile. ✆ 039/23 52 56, à partir de 19 heures.
132-511961

● amitié, mariage

JEUNE HOMME, 22 ans, gentil, cherche jeune femme pour mariage. ✆ 039/26 71 58, heures repas.
132-511917

● perdu

CHAT PERSAN BLEU, en séjour, beige avec tête brune, grosse queue touffue, longs poils, yeux bleus, nez plat, pedigree. Egaré dans le quartier de l'hôpital dimanche 27 février. ✆ 039/28 22 05
132-511968

Depuis lundi, 13 h 30, quartier hôtel de ville, **PETITE CHIENNE,** 3 ans, noire, blanche, brune, fox-terrier, nommée Gribouille, collier rouge, tatouée, pas de médaille. S.v.p., si vous la recueillez, sachez qu'elle vit dans une famille avec enfants et un autre chien et chat. Récompense. Veuillez avertir la police. ✆ 039/23 10 17
132-511971

CROYEZ-EN NOS PRIX!

L'éloquence des prix.

Ustensiles de cuisson MIVIT Maxi Inox 2000
Exemples: casserole de 16 cm **13.50** au lieu de **16.50**
Casserole de 20 cm **21.-** au lieu de 24.-

L'éloquence des prix.

Toutes les lampes économes d'énergie SUNLUX Prismatic, Decor et Electronic
(Culot E 27/E 14)
Exemple: Electronic, douille normale E 27, 15 W / 230 V **22.-** au lieu de **27.-**

L'éloquence des prix.

Ustensiles de cuisson MIVIT Saphir
Exemples: casserole de 16 cm **18.-** au lieu de **22.-**
Poêle à frire de 26 cm **17.-** au lieu de 21.-

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

MIOLECTRIC hobby line Perceuse à percussion SBLR 2112 E
520 W, 0-3000 t/min, rotation gauche/droite, contrôlée par l'ASE, garantie 2 ans. **100.-** au lieu de **125.-**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

L'éloquence des prix.
LA SURPRISE

Toutes les lessives en poudre en sac de recharge 4.- de moins
Exemple: TOTAL concentré 3 kg **8.80** (1 kg 2.93) au lieu de **12.80**
Baril pour sac de recharge **1.-** au lieu de 3.-

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR

MIOLECTRIC Série spéciale Meuleuse angulaire MWS 550
550 W, 11'000 t/min, avec disque à dégrossir de 115 mm. Contrôlée par l'ASE, garantie 2 ans. **80.-**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR

Blouson pour homme
Pure soie, divers modèles et coloris **85.-**

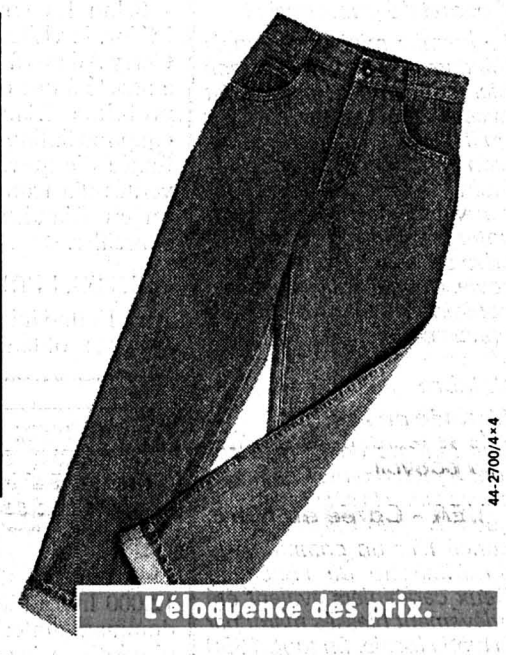

L'éloquence des prix.

Tous les jeans d'enfants JUNIOR LINE, STARLINE et COMFORT LINE
Pur coton, denim bleu et noir
Exemple: jeans d'enfants STARLINE Tailles 116 et 128 **21.-** au lieu de **25.-**
Tailles 140 et 152 **24.-** au lieu de 28.-
Tailles 164 et 176 **26.-** au lieu de 30.-

44-2700/4×4

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR

Blazer pour dame
Pure soie, divers modèles et coloris **90.-**

MIGROS
L'ÉLOQUENCE DES PRIX

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

Adaptateur de sécurité FI 48.- au lieu de 58.-

Programmateur enfichable LOGICA 55.- au lieu de 70.-

Bloc multiprise à 7 prises 21.- au lieu de 26.-

Nattes de douche
Exemple: blanc uni 12.- au lieu de 15.50
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

HABILLEMENT/UNE CHANCE A SAISIR

Cardigan pour homme, pure soie 85.-

● demandes d'emploi

Jeune femme cherche à **GARDER ENFANTS** à domicile. ✆ 039/23 22 64
132-511967

Jeune dame cherche **HEURES DE MÉNAGE.** ✆ 039/26 13 04
132-511959

TECHNICIEN ÉLECTRO-ÉROSION à fil (Charmilles). Nationalité française. ✆ 0033/81 43 26 71
132-511945

Suissesse cherche **PLACE D'AIDE SOIGNANTE** ou d'employée de maison en collectivité. ✆ 038/31 86 03 et le soir 038/25 22 38, demander Céline.
28-521130

SOMMELIÈRE, avec expérience, cherche travail. ✆ 039/28 46 14
132-511907

● à vendre

ORDINATEUR AMIGA 500+ avec floppi et NATEL C sity man nokia, prix à discuter. ✆ 039/28 76 87
132-511926

UN MEUBLE-DRESSOIR, début du siècle. Avec marbre et vitrine. Excellent état. ✆ 039/28 57 59, le soir dès 18 heures.
132-511949

● marché de l'occasion

Achète **FORD ESCORT** ou Ford Orion ou VW Golf, dès 1984. ✆ 038/33 75 55
28-500850

RANGE ROVER VOGUE, 1987, 120000 km, expertisée, garantie jusqu'en octobre 1994. Fr. 14000.– ✆ 039/61 15 26
132-511963

A vendre **MAZDA 323 1.5,** 1984, 113000 km, jantes alu. Expertisée du jour. Fr. 2800.–. ✆ 039/61 10 70
132-503961

A vendre **AUDI QUATTRO TURBO,** blanc nacré, année 1987, 138000 km, expertisée. Fr. 8500.–, prix à discuter. ✆ 038/53 66 64
132-511962

● informatique, bureautique

Vend **ORDINATEUR IBM,** 40 Mb, 2 rames lecteur 3.5, souris et divers programmes. Fr. 550.–. ✆ 039/23 15 19
132-505166

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

GASTRONOMIE

L'EUROPÉEN
RESTAURANT
Ouvert du lundi au samedi
de 11 h à 15 h et de 18 h 30 à 24 h
Dimanche sur réservation
Le goût de l'ouverture
Serre 64, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 44
132-13013

Café du Musée
Rue Daniel-JeanRichard 7
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 30 98
Vendredi 4 février dès 18 heures:
SOUPER COUSCOUS
Bienvenue aux amateurs
132-511889

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Mandaté par une société de la région, nous recherchons un

collaborateur aux ventes internes

(réception des commandes, offres, conseils, gestion des stocks).

Ce poste demande:
- l'**allemand** ou **CH-all parlé;**
- des **connaissances** générales dans l'**outillage (horlogerie, industrie** ou **quincaillerie);**
- de l'aisance avec un PC.

N'hésitez pas à vous renseigner et prenez contact avec M. Gonin.

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
132-12089
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

3.2.1924 – Thomas Woodrow Wilson naît en Virginie en 1856. Gouverneur démocrate du New Jersey en 1911, il fut désigné candidat à la présidence. Elu contre Théodore Roosevelt en 1913, il fut réélu en 1916 et resta à son poste jusqu'en 1921. Il imposa le droit de vote pour les femmes en 1920. D'abord neutre lors de la Première Guerre mondiale, il intervint en Europe en 1917. Prix Nobel de la paix en 1919, il mourut paralysé le 3 février 1924.

BRÈVES

Pologne et OTAN

Accord de partenariat

Le premier ministre polonais Waldemar Pawlak a signé hier un accord de partenariat avec l'OTAN dans l'espoir qu'il débouche sur une adhésion complète à l'alliance militaire. Cet accord vise à resserrer les liens de coopération entre l'alliance et ses anciens adversaires du Pacte de Varsovie. Des exercices militaires conjoints sont notamment prévus cette année.

Calabre

L'armée en renfort

Des renforts de l'armée seront à pied d'œuvre ce matin pour assurer la sécurité publique à Reggio Calabre, a annoncé hier un communiqué du Ministère de l'intérieur. Deux carabiniers avaient été grièvement blessés mardi par la mafia locale. En tout, 1350 soldats seront envoyés en Calabre pour prêter main forte à la police de la province, dont 1000 hommes seront affectés à Reggio de Calabre. L'agression, commise pendant la nuit de mardi à mercredi, a été attribuée à la puissante mafia locale, la N'drangheta, de plus en plus sur la défensive en raison de coups de filet successifs des forces de l'ordre dans cette région.

La visite de Gerry Adams aux Etats-Unis exaspère Londres

John Major fulmine

Le premier ministre britannique John Major a dénoncé mardi les propos tenus par Gerry Adams lors de sa visite aux Etats-Unis. «Il est absurde de dire comme Gerry Adams que la balle est dans le camp de la Grande-Bretagne», a déclaré hier un proche conseiller de John Major, se faisant l'écho du premier ministre.

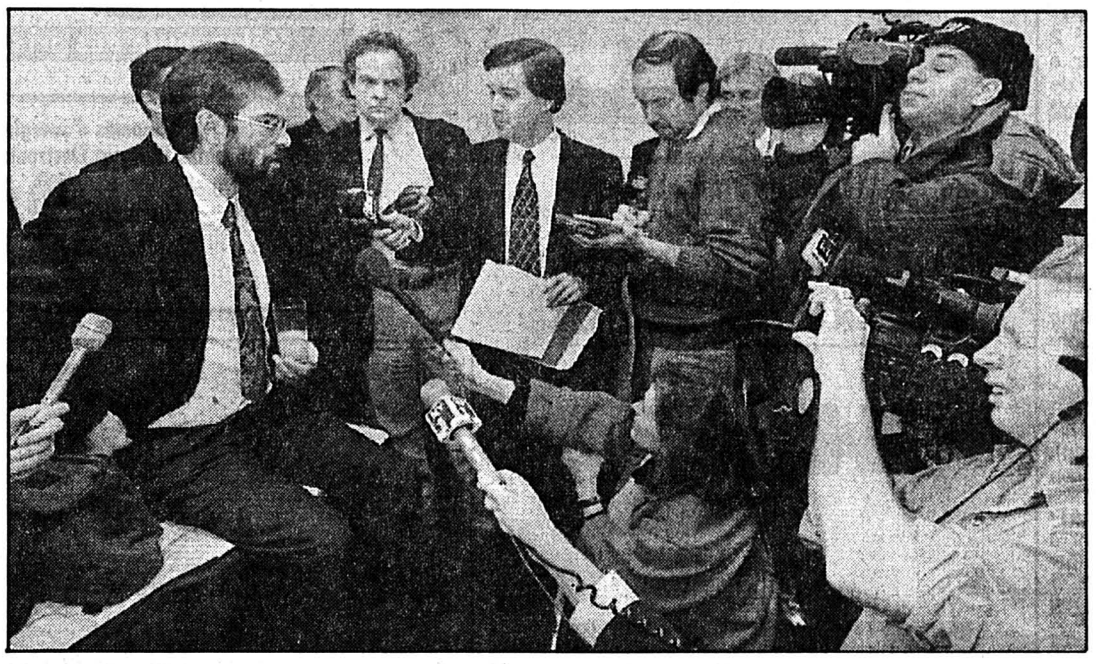

Le président du Sinn Fein à New York

Ses propos devant la presse ne sont pas appréciés à Londres. «Il est absurde de dire comme Gerry Adams que la balle est dans le camp de la Grande-Bretagne», a déclaré hier un proche conseiller de John Major. (Keystone-AP)

Gerry Adams, le chef du Sinn Fein (branche politique de l'IRA), avait réclamé à New York des éclaircissements au gouvernement britannique sur le plan de paix pour l'Irlande du Nord présenté en décembre par Londres et Dublin.

Selon les conseillers de M. Major, la visite de 48 heures de Gerry Adams à New York, où il a assisté à une conférence sur le problème irlandais, était un coup médiatique. «Cet écran de fumée d'esquives et de contre-vérités n'a trompé personne ici ou en Irlande», a déclaré un conseiller.

CLINTON PRUDENT

Aux Etats-Unis, Gerry Adams n'a pas obtenu du président américain que son administration s'implique activement dans le processus de paix en Ulster.

«Soyons clairs. Ceci doit être réglé par les Irlandais et les Britanniques», a déclaré Bill Clinton lors d'une conférence de presse à Washington. Il a en même temps apporté son soutien au plan de paix anglo-irlandais.

Bill Clinton a expliqué que sa proposition de nommer un émissaire américain pour offrir sa médiation en Irlande du Nord était dépassée par les événements. Une «étonnante» initiative a été lancée en décembre par les premiers ministres britannique et irlandais et Gerry Adams devrait l'appuyer, a dit Bill Clinton.

Ces propos mettront du baume au cœur de la presse britannique, choquée de l'importance donnée par les médias américains à la visite de Gerry Adams. «Le chef du Sinn Fein Gerry Adams abuse des millions d'Américains en se présentant cyniquement comme un homme de paix», déplore le quotidien populaire The Sun. (ats, reuter)

Bosnie

Les Casques bleus visés

La FORPRONU a confirmé hier que l'aéroport de Tuzla avait été bombardé la veille par les Serbes de Bosnie. Au total, 15 obus se sont abattus sur l'aéroport. Aucun Casque bleu n'a été blessé, a déclaré le porte-parole de la Force de protection des Nations Unies, Bill Aikman. Lors de sa dernière réunion, l'OTAN a menacé les Serbes de recourir à la force pour obtenir la réouverture de cet aéroport.

L'alerte rouge a ainsi été déclenchée au camp du 2e bataillon nordique, dont les soldats ont dû se réfugier dans les abris. Les Serbes de Bosnie refusent l'ouverture de l'aéroport de Tuzla. Le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a déclaré que c'était au «Parlement» des Serbes de Bosnie, installé à Pale, de décider s'il y a lieu de rouvrir l'aéroport de Tuzla.

«Nous ne sommes pas hostiles au principe de la réouverture mais c'est une décision trop importante pour qu'une personne puisse se prononcer», a déclaré M. Karadzic. La décision du chef des Serbes de Bosnie de saisir le Parlement risque de laisser pourrir un peu plus la situation. Il lui faudra peut-être des semaines pour se réunir et se prononcer.

Au cours de son sommet de décembre, l'OTAN a menacé de recourir à la force pour rouvrir l'aéroport du Tuzla, fermé depuis mai 1992. Sa réouverture doit permettre d'acheminer l'aide humanitaire aux quelque 200.000 Musulmans et de relever le contingent de Casques bleus canadiens bloqué à Srebrenica.

VISÉS

M. Aikman a rapporté par ailleurs que les incidents armés contre les Casques bleus avaient augmenté au cours des derniers jours.

En outre, les premiers ministres du Pakistan et de Turquie, Benazir Bhutto et Tansu Ciller, sont arrivés hier à Sarajevo pour une visite de quelques heures dans la capitale bosniaque. Dès leur arrivée, elles se sont rendues à la présidence bosniaque pour rencontrer le président bosniaque Alija Izetbegovic. Le Pakistan et la Turquie ont à plusieurs reprises fustigé l'attentisme des pays occidentaux.

(ats, afp, reuter)

Angleterre: employé malaxé dans une cuve

Nestlé condamné

Le groupe Nestlé devra verser 12.000 livres (26.500 francs) de dommages-intérêts à un employé d'une de ses usines en Angleterre. Ce jugement, prononcé mardi par un tribunal de York (nord de l'Angleterre), a été confirmé hier par un porte-parole de la multinationale. L'ouvrier s'était fracturé plusieurs membres en août dernier en voulant nettoyer le mixer d'une cuve à chocolat.

Nestlé a été rendu responsable de négligence. Le mixer n'avait en effet pas été débranché avant ces travaux de nettoyage. L'appareil s'est ainsi automatiquement mis en marche lorsque l'ouvrier est entré dans la cuve, a expliqué Michel Garrote, porte- parole de Nestlé. Pendant environ une minute, le malheureux a été propulsé dans tous les sens, a précisé l'Agence France-Presse (AFP). Il s'est cassé une jambe, le bassin, deux côtes et deux vertèbres. Le tribunal a jugé que la formation du personnel de l'usine était suffisante. Malgré tout, Nestlé est prêt à assumer et à payer les dommages-intérêts exigés. (ats)

Sicile

Arrestations en masse

Vingt-quatre personnes ont été arrêtées dans la nuit de mardi à mercredi lors d'une vaste opération antimafia en Sicile. Au total, 76 mandats d'arrêt ont été délivrés. Cette action a permis d'élucider 37 meurtres perpétrés pendant la guerre des clans des années 80 pour le contrôle de Palerme. Ce conflit avait fait des centaines de morts. Des avocats et médecins de renom figurent parmi les personnes arrêtées ou recherchées. (ats, afp)

Autriche

Démission de la maîtresse

La maîtresse du président autrichien Thomas Klestil, Margot Loeffler (39 ans), a démissionné de son poste à la chancellerie présidentielle. Sa liaison avec le chef de l'Etat avait provoqué un scandale politique. Cette démission devrait clore cette affaire, qui a suscité de vives critiques dans la presse. Le ministre des Affaires étrangères a donné l'assurance de chercher rapidement pour Mme Loeffler un poste à l'étranger. (ats, afp)

DIVERS

Vente de poisson frais

En promotion le 4 février 1994

Chaque vendredi de 8 h. à 12 h.

Filets de plie

100 g Fr. 1.45 au lieu de 1.90

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévilard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre St-Imier

132-12081

coop La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU ENTREPÔTS

Bellevue 22	Fr. 2000.— (à discuter)	locaux commerciaux (rez)
Biaufond 18	Fr. 1315.—	locaux de 130 m² (rez et sous-sol)
Charrière 37	Fr. 800.— + ch.	local pour bureaux
Crêt 24	Fr. 900.— + ch.	locaux de 85 m²
Cure 2	Fr. 529.—	magasin, arr. mag. de 85 m²
Gentianes 40	Fr. 700.—	3 locaux, vitrine, W.-C.-lavabo
Grenier 33	Fr. 1000.— + ch.	caves voutées de 106 m²
Hôtel-de-Ville 15a	Fr. 1500.—	entrepôts de 376 m², rez et 1er
Hôtel-de-Ville 90	Fr. 605.50	très grand local
Léopold-Robert 68	Fr. 120.—	vitrine extérieure
Léopold-Robert 68	Fr. 150.—	emplacement pub. sur terrasse
Léopold-Robert 70	Fr. 100.—	vitrine extérieure
Léopold-Robert 75	Fr. 30.—	vitrine intérieure
Léopold-Robert 75	Fr. 1760.—	8 pces, bureaux + atelier, 3 W.-C.
Léopold-Robert 114	Fr. 110.—	vitrine extérieure
Musées 58	Fr. 1131.—	locaux de 3½ pièces
Numa-Droz 88	Fr. 800.—	locaux avec vitrines
Numa-Droz 90	Fr. 577.— + ch.	magasin de vente
Serre 83	Fr. 2050.—	bar à café, salle de jeux
Serre 90	Fr. 375.—	local de 36 m²
Serre 90	Fr. 519.—	local de 50 m²

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI
132-12057

A LOUER

Au cœur du village des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Avec cuisine, salle de bains, cave. Loyer modéré.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

Région de Martigny (VS)

et à proximité des bains de Saillon (altitude 1500 m) pour amateur de tranquillité absolue, situé sur un alpage et en lisière de forêt, je vends

JOLI CHALET NEUF

Comprenant:
Rez: cuisine agencée, coin à manger, séjour avec cheminée, 2 chambres à coucher avec armoires, salle de bains.
Etage: grande mezzanine dortoir ouvert sur le salon.
Terrain aménagé avec barbecue.
Situation privilégiée avec vue grandiose sur les Alpes et la plaine du Rhône. Ski, luge et nombreux buts de promenades.
Prix: Fr. 258000.– le tout.
Crédit.
Renseignements et visites:
✆ 026/22 86 14, matin
✆ 027/86 62 20, midi et soir

36-210

coop Coop
La Chaux-de-Fonds

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 5 février 1994

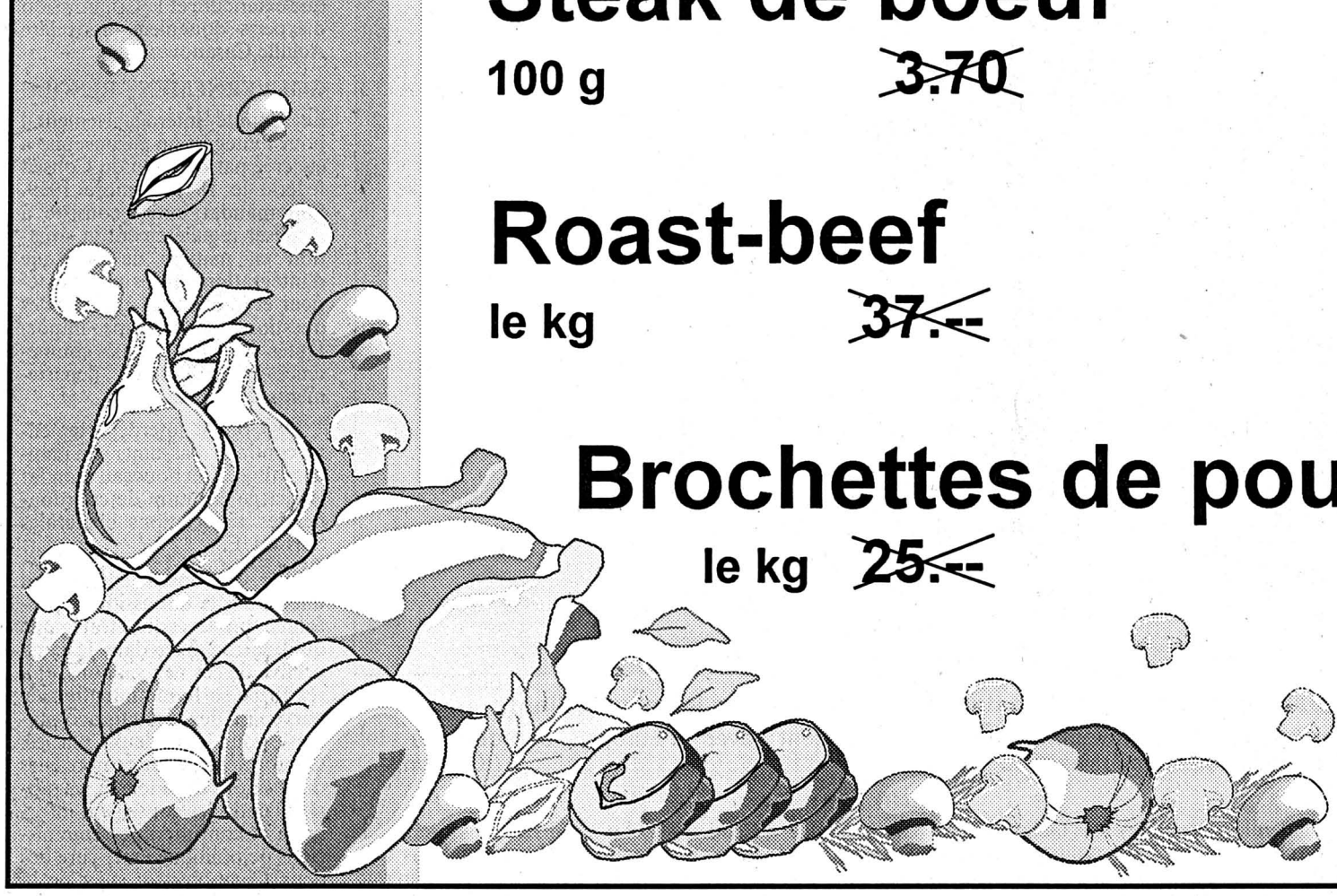

Steak de boeuf
100 g ~~3.70~~ **3.30**

Roast-beef
le kg ~~37.–~~ **33.–**

Brochettes de poulet
le kg ~~25.–~~ **19.50**

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévilard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

Un intérieur jeans pour Fr. 12 950.–*.

5-734

Jeune et très portée sur la mode, la nouvelle Peugeot 106 «Kid» affiche résolument son look avec son intérieur jeans. Résultat : on la remarque et ça la flatte. Côté cœur, elle est dotée d'un moteur 1,0 l de 51 cv très sobre qui se contente de 5,1 petits litres aux 100 km (interurbain). En version 3 portes, vous pouvez déjà en devenir l'heureux propriétaire au prix net* de Fr. 12 950.–. Sachez toutefois que la 106 se décline aussi en 14 autres versions. Parlez-en à votre représentant Peugeot : il se fera un plaisir de vous proposer un essai routier.

Nouvelle Peugeot 106 «Kid». La surprise de taille.

PEUGEOT

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, 039/26 42 42

Les Breuleux: Garage Th. Clémence, 039/54 11 83 **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, 039/28 13 64 **Chézard:** Garage U. Schürch, 038/53 38 68 **Courtelary:** Garage J.-P. Schwab, 039/44 14 44 **Les Genevez:** Garage Clément Miserez, 032/91 95 78 **Le Locle:** Entilles SA – Stand SA, Girardet 27, 039/31 29 41 **Monfaucon:** Garage Bellevue, 039/55 13 15 **Les Ponts-de-Martel:** Garage Roger Robert, 039/37 16 22 **Tramelan:** Garage du Châlet, 032/97 56 19

Négociations bilatérales avec l'Union européenne

Le cocher sera Jakob Kellenberger

Le Conseil fédéral a chargé le Comité interdépartemental pour l'intégration européenne d'assumer la coordination des négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE). Ce Comité sera présidé par le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger, a expliqué hier le vice-chancelier Achille Casanova. Jakob Kellenberger ne sera pas chef de négociations, mais responsable de la coordination entre les différentes délégations.

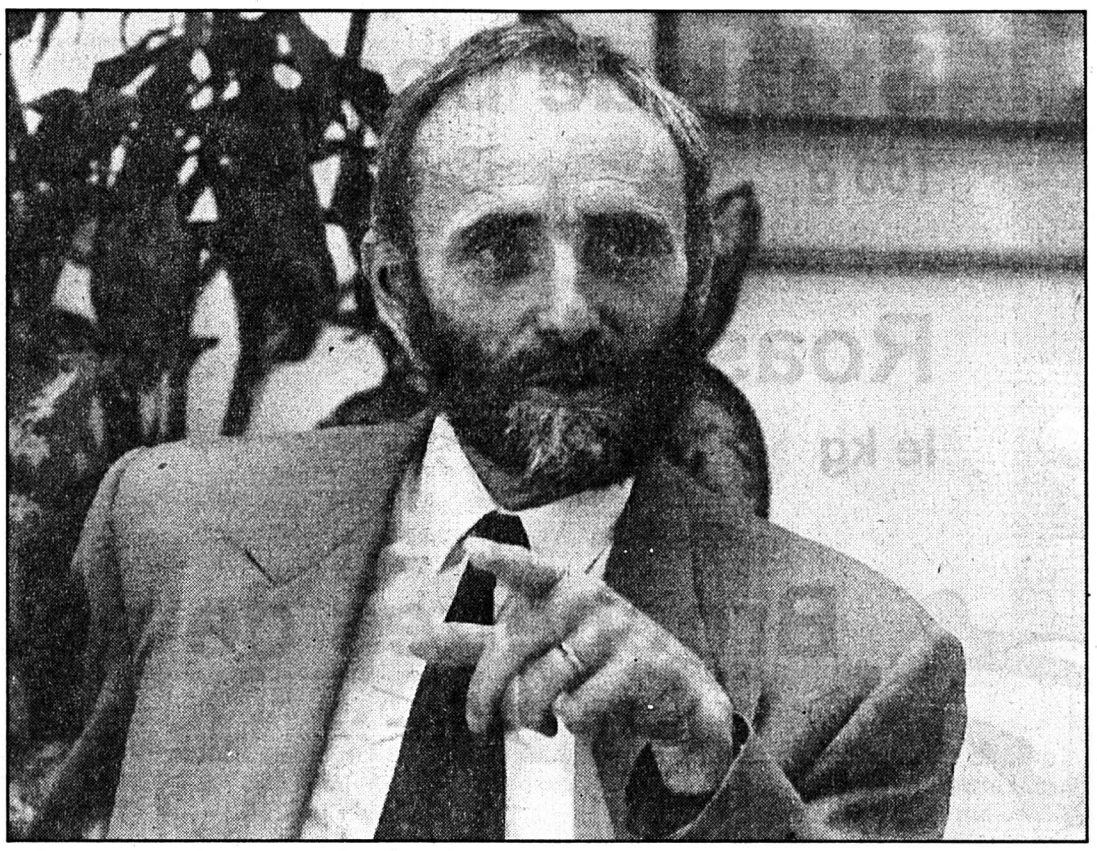

Jakob Kellenberger, l'un des diplomates suisses les plus brillants
L'Appenzellois, favorable au rapprochement avec l'Europe, coordonnera les négociations bilatérales avec Bruxelles. (Keystone-a)

«Nous n'avons pas besoin d'un chef de négociations, puisqu'il y aura plusieurs délégations», a précisé hier Jakob Kellenberger. Berne a déposé 16 propositions de négociations auprès de l'UE. 15 n'ont pas démarré pour le moment, mais cela ne saurait tarder. L'UE pourrait attribuer plusieurs mandats de négociations au cours du premier semestre 1994. Ceux-ci pourraient par exemple concerner la libre circulation des personnes, les transports ou l'agriculture, selon le secrétaire d'Etat.

Jakob Kellenberger assumera la coordination des négociations bilatérales en parallèle à sa tâche de chef de la Direction politique du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Cette responsabilité implique qu'il sera habilité à trancher en cas de divergence au sein du Comité interdépartemental. Celui-ci sera directement subordonné à Flavio Cotti et Jean-Pascal Delamuraz, respectivement chef du DFAE et du Département fédéral de l'économie publique (DFEP).

Le DFEP assurera la conduite des négociations bilatérales au niveau économique. Le chef de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, le secrétaire d'Etat Blankart, consultera régulièrement la Délégation économique permanente, la Commission consultative pour la politique économique extérieure et la Commission d'experts douaniers, a déclaré Achille Casanova.

GOUVERNEMENT RÉSOLU

Le Comité interdépartemental pour l'intégration européenne a été créé par décision du Conseil fédéral le 18 septembre 1989. Son mandat initial consiste à analyser régulièrement la situation en matière de politique d'intégration sur les plans extérieur et intérieur et à traiter des questions de principe importantes touchant aux compétences de plusieurs départements fédéraux.

Le Comité interdépartemental continue d'assumer son mandat initial. Son nouveau mandat le charge en outre de coordonner les négociations bilatérales Suisse-UE.

Hier, le Conseil fédéral a eu une nouvelle discussion approfondie sur le cadre stratégique qu'il entend fixer dans la perspective de ces négociations. Il a réaffirmé sa ferme intention de parvenir à des résultats acceptables pour les deux parties. Conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur les rapports entre les conseils, il informera et consultera les commissions de politique extérieure des deux Chambres au sujet de la stratégie prévue. Il fixera ensuite définitivement cette stratégie et établira les différents mandats spécifiques de négociations. (ap)

BRÈVES

3 février 1935 –
A Grindelwald, le Bernois Fritz Steuri est sacré meilleur skieur suisse, devant Willy Bernath, de La Chaux-de-Fonds. Il remporte le combiné des Championnats de suisse de ski, comprenant une course de fond, un concours de saut, un slalom et une descente. La skieuse Suisse Anni Rüegg se distingue à Müren lors des Championnats internationaux de ski alpin en remportant le slalom.

Foire de Bâle
Infrastuctures bétonnées

La Foire de Bâle veut renforcer sa position dominante en Suisse ainsi que son rayonnement international. Pour cela, elle veut investir 200 millions de francs dans l'amélioration de ses infrastructures en ville de Bâle, a indiqué hier sa direction lors d'une conférence de presse. La Foire de Bâle veut améliorer «sensiblement» ses infrastructures, pour augmenter encore son attrait face à Genève et Zurich.

Votations de février
Le TCS approuve la vignette

Le Touring club suisse (TCS) recommande un «oui sans entrain» à la prorogation de la vignette autoroutière ainsi qu'à l'augmentation de son prix. Dans ses mots d'ordre pour la votation fédérale du 20 février, le TCS rappelle qu'il s'était prononcé contre la vignette en 1984. Il ne s'y oppose plus aujourd'hui car les revenus de la vignette seront utilisés en priorité pour les routes. Le TCS rejette en revanche l'initiative des Alpes.

Caisse-maladie
Différence de coûts

En 1992, un assuré genevois a coûté en moyenne deux fois plus cher qu'un assuré d'Appenzell Rhodes intérieures aux caisses-maladie pour les soins de l'assurance de base. C'est ce que révèle une statistique sur les coûts en matière de santé publiée hier par le Concordat des caisses-maladie suisses. Cette statistique permet pour la première fois de comparer les coûts entre les cantons. En moyenne suisse, un assuré est revenu à 1.403 francs dans l'assurance de base. Les cantons romands se trouvent tous au-dessus de cette moyenne sauf le Valais (avec 1349 francs): Vaud (1849), Neuchâtel (1566) et le Jura (1.517).

Crime en ex-Yougoslavie
Tribunal reconnu à Berne

Le Conseil fédéral a reconnu la compétence du Tribunal international chargé de juger les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie. Il a chargé le Département de justice et police et le Département des Affaires étrangères de préparer un projet d'arrêté fédéral urgent, ont indiqué hier ces deux départements.

Cessna accidenté dans le lac de Constance

Avion identifié et bientôt repêché

L'épave d'avion localisée mardi par 160 mètres de fond dans le lac de Constance est bel et bien celle du Cessna 425 porté disparu depuis le 24 janvier dernier, a indiqué hier la police cantonale saint-galloise. Il faudra attendre le repêchage, qui se déroulera demain, pour connaître le sort des cinq occupants de l'appareil et savoir si du frêt radioactif se trouve vraiment à bord. L'analyse d'échantillons d'eau n'a pas révélé la moindre trace de contamination jusqu'à présent.

L'Institut de recherches lacustres de Langenargen, en Allemagne, a utilisé une caméra spéciale, pilotée à distance depuis un bateau, pour identifier hier matin l'appareil qui gît sur le dos au fond du lac. L'immatriculation qui figure sur la surface portante de l'appareil (DIEFW) est bien celle du Cessna recherché. Le nez de l'appareil a été arraché, probablement lors du choc à la surface de l'eau. Au moins cinq autres épaves d'avions gisent encore au fond du lac de Constance.

On ignore toujours si une substance radioactive se trouve à bord. Cela semble toutefois hautement improbable, selon le commandant de la police cantonale saint-galloise Peter Gruetter. La police allemande affirme que les deux hommes d'affaires allemands de 54 ans qui se trouvaient à bord du Cessna n'ont jamais fait le commerce de matériel radioactif, mais de métaux rares.

Le Conseil fédéral a été informé hier sur l'état des travaux de repêchage du Cessna. Le Bureau d'enquête sur les accidents d'avion a donné copie du dossier aux autorités allemandes hier après-midi, car il n'existe aucune frontière reconnue dans le lac de Constance. (ap)

Contrôle des médicaments

Il faut collaborer!

La Suisse devrait disposer d'un institut fédéral pour le contrôle des médicaments. Telle est la proposition formulée par l'Union intercantonale pour le contrôle des médicaments (UICM) au nom des cantons désireux de collaborer avec la Confédération en la matière. Les cantons veulent cependant continuer de participer au contrôle des médicaments. L'institut fédéral serait aussi compétent pour ce qui concerne le sang et les produits sanguins, apprend-on dans un communiqué publié hier par l'UICM.

Les directeurs des affaires sanitaires des cantons, réunis au sein de l'UICM, ont écrit au Conseil fédéral pour lui faire part de leurs propositions. Ils se disent maintenant prêts à collaborer avec la Confédération à la mise en place d'un institut suisse des médicaments. Les cantons entendent s'assurer ainsi un droit de regard en matière de contrôle des médicaments. La tentative de confier de façon durable cette tâche aux cantons a fait long feu à cause de la résistance des Zurichois. Le Grand Conseil zurichois a en effet refusé d'adhérer en août 1992 au concordat mis au point par les cantons. L'automne passé, l'UICM a donné son feu vert à des négociations avec l'autorité fédérale en vue d'une solution nationale. (ap)

Diplomatie: l'Europe avant les OVNI!

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) n'est pas entré en matière sur la demande du mouvement raélien suisse (MRS) d'octroyer un statut diplomatique à des extraterrestres. Le MRS ne baisse pourtant pas les bras et réitère sa requête, estimant que rien ne s'oppose à une reconnaissance de principe, a déclaré hier son président, le Valaisan Allan Tschopp.

Pour le DFAE, le mouvement raélien ne remplit ni les critères d'un Etat, ni ceux d'un autre sujet de droit international. Il ne saurait donc être question d'accorder le statut d'ambassade, de mission ou de représentation étrangère aux constructions que les raéliens veulent construire en Suisse pour y accueillir des visiteurs d'une autre planète. Par ailleurs, les démarches doivent être faites directement par la nation concernée et non par un intermédiaire.

Le MRS conteste les motifs invoqués par le DFAE. Il estime que le mouvement raélien international (MRI) dont il fait partie représente sur terre la nation des Elohim, créateurs, selon eux, de la race humaine. Ces êtres vivent sur une planète habitée par quelque six milliards d'individus de race humaine. Ils ont un gouvernement dit «géniocratique» et Raël, un Français fondateur du mouvement, est leur ambassadeur sur terre.

PRÉPARER LE RETOUR

Le mouvement est né au début des années septante, suite aux rencontres survenues entre son fondateur Claude Vorilhon, qui a pris le nom de Raël, et les Elohim. Ancien journaliste sportif, âgé de 47 ans, Raël affirme avoir rencontré ces extraterrestres en 1973 et en 1975.

Les extraterrestres lui ont alors dit être les créateurs de la race humaine et l'ont chargé de préparer leur retour sur la terre. Pour ce faire, ils lui ont demandé de créer une ambassade disposant de l'immunité diplomatique. Des démarches dans ce sens sont en cours dans divers pays, dont notamment Israël où les Elohim auraient créé le premier humain en laboratoire.

La croyance des raéliens est basée sur la Bible relue à la lumière des révélations extraterrestres. Le mot Dieu vient, disent-ils, d'une traduction erronée du terme biblique hébreu Elohim, un mot pluriel qui signifie «ceux qui sont venus du ciel». La Genèse raconte ainsi comment des gens venus d'une autre planète ont créé la vie sur la terre.

Le MRS estime dès lors que les critères d'un Etat, où à défaut d'un autre sujet international, sont bel et bien remplis. Rien ne s'oppose à une reconnaissance de principe, même assortie de conditions, précise M. Tschopp. Par ailleurs, si des pays ont accordé un statut diplomatique à Dieu lui-même par l'intermédiaire du Vatican, il n'y a aucune raison de ne pas l'octroyer aux Elohim. (ats)

Privatisation des banques hongroises

Banques à l'aide

En visite hier à Berne, le chef de l'Etat hongrois Arpad Göncz a souhaité que les banques suisses aident les banques hongroises à se privatiser. Il a été reçu par Otto Stich, président de la Confédération. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère très cordiale, a indiqué Mario Carera, porte- parole du Département fédéral des finances (DFF).

Arpad Göncz avait assisté au Forum économique de Davos. Avant de regagner son pays, il a fait une visite de courtoisie au président de la Confédération. M Göncz s'est félicité des investissements et de la coopération suisses en Hongrie, a précisé Mario Carera. Il a qualifié d'«exemplaire» l'aide que différentes polices cantonales fournissent à la police hongroise en matière de formation et de réorganisation. Le chef de l'Etat hongrois souhaite que les banques suisses prêtent leur concours au processus de privatisation des banques hongroises. A cet égard, il n'a pas évoqué un soutien d'ordre financier, mais une contribution suisse à la formation du personnel bancaire hongrois. Otto Stich lui a répondu qu'il transmettrait son vœu aux banques suisses. M. Göncz a également appelé à la création d'un forum économique helvético-hongrois et souhaité des accords de formation professionnel entre les deux pays. (ats)

PUBLICITÉ

DANGEREUSE PASSEE EXTREME
Initiative des Alpes
NON
à un nouveau diktat
20 février 1994
Comité suisse contre l'initiative des Alpes. P. Triponez, case postale 8108, 3001 Berne
05-10647-70/4x4

Economie? Le programme pour laver et nettoyer. A saisir!

PERSIL COLOR
détergent liquide

7.50
1 l

PALMOLIVE DUO
liquide
vaisselle

5.90
2 x 750 ml

LENOR ULTRA
paquet de recharge
revitalisant textile
2 sortes

5.20
750 ml

4.90 **DURGOL ME**
détartrant instantané
*Classe de toxicité 5
2 x 750 ml

*Observer l'avertissement sur les emballages!

AIR FRESH DEKO
rafraîchisseur
d'air,
rechargeable

4.20

HAKLE FEUCHT
55 lavettes
humides, paquet
de recharge
sans alcool

1.90

4.90 **HAKLE**
papier
hygiénique, bleu
10 rouleaux

155-A-9402

A B M

44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

IMMOBILIER

HPT CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération
631

LA CHAUX-DE-FONDS
Les Sagittaires

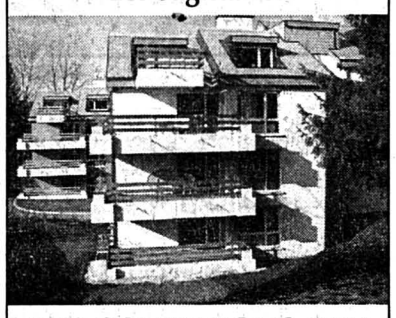

DES CONDITIONS 1994 EXCEPTIONNELLES

Grâce à de nouvelles possibilités de financement.

Découvrez à nouveau nos magnifiques appartements 4 pièces, avec cheminée de salon
et devenez propriétaire.

Mensualités dès
Fr. 1'506.– + charges.

28-440

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins – 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

L'annonce, reflet vivant du marché

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert
OPPORTUNITÉ UNIQUE
1½ pièce, 55 m²
Entièrement rénové.
PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.–.
Tél. 038/24 57 31
28-440

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

A louer La Chaux-de-Fonds

- **Rue Numa-Droz**
  3½ pièces, rénové, au 2e étage. Cuisine agencée habitable, 2 chambres à coucher, salon avec grand balcon, salle de bains, cave. Libre tout de suite. Fr. 795.–, plus charges
- **Rue de la Serre**
  3½ pièces, rénové, au 1er étage. Cuisine agencée habitable avec living ouvert et lave-linge, 1 salle de bains, 1 W.-C. séparés, 1 cave. Libre tout de suite. Fr. 900.–, plus charges.

28-1295

À LOUER
Au locle, rue des Envers 48-50. Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de

3½ PIÈCES (78 m²)
Loyer Fr. 970.– + charges.
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.– + charges.
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.– + charges.
Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle.
Libres tout de suite ou à convenir.
28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A REMETTRE
commerce de peinture et papiers peints
✆ 039/31 65 25
157-500949

A vendre de particulier

IMMEUBLE

au centre du Locle, avec restaurant, magasin, appartements.
Prix: Fr. 990 000.–, rendement brut 5,5%.
Ecrire sous chiffres 17-59189 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

La Chaux-de-Fonds
au centre de la ville

A louer pour tout de suite ou à convenir, à la rue de la Ronde 6, dans un immeuble rénové complètement à neuf

Appartement de 3 pièces et 4 pièces duplex

Loyer mensuel, charges incluses:
Fr. 1050.–/1480.–

Cuisine agencée, salle de bain très moderne, chauffage au sol, ascenseur.

Fluri + Keller Treuhand AG
Spitalgasse 14, 3011 Berne
✆ 031/312 56 56
297-1377

A louer
local commercial
avec 2 vitrines d'exposition
Situation: axe principal.
Pour renseignements:
✆ 039/23 14 60
132-13005

Je cherche à acheter pour date à convenir

APPARTEMENT tout confort

Vaste séjour + 3-4 chambres, cave, garage. Rez-de-chaussée, terrasse/ jardin. Superbe situation.

Faire offres sous chiffres
M 132-750923 à Publicitas
case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

A remettre
HÔTEL-RESTAURANT
Situation exceptionnelle, région Neuchâtel. Bonne affaire pour professionnel.
Ecrire sous chiffres P 28-780757 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A VENDRE
Au centre ville de La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 3½ ET 4½ PIÈCES

Dans immeuble complètement remis à neuf. Cuisines agencées. Tout confort. Avec ascenseur.

Profitez de notre financement attractif avec seulement 10% de fonds propres.

Charges financières dès Fr. 732.–/mois.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

ENSEIGNEMENT

cip

Centre interrégional de perfectionnement (CIP) Tramelan

Formation et perfectionnement en informatique

- ***MODULES COMMUNS D'INTRODUCTION***
  - ***Bases de l'informatique*** (32 périodes)
    Dates: du 24.02.94 au 21.04.94, 8 soirées, le jeudi de 17 h 30 à 21 h.
  - ***Introduction à DOS et Windows*** (36 périodes)
    Dates: du 28.04.94 au 30.06.94, 9 soirées, le jeudi de 17 h 30 à 21 h.
- ***MODULES DE LA FILIÈRE «UTILISATEUR»***
  - ***Bureautique*** – Découverte et compréhension des fonctions bureautiques (36 périodes)
    Dates: du 23.02.94 au 27.04.94, 9 soirées, le mercredi de 17 h 30 à 21 h.
  - ***Bureautique II*** – Utilisation rationnelle des outils de traitement de texte, tableur et base de données (36 périodes).
    Dates: du 04.05.94 au 29.06.94, 9 soirées, le mercredi de 17 h 30 à 21 h.
  - ***Bureautique III*** – Approfondissement et résolution de problèmes de gestion (24 périodes).
    Dates: du 24.06.94 au 28.09.94, 6 soirées, le mercredi de 17 h 30 à 21 h.

Les modules peuvent être choisis isolément ou enchaînés dans le cadre d'un filière complète permettant, le cas échéant, de se présenter à l'examen pour l'obtention du CERTIFICAT SUISSE «UTILISATEUR INFORMATIQUE SIZ».

- ***MODULES DE LA FILIÈRE «INFORMATICIEN»***
  - ***Bases de la programmation*** (180 périodes)
    Prise en main de l'environnement de programmation et cours de programmation C et PASCAL.
    Dates: dès le 4 avril jusqu'à fin novembre 1994, 23 soirées, le jeudi de 17 h 30 à 21 h.
    Design de programmes et cours UNIX, en alternance.
    Dates: dès le 26 avril jusqu'à fin novembre 1994, 22 soirées, le mardi de 17 h 30 à 21 h.
  - ***Systèmes d'exploitation*** (120 - 140 périodes)
  - ***Systèmes Engineering*** (120 - 140 périodes)
  - ***Algorythmes et aides mathématiques*** (60 périodes)
  - ***Télématique*** (80 - 100 périodes)
    Dates: dès le printemps 1995, en fonction de la demande.
- ***DACTYLOGRAPHIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR***
  - Apprentissage de la dactylographie par la méthode de la frappe des «dix doigts» avec le soutien d'un outil EAO (40 périodes)
    Dates: du 26.04.94 au 28.06.94, 10 soirées, le mardi de 17 h 30 à 21 h.

Possibilité de suivre des cours de remise à niveau en mathématiques et français à notre atelier de formation continue.
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures et le lundi et le mercredi de 17 h 30 à 22 heures, ✆ 032/97 55 10

Envoi de la documentation souhaitée sur simple appel téléphonique au 032/970 970

Délai d'inscription: deux semaines avant le début du/des module(s) choisi(s).
Renseignements: CIP, M. Hubert Droz, directeur adjoint et responsable NTI, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, ✆ 032/970 970.

6-12909

DIVERS

Ing. dipl. Fust conseil

Prêt à ranger: laver et sécher dans votre appartement!

Se raccordent partout (une prise suffit), très peu encombrants, d'une grande capacité (jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes de lavage, économiques...
Autres modèles de: Miele, Electrolux, Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG.

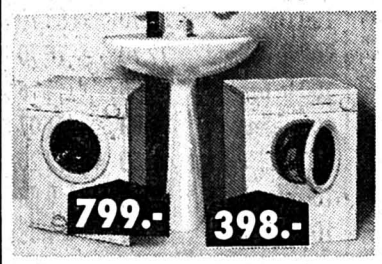

Novamatic WA 3
Lave-linge entièrement automatique, capacité 3 kg.
H 69, L 51, P 42 cm.
Location/m.* 47.-

Novamatic T 31
Séchoir, capacité 3,2 kg.
H 67, L 50, P 50 cm.
Location/m.* 22.-

* Durée minimale de location 6 mois *
• Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Paiement contre facture • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Ing. dipl. Fust CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO

ELECTROMENAGER

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039	26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032	22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038	25 51 51
Marin, Marin-Centre	038	33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021	311 13 01
Service de commande par téléphone	021	312 33 37

05-2569-110/4x4

OUVERTURE

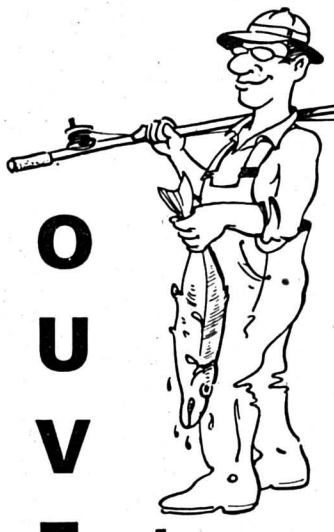

Magasin **Marastoni**

PÊCHE ET LOISIRS

Rte de Soleure 12 - 2072 SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 96 50
(en face des Caravanes Schulthess)

Vendredi 4 février 1994
8 heures à 18 h 30
(Verre de l'amitié dès 17 heures)

- ***Matériel haut de gamme:***
  Tubertini, Milo, G. Loomis, barques pliables, etc.
- ***Dernières nouveautés:***
  une surprise vous attend.
- ***Spécialisation mouche, rivière, anglaise, compétition.***
- ***Conseils par un pêcheur confirmé.***

28-1979

OFFRES D'EMPLOI

Metalor

MÉTAUX PRÉCIEUX SA MÉTALOR est la maison mère d'un groupe industriel à rayonnement international spécialisé dans l'élaboration de produits à base de métaux précieux ainsi que dans le recyclage de ces métaux.
Nous cherchons pour notre DÉPARTEMENT TECHNIQUE un

ingénieur ETS ou EPF
en électricité ou mécanique

pour déployer une activité en tant que

constructeur-automaticien

et se voir confier la responsabilité de notre section «ENGINEERING».
Directement rattaché au directeur d'exploitation, le préposé aura pour **tâches principales:**
- l'animation d'un groupe de développement et de réalisation de projets pour la rationalisation et l'automation de procédés de fabrication;
- la responsabilité du service d'entreten électrique.

Profil souhaité:
- ingénieur avec pratique des automates programmables;
- connaissances en construction mécanique;
- expérience industrielle de 5 à 10 ans;
- esprit d'initiative, ouvert et créatif;
- aisance dans les contacts humains.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de services ou de téléphoner à notre Service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR
Avenue du Vignoble, 2009 NEUCHÂTEL
✆ 038/206 111.

28-174

Louis Erard

L'esprit du temps

Nous cherchons, pour renforcer notre équipe de vente:

un(e) assistant(e) de direction

Activités principales:
- soutenir commercialement le réseau de vente international;
- s'occuper du marché suisse (vente, facturation, SAV);
- participer activement aux actions de promotions.

Profil souhaité:
- secrétaire au bénéfice de quelques années d'expérience;
- apte à travailler de manière indépendante;
- langues; français, anglais, allemand, parlé et écrit.

Vos offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser à:

MONTRES LOUIS ERARD
Rue de l'Ouest 2b
2725 LE NOIRMONT
✆ 039/53 19 80

14-510814

NOUS CHERCHONS

pour assurer la poursuite de notre objectif de qualité dans la réalisation du produit horloger de conception traditionnelle dans notre Atelier du Locle, un

sous-chef d'atelier

en raison de la retraite prochaine du titulaire actuel.

Le candidat doit bénéficier d'une formation horlogère complète avec CFC ou l'équivalent, d'une pratique des méthodes modernes de gestion d'une production de qualité et d'un sens éprouvé des relations humaines.

Nous vous offrons des conditions de travail et des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veuillez faire parvenir votre candidature, par écrit, au Service du personnel de

MONTRES ROLEX S.A.
Case postale 430
1211 Genève 24

18-1704

DEMANDES D'EMPLOI

Ingénieur ETS avec expérience de la direction PME, cherche à reprendre :

COMMERCE OU ENTREPRISE

à personne désirant se retirer des affaires et former son successeur avant de lui céder sa société.
Toute réponse sera traitée avec discrétion.
Ecrire sous chiffres R 028-780658 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

DÉBARRAS EN TOUT GENRE
Marcel Lehmann.
✆ 039/28 47 90 132-506459

Achète très cher pour exportation
Mazda, Honda, Mitsubishi, Toyota. Non expertisées, dès 1978. Même pour pièces ou à débarrasser.
De 6 à 24 h. 7 jours sur 7.
✆ 077/37 16 50 132-510818

TAXI 23 53 53
MESSAGERIE Intercity
reprend ses activités
après quelques jours d'absence.
Courtoisie GARANTIE 132-509265

IMMOBILIER

A louer
AU LOCLE
MAGASIN DE CHAUSSURES
150 m².
Tél.
077/37 28 31
28-501365

À LOUER QUARTIER OUEST LA CHAUX-DE-FONDS
APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES
mansardé, avec cuisine agencée.
Libre à convenir.
Tél.
039/23 26 58
132-12083

VERBIER
3-pièces ensoleillé et tranquille.
Fr. 425.–/640.–, la semaine, en été.
021 312 23 43
Logement City
(conservez l'annonce). 22-3328

Crans-Montana (Valais). A vendre avec autorisation pour les étrangers
BEAU 3½ PIÈCES
Entièrement meublé et équipé. Dans nouvelle résidence très ensoleillée, proche du centre, mais sans circulation.
Fr. 390 000.–
Renseignements:
✆ 027/23 53 00
Immo-Conseil SA
1950 Sion 2
36-256

Police-secours: 117

ORGUES CLAVIERS PIANOS
Technics
VENTE ET COURS
WAGNER MUSIQUE
Bd des Eplatures 21
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 95 12
Fontainemelon
✆ 038/53 31 92
Fleurier
28-1905

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.
Paiement comptant.
✆ 077/47 61 89
28-508170

Je cherche anciennes
cloches de vache
sonnailles et Chamonix.
Tél. 021 728 14 85.
22-525740/ROC

Feu: 118

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour remplir votre déclaration fiscale, vous trouverez de l'aide au secrétariat du POP, rue du Versoix 7.
✆ 039/28 63 65

Le matin:
Lundi, Mercredi, Jeudi } de 9 h à 11 h
Samedi: de 8 h – 11 h

Le soir:
Lundi, Jeudi } de 17 h 30 – 19 h

Attention: personnes possédant un appartement, des titres, actions, etc.: **uniquement sur rendez-vous!**

Personnes retraitées: nous avons davantage de temps pour vous le matin...

(Se munir des documents nécessaires; déclaration de salaire, attestation de chômage 1993, certificats d'assurances, **attestation assurance maladie 1993,** livrets d'épargne ou attestations bancaires, etc.).

Permanence dès le 7 février

Parti ouvrier et populaire
Unité socialiste
132-12423

GASTRONOMIE

Restaurant Pizzeria des Chasseurs

Mme Palella
Temple-Allemand 99
✆ 039/23 63 48
La Chaux-de-Fonds

8 ans 1986-1994

Le Restaurant des Chasseurs et leur nouveau cuisinier vous proposent leur mois astrologique

A partir du 1er février 1994

Nos pizzas zodiacales
Nos entrées et plats astrologiques
Le cocktail des astres vous sera offert

L'astrologue **PATRICK** sera à la disposition de notre clientèle pendant la durée de notre offre

Si vous désirez le consulter dans notre salle indépendante, votre repas du jour sera déduit du prix de la consultation

Astrologiquement vôtre

132-500598

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	385.—	385,50
Lingot	17.850.—	18.100.—
Vreneli 20.–	107,50	111,50
Napoléon	103,50	108,50
Souver new	131.—	138.—
Souver old	131.—	138.—
Argent		
$ Once	5,30	5,32
Lingot/kg	240.—	255.—
Platine		
Kilo	17.850.—	18.100.—

CONVENTION OR

Plage or	18.200.—
Achat	17.850.—
Base argent	290.—

INDICES

	1/2/94	2/2/94
Swiss Index	1911,87	2004,23
SMI	3148,70	3169,30
Dow Jones	3964,01	3976,00
DAX	2181,93	2188,22
CAC 40	2331,29	2353,68
Nikkei	20250,00	20416,30

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	1/2/94	2/2/94
Calida	1200.—	1200.—
Ciment Portland	600.—	600.—
Kuoni	41000.—	41000.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	256.—	260.—
Alusuisse p	630.—	640.—
Ascom hold. p	1365.—	1370.—
Baer hold. p	1860.—	1860.—
Bâloise hold. n	2880.—	2900.—
BBC IA	1125.—	1120.—
B. C. C.	940.—	940.—
Bobst p	1850.—	1880.—
Bührle n	155.—	156.50
C. F. N.	780.—	770.—
Ciba p	955.—	950.—
Ciba n	921.—	919.—
Ciba bp	913.—	917.—
Cortaillod n	6300.—	6400.—
CS hold p	743.—	757.—
CS hold n	145.50	148.50
Elektrowatt	4170.—	4170.—
EMS-Chemie p	4960.—	4990.—
Georg Fischer p	1220.—	1225.—
Forbo p	2900.—	2910.—
Galenica bp	490.—	480.—
Holderbank p	980.—	980.—
Jelmoli	935.—	925.—
Landis n	961.—	968.—
Logitech n	225.—	230.—
Merkur hold. p	380.—	383.—
Mœven p	460.—	453.—
Nestlé n	1408.—	1398.—
Neuchât. n	840.—	841.—
Reassur p	750.—	750.—
Reassur n	700.—	703.—
Roche p	12310.—	12300.—
Roche bj	7055.—	7180.—
Sandoz p	4375.—	4360.—
Sandoz n	4330.—	4330.—
Sandoz bp	4260.—	4260.—
SBS p	519.—	530.—
SBS n	253.—	258.—
Schindler p	7800.—	7750.—
Sibra n	256.—	255.—
SMH 100	220.—	219.—
Sulzer n	950.—	957.—
Swissair n	850.—	870.—
UBS p	1486.—	1510.—
UBS n	363.—	370.—
W'thur p	840.—	841.—
W'thur n	795.—	793.—
Zurich p	1568.—	1575.—
Zurich n	1574.—	1575.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	1/2/94	2/2/94
Abbott Labor	42.25	42.75
Aetna LF	91.25	91.25
Alcan alu	35.25	35.25
Am Cyanamid	72.25	72.25
Amoco	78.50	78.50
ATL Richf	161.50	163.—
ATT	83.—	82.—
Baker Hu	29.50	29.50
Baxter	34.—	34.50
Boeing	63.—	62.25
Caterpillar	152.—	153.50
Citicorp	63.50	63.50
Coca Cola	59.50	59.75
Du Pont	81.—	82.25
Eastm Kodak	64.—	64.75
Exxon	97.—	96.50
Gen Elec.	157.—	154.50
Gen Motors	89.25	88.—
Halliburton	47.—	47.—
Homestake	32.—	33.50
Honeywell	47.75	47.75
Inco ltd	40.—	40.50
IBM	82.75	82.25
Litton	100.—	100.—
MMM	157.50	154.—
Mobil corp	116.50	117.—
Pacific Gas & El	49.—	48.—
Pepsico	58.—	57.75
Pfizer	94.—	93.25
Phil Morris	87.75	86.75
Philips pet	43.25	43.25
Proct Gamb.	85.50	84.75
Rockwell	57.75	59.25
Sara Lee	32.50	32.75
Schlumberger	86.50	85.75
Sears Roeb	81.25	77.50
Texaco	98.50	96.—
Unisys	19.—	20.—
Warner Lamb.	93.75	93.75
Waste Manag.	42.25	42.50
Woolworth	37.50	36.75
Anglo AM	65.—	65.50
Amgold	126.—	127.—
De Beers p	33.25	33.25
ABN Amro Hold.	54.—	54.—
Aegon NV	80.—	79.50
Akzo	155.—	157.—
Philips	36.—	35.50
Royal Dutch	158.50	158.50
Unilever NV	172.—	172.50
Allianz Hold n	2365.—	2340.—
Basf AG	252.—	252.—
Bayer AG	308.—	306.—
BMW	663.—	655.—
Commerzbank	313.—	312.—
Daimler Benz	687.—	689.—
Degussa	407.—	397.—
Deutsche Bank	701.—	703.—
Dresdner BanK	366.—	367.—
Hoechst	267.—	264.—
Mannesmann	347.—	350.—
Mercedes	676.—	676.—
RWE	416.—	412.—
Schering	932.—	922.—
Siemens	603.—	597.—
Thyssen AG	216.—	213.—
VEBA	429.—	427.50
VW	372.—	374.—
Fujitsu Ltd	13.50	13.75
Honda Motor	23.—	22.25
Nec corp	14.25	14.25
Sanyo electr.	6.15	6.—
Sharp corp	22.50	22.—
Sony	85.—	82.50
Aquitaine	105.50	106.—
Norsk Hyd n	50.—	50.—

PARIS

	1/2/94	2/2/94
Alcatel Alsthom	781.—	783.—
BSN	948.—	957.—
Euro Disneyland	36.95	36.15
Eurotunnel	52.20	52.90
Générale Eaux	2875.—	2874.—
L'Oréal	1357.—	1374.—
Lyonnaise Eaux	595.—	604.—
Sanofi	1110.—	1101.—
Paribas	562.—	575.—

LONDRES

	1/2/94	2/2/94
B.A.T.	5.27	5.20
British Petrol.	3.75	3.83
British Telecom	4.69	4.76
Cadburry	5.22	5.20
Glaxo	6.59	6.68
Imperial Chem	7.96	8.10

TOKYO

	1/2/94	2/2/94
Ajinomoto	1380.—	1380.—
Canon	1620.—	1580.—
Daiwa House	1690.—	1650.—
Fuji Bank	2280.—	2250.—
Fujitsu	1040.—	1040.—
Hitachi	902.—	880.—
Honda Motor	1700.—	1620.—
Komatsu	896.—	895.—
Matsush el I	1730.—	1690.—
Mitsub. el	587.—	567.—
Mitsub. Heavy	714.—	709.—
Mitsui co	750.—	747.—
Nippon Oil	736.—	735.—
Nissan Motor	820.—	841.—
Nomura sec	2360.—	2330.—
Olympus opt	1090.—	1050.—
Ricoh	810.—	794.—
Sankyo	2630.—	2600.—
Sanyo elect.	467.—	456.—
Shiseido	1250.—	1220.—
Sony	6400.—	6170.—
Takeda chem.	1290.—	1280.—
Tokyo Marine	1330.—	1330.—
Toshiba	729.—	724.—
Toyota Motor	1960.—	1960.—
Yamanouchi	2200.—	2170.—

NEW YORK

	1/2/94	2/2/94
Aetna LF & CAS	62½	63¼
Alcan	24½	24⅝
Aluminco of Am	79⅜	79¼
Amax Inc	27¼	27⅜
Asarco Inc	25¾	25⅞
ATT	56¼	56⅝
Amoco Corp	53⅞	54¾
Atl Richfld	111¾	111⅜
Boeing Co	42¾	43½
Unisys Corp	13¾	14⅜
Can Pacif	18⅜	18.–
Caterpillar	105⅝	104⅝
Citicorp	43⅜	43⅜
Coca Cola	41½	41½
Dow chem.	63¾	63¾
Du Pont	56¾	56¼
Eastm. Kodak	44⅜	44⅞
Exxon corp	66¼	67¼
Fluor corp	44½	46⅛
Gen dynamics	94⅛	93⅜
Gen elec.	106⅞	109.–
Gen Motors	61.–	61½
Halliburton	32.–	34.–
Homestake	23⅛	21⅞
Honeywell	32½	33½
Inco Ltd	27¾	28.–
IBM	56⅜	56¼
ITT	99⅜	99⅜
Litton Ind	69.–	69¾
MMM	105⅞	106½
Mobil corp	80.–	81¼
Pacific gas/elec	33⅜	33½
Pepsico	39⅝	39⅝
Pfizer inc	63⅞	64.–
Phil. Morris	59¾	59⅝
Phillips petrol	30⅛	30⅞
Procter & Gamble	58¼	58¾
Rockwell intl	41⅜	41.–
Sears, Roebuck	53¾	51¼
Texaco inc	66½	67¾
Union Carbide	24⅝	26.–
USX Corp	42½	42½
UTD Technolog	66⅝	66⅝
Warner Lambert	65¾	65¾
Woolworth Co	25¾	25⅞
Xerox	97¼	96⅝
Zenith elec	7¾	8⅛
Amerada Hess	48.–	49½
Avon Products	54¾	53.–
Chevron corp	93⅛	93⅞
UAL	145.–	146.–
Motorola inc	99⅛	101.–
Polaroid	35.–	33⅝
Raytheon	67⅞	66⅞
Ralston Purina	44⅛	44⅜
Hewlett-Packard	84⅛	85¾
Texas Instrum	71⅛	72¾
Unocal corp	29½	29⅞
Westingh elec	14.–	14.–
Schlumberger	59.–	60¼

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.41	1.48
1 $ canadien	1.05	1.12
1 £ sterling	2.11	2.25
100 FF	24.10	25.40
100 lires	0.0830	0.0890
100 DM	81.70	85.70
100 fl. holland.	72.70	76.70
100 fr. belges	3.96	4.16
100 pesetas	0.99	1.07
100 schilling aut.	11.60	12.20
100 escudos	0.80	0.88
100 yens	1.30	1.38

DEVISES

1 $ US	1.43	1.46
1 $ canadien	1.07	1.10
1 £ sterling	2.14	2.19
100 FF	24.40	24.90
100 lires	0.0849	0.0871
100 DM	82.90	84.60
100 yens	1.32	1.35
100 fl. holland.	74.—	75.50
100 fr belges	4.—	4.09
100 pesetas	1.01	1.04
100 schilling aut.	11.78	12.02
100 escudos	0.81	0.84
1 ECU	1.60	—

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Direction **Le Locle**

Sem. 05

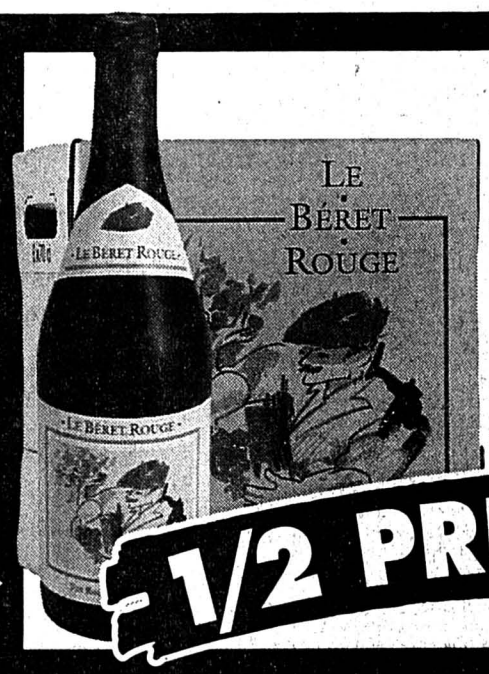

6 bouteilles de LE BÉRET ROUGE

Vin rouge français

carton 6 x 70 cl

10.50

au lieu de 21.-

1/2 PRIX

JUMBO, L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !

Rôti de porc

Epaule

kg **9.90**

au lieu de 16.-

Poireaux

Verts, importés

kg **1.95**

sac 2 kg

Carottes 2.85

sac 2,5 kg

Pommes GOLDEN 3.95

Classe 2

Filets de flet

kg **13.-**

au lieu de 19.-

Cervelas

1/2 PRIX

2 x 100 g **.95**

au lieu de 1.90

Jambon à l'os fribourgeois 100 g **1.90**

au lieu de 2.40

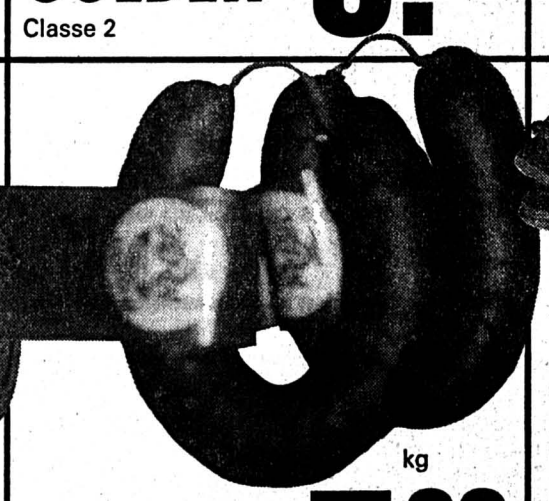

Saucisse aux choux kg **7.90**

au lieu de 9.-

Lard à cuire fumé kg **11.90**

Pièces 600 - 900 g

au lieu de 17.-

Croissants précuits 220 g **2.70**

Paquet de 6 pièces

au lieu de 3.20

6 yogourts DANONE Supra 6 x 150 g **3.90**

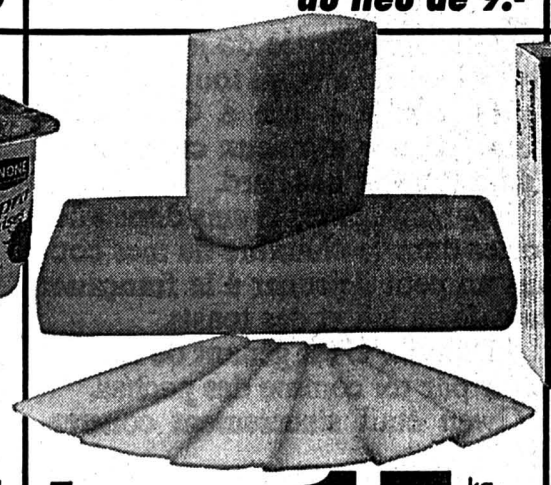

Fromage à raclette EMMI kg **15.-**

au lieu de 17.50

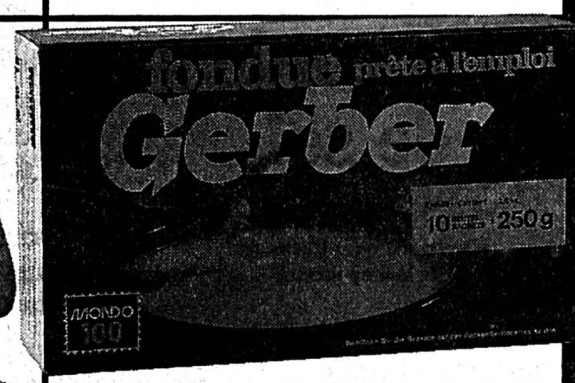

Fondue GERBER 2,5 kg **29.50**

Paquet de 10 x 250 g

2-2200

* Durée 48 mois, 10 000 km/an, casco totale non incluse, caution 10%.

Nous avons déjà payé les extra de la nouvelle Polo Style. Vous n'êtes pas fâché au moins?

Nos chefs de produits qui, d'ordinaire, sont plutôt regardants devaient avoir le cœur sur la main le jour où leur est venue l'idée de la Polo Style.

Sur la petite dernière de chez VW – rendez-vous compte! – les extra sont à nos frais. Pneus larges, volant sport, sièges sport, toit ouvrant, intérieur «Cosmic» ou galerie sur la 2 volumes, vous avez tout sans bourse délier.

Vous gagnez même sur le prix, à savoir fr. 16 650.– (leasing: fr. 246.– par mois ou fr. 8.10 par jour*) pour la Polo Style Coupé et fr. 16 050.– (leasing: fr. 238.– par mois ou fr. 7.85 par jour*) pour la Polo Style 2 volumes.

Avec une offre aussi séduisante et autant d'extra gratuits en jeu, vous êtes au moins sûr de ne pas venir chez l'agent VW pour rien.

La nouvelle Polo Style. Vous savez ce que vous achetez.

02-11512-30/ROC

AMAG, importateur VW et Audi, 5116 Schinznach-Bad, et les 550 partenaires VW vous offrent un parcours d'essai très Style.

La Chaux-de-Fonds – SPORTING GARAGE SA – J.-F. Stich – Tél. 039/26 44 26

Le Locle Garage Pandolfo & Cie Tél. 039/31 50 00
La Ferrière Garage du Jura, J.-C. Geiser Tél. 039/61 12 14
Saint-Imier Garage Touring, Carrosserie L. Fiorucci Tél. 039/41 41 71

132-12001

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Importante industrie de la région, recherche un

adjoint du directeur de production

(gestion, amélioration, étude et construction des procédés de fabrication, développement et mise au point de nouveaux produits, étude des coûts et suivi des normes qualité «ISO»).

Ce poste demande: une expérience réussie dans la **production / industrialisation** et de **bonnes notions** d'**allemand** ou d'**anglais.**

Intéressé, dans ce cas contacter M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #

132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • **039/23 04 04**

DIVERS

AU
DEPANNEUR

Location, achat, vente machines pour bricoleurs et artisanat

ACTION du 3 au 5 février 1994

AFFÛTAGE - AIGUISAGE

de vos ciseaux, couteaux, haches, mèches hélicoïdales, cisailles, etc.

1 pièce sur 5 gratuite

Av. Léopold-Robert 163 – la Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 93 68 – Fax 039/26 11 53

13021

VACANCES - VOYAGES

UNIQUE

35.- adulte **21.- enfant**

SKI NOUVEAU Télésiège 4 places débrayable
+
BAINS THERMAUX

Venez goûter aux joies du ski sur des pistes fabuleuses et vous relaxer grâce aux bienfaits de la piscine thermale

OVRONNAZ
LA STATION QUI OFFRE PLUS !
à 15 minutes sortie autoroute RIDDES
Valais

36-5318-01/ROC

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 50

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

Ce matin j'ai la tête de tous les autres: le teint plombé et les yeux au milieu de la figure.

Au grand étonnement de Kay on m'a chargée du service des invités. Car ils sont à «son» étage. Celui de feu Liz Stone. Madame Edwina en a décidé ainsi afin que je puisse facilement communiquer avec ma cousine et son mari sans attirer l'attention.

– Dans le fond, ça s'explique, a réfléchi Kay. Vous êtes entre Français. C'est plus pratique à cause de la langue.

Je me suis gardée de lui dire que Gwen parlait l'anglais tout aussi bien que si elle était née à Chicago et même beaucoup mieux car l'accent d'ici est plutôt nasillard.

Vers neuf heures je suis donc allée porter dans la chambre de mes cousins un petit déjeuner à la française: du café au lait et des toasts.

– Dany!... C'est gênant de se faire servir par toi comme des pachas.

Gwen était sincèrement consternée.

Assise dans son lit, vêtue d'une élégante chemise à fanfreluches, ses noirs cheveux répandus sur son oreiller comme une coulée d'ébène, elle était ravissante. Ses yeux paraissaient plus clairs que jamais.

– Je t'assure que tu es bien la seule à être gênée, répliquai-je. Moi, je trouve ça plutôt amusant.

Son mari sortait de la salle de bains, rasé de près et déjà habillé.

– N'importe comment, voilà qui n'aura qu'un temps, fit-il. Pour Dany, ce genre de situation n'est pas destiné à durer.

Je n'aime pas tellement la petite lueur gentiment ironique qui brille parfois dans l'œil de Jacques Landry.

C'était le cas à cette minute. Je me suis demandé s'il voulait dire que je resterais relativement peu de temps à Chicago comme je le leur avais laissé entendre la veille ou si, à son avis, c'est ma situation chez les Stone qui ne tarderait pas à changer.

Je n'ai rien à cacher, heureusement, car il doit être bien difficile de dissimuler quoi que ce soit, même un simple espoir, à mon bon cousin le détective. C'est ennuyeux dans un sens.

J'ai demandé à Gwen des nouvelles de son père. Avec toute cette histoire Stone nous n'en avions même pas parlé. C'est pourtant un sujet fort intéressant. Durant ce mémorable été où ma petite cousine a rencontré son Landry, mon oncle, de son côté, est tombé amoureux d'un mannequin légèrement call-girl sur les bords, j'ai cru le deviner, bien qu'on jette sur le passé de la dame un voile pudique. Il l'a épousée. On fait des bêtises à tout âge...

Ce que je comprends moins, c'est l'enthousiasme que Gwen a toujours manifesté pour cette union.

– Papa?... Il ronronne littéralement. Vicky le mène par le bout du nez.

– Je ne vois pas tellement matière à ronrons là-dedans.

– Si, si. (A suivre)

Il y a un an – Première épreuve, première annulation: les Championnats du monde de ski manquent leur départ à Morioka. La neige, puis le vent, empêchent les organisateurs de donner le départ de la descente du combiné féminin. C'est bien parti... (Imp)

BRÈVES

Football

France A': en demi-teinte

L'équipe de France A' et l'équipe nationale de Tunisie ont fait match nul 1-1 (mi-temps 1-0) en match amical disputé hier soir à Tunis. Pour son baptême du feu depuis, Aimé Jacquet a eu droit à une prestation en demi-teinte de la part de ses joueurs. Après un départ fulgurant des Français (penalty de Gnako à la 4e), les deux équipes ont pratiqué un football plutôt décousu.

Supercoupe: Parme vainqueur

Vainqueur par 1-0 à Parme, l'AC Milan semblait destiné à s'approprier sans coup férir sa troisième Supercoupe d'Europe. C'était sans compter avec la volonté, la furia offensive. Les Parmesans ont dominé tant et plus pour s'imposer logiquement par 2-0 après prolongation. L'arbitre suisse Kurt Röthlisberger accordait des réussites à Sensini (67e) et Crippa (4e minute de la prolongation).

Maradona attaque

Le feuilleton relatif à la carrière de Diego Maradona, déjà émaillé de nombreuses péripéties, a connu deux nouveaux épisodes: quatre journalistes postés devant la résidence de l'international argentin de football ont été touchés mercredi par des coups de carabine à air comprimé, au lendemain de l'annonce de la résiliation du contrat du joueur avec les Newell's Old Boys de Rosario (division 1 argentine).

Ski alpin

Un slalom ou un super-G demain

Le jury des courses Coupe du monde de Sierra Nevada (Esp) a décidé d'avancer l'une des deux courses restant à disputer à vendredi. La météo décidera (jeudi matin) si ce sera le slalom spécial ou le super-G.

Cyclisme

Les Jolidon à mi-classement

Au classement de l'UCI, publié récemment, les frères Jocelyn et Jacques Jolidon occupent les 427e et 447 rangs (836 coureurs classés), alors que leur groupe «Saxon» figure à la 42e place sur 55 équipes. (y)

Hockey sur glace - Les belles années du HC La Chaux-de-Fonds*

De Jones à Pelletier

Harold Jones, engagé pour la saison 1964-65, n'a finalement fait qu'une apparition – avant de revenir en 1979 – mais il a rempli son contrat avec le retour du HC La Chaux-de-Fonds en Ligue nationale A. Néanmoins, durant la saison, les habitués des Mélèzes vécurent quelques aventures.

Par **Raymond DÉRUNS**

Deux grands du HCC

Le gardien Gérald Rigolet et le capitaine de l'équipe, René Huguenin. (Archives)

Charles Frutschi, président, avait des idées bien arrêtées. Il avait un premier but: relancer le hockey chaux-de-fonnier et redonner au public de la région le goût de reprendre le chemin de la patinoire des Mélèzes, comme au temps des Domenico, Bagnoud, Tinembart, Conrad et autres frères Delnon.

Un premier travail: des démarches auprès de la Fédération tchèque dans l'espoir qu'elle délègue un entraîneur à La Chaux-de-Fonds. Le préavis est d'abord favorable. Malheureusement la suite des événements nous apprend que les Tchécoslovaques ne peuvent donner suite à cette demande!

C'est alors qu'Harold Jones met le cap sur La Chaux-de-Fonds. Non seulement avec sa femme et sa petite fille, mais accompagné de deux jeunes Canadiens: Bill Percy et James Dickson.

UN VETO DE LA LIGUE SUISSE

Pour l'ouverture de la saison aux Mélèzes, un hôte de marque: le HC Chamonix, champion de France, avec Gaston Pelletier, Provost et autres Chappot.

Sans reprocher à ses hockeyeurs la défaite qu'ils venaient de subir face aux Français, le public chaux-de-fonnier restait bien mitigé sur la prestation des Canadiens. Une semaine plus tard, La Chaux-de-Fonds donne la réplique à la réputée formation des Diavoli de Milan. On doit normalement revoir sur la glace les trois Canadiens, Jones, Percy et Dickson.

S'appuyant sur un règlement de la Ligue suisse, les arbitres mettent leur veto à la présence des trois Canadiens! Dickson est sacrifié et reste sur le banc, tandis que Jones et Percy peuvent s'aligner.

Comme aucun arrangement ne peut être conclu sur la qualification des trois Canadiens, un beau matin, Percy et Dickson décident de se rendre en France. Ils foulent ainsi la frontière sans rien dire, avec «armes et bagages», ne donnant plus aucun signe de vie! Une affaire qui eut le don de faire parler, dans le haut comme dans le bas du canton.

Tous ces événements n'entamèrent pas le moral des Chaux-de-Fonniers restés fidèles au club: Galli, Huguenin, Turler, Gentil, Scheidegger, Stettler, Sgualdo, auxquels se joignent Dannmeyer (de retour de Fleurier), Chevalley et Renaud (ex-Young-Sprinters). La suite, on la connaît: la victoire sur Ambri-Piotta et le retour du HC La Chaux-de-Fonds en LNA.

AVEC JEAN BISAILLON

Harold Jones, de retour dans son pays, c'est un autre Canadien qui lui succède: Jean Bisaillon. Souriant et sympathique à la fois, il demande une discipline de fer. Il est respecté de toute l'équipe. Les débuts en LNA sont difficiles et le HC La Chaux-de-Fonds n'évite pas les problèmes. Néanmoins, le championnat se termine bien avec un huitième rang. De quoi se montrer satisfait.

75 ans

Cette année-là, notre équipe nationale dispute le championnat du monde du groupe B. René Huguenin fait partie du voyage en Yougoslavie. La Suisse, pourtant favorite, ne termine qu'au sixième rang.

VOICI GASTON PELLETIER ET GÉRALD RIGOLET

La presse du pays est unanime. Incontestablement, le HC La Chaux-de-Fonds réussit les deux plus beaux transferts de l'entre-saison 1966-67. Ce sont les arrivées de Gaston Pelletier, entraîneur-joueur, et du gardien de Villars, Gérald Rigolet.

Premier problème: il faut attendre le mois d'octobre pour disposer de la glace aux Mélèzes. Les Chaux-de-Fonniers doivent dorénavant s'entraîner tous les vendredis sur la patinoire de Villars. Gaston Pelletier compte sur les matches amicaux pour préparer son équipe, mais les contacts sont difficiles avec les équipes étrangères.

Pelletier est sévère avec ses «protégés». Il ne veut pas que les déplacements hebdomadaires à Villars et retour, en voitures particulières, soient des voyages pour prendre des «cures d'air». Il est d'ailleurs le premier à montrer l'exemple. Et l'ambiance est rapidement créée dans la formation neuchâteloise, d'autant plus que René Huguenin, Michel Turler, Francis Reinhard, Marcel Sgualdo et Gérald Rigolet sont appelés à porter le maillot de l'équipe nationale.

Aux Mélèzes, on joue toujours sur une patinoire non couverte. D'où quelques problèmes lorsque la neige se met à tomber, comme par exemple lors d'un derby La Chaux-de-Fonds - Young-Sprinters (ce dernier battu, 10-0).

Le championnat se termine sans problème pour les Chaux-de-Fonniers: une troisième place, derrière Kloten et GE Servette.

Mais déjà, on annonce pour la prochaine saison, les arrivées de Pousaz, de Stambach et de Diethelm.

De belles soirées en perspective... R. D.

Samedi, page spéciale

Dimanche, il y aura 75 ans, une assemblée d'amateurs de hockey fondait, le 6 février 1919, le HC La Chaux-de-Fonds. Un rappel historique, samedi, dans une page spéciale. (rd)

Deuxième ligue: Université NE s'impose face à Star Chaux-de-Fonds

Succès logique, mais sans gloire

● UNIVERSITÉ NE - STAR CHAUX-DE-FONDS 5-1 (2-0 1-1 2-0)

La troupe de Jean-Blaise Matthey a logiquement empoché, hier soir, deux unités supplémentaires face à Star Chaux-de-Fonds. Un succès qui, soit dit en passant, n'ajoute que peu de chose au palmarès des universitaires.

Face à de jeunes Chaux-de-Fonniers enthousiastes et ardents à la lutte, les recevants ont non seulement été sérieusement contre-carrés, ils ont longuement «séché» devant l'équation que leur posaient astucieusement les gars de Robert Paquette. En réalité, la décision est intervenue essentiellement sur le plan technique. A ardeur égale, les universitaires ont nettement mieux maîtrisé la rondelle dans les «moments chauds» d'où la différence de rendement quelque peu frustrante pour les Stelliens. En vérité, une confrontation à oublier pour Université NE autant qu'elle est porteuse d'espoir pour les gens du Haut.

Patinoires du Littoral: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Turrian et Vuilleumier.

Buts: 13e Rochette (Dubois, Bobillier) 1-0. 14e Rochette 2-0. 30e Ross 3-0. 32e Degen (Meyer, Ganguillet) 3-1. 42e Rochette (Lapointe) 4-1. 59e Lapointe (Ross) 5-1.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Université NE: Rioux; Kisslig, Bobillier; Floret, Vaucher; Vessaz, Rochette, Gosselin; Willi, Ross, Dubois, Lapointe, Gigon.

Star Chaux-de-Fonds: Carcache; Ganguillet, Leuba; Perinetti, Wüthrich; N. Vuilleumier; Huguenin, Degen, Meyer; Boillat, Marolda, Viret; Linder, Eugstler, Tavernier. (deb)

CLASSEMENT

1. Moutier	14	13	0	1	119- 29	26
2. Uni NE	15	10	2	3	99- 58	22
3. Unterstadt	14	9	2	3	81- 56	20
4. Saint-Imier	14	7	2	5	64- 55	16
5. Le Locle	14	7	2	5	76- 70	16
6. Court	14	6	1	7	54- 59	13
7. Pts-Martel	14	4	3	7	57- 67	11
8. Fr.-Mont.	14	4	1	9	56- 68	9
9. Star CdF	15	3	1	11	41- 93	7
10. Allaine	14	1	0	13	34-126	2

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 4 février. 20 h 30: Star Chaux-de-Fonds - Unterstadt-Etat FR. **Samedi 5 février. 17 h 30:** Moutier - Allaine. **18 h 30:** Saint-Imier - Université NE. **20 h:** Le Locle - Franches-Montagnes. **21 h:** Les Ponts-de-Martel - Court.

Patinage artistique

Kerrigan apte pour les JO

La Fédération américaine de patinage artistique (USFSA) a donné son feu vert à la participation de Nancy Kerrigan aux Jeux de Lillehammer à l'issue d'un examen de passage réussi de la patineuse.

A dix jours de l'ouverture des JO d'hiver, Kerrigan, victime le 6 janvier d'une agression à coups de barre de fer, devait présenter son programme olympique devant un jury spécial de l'USFSA chargé d'évaluer la performance et la condition physique de la patineuse.

Chuck Foster, l'un des juges de l'USFSA, a déclaré sur WBZ, une radio de Boston, que Nancy Kerrigan avait exécuté son programme deux fois sans difficulté et qu'elle avait les moyens de présenter un «programme spectaculaire».

Après son agression, Nancy Kerrigan avait obtenu une dérogation exceptionnelle de l'USFSA pour représenter les Etats-Unis à Lillehammer, sous réserve de l'approbation du jury de la Fédération.

HARDING CLAME SON INNOCENCE

De son côté, Tonya Harding, «chargée» par son ex-mari, qui l'accuse d'être à l'origine de l'agression contre sa rivale Nancy Kerrigan, continue de clamer son innocence. Harding a reconnu avoir su, quelques jours après l'agression, que certains de ses proches y étaient impliqués, mais elle affirme n'avoir pas été au courant avant le méfait. (si)

PATINOIRE DES MÉLÈZES

Vendredi 4 février 1994
à 20 h 30

HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

HC Unterstadt-Etat

Les pucks de la rencontre sont offerts par:
Theben SA
Vidéo-Shop H. Benninger
Texsana SA, nettoyage chimique
Restaurant du Reymond, famille Vetterli
M. Bolomey, revêtements de sols
U. Brechbühler, transports-terrassements
VAC René Junod SA
Mercerie du Temple, Mme Messerli, Grand-Rue 24 Le Locle

Avec le soutien de:
L'Impartial

Les cannes du match sont offertes par:
Carrosserie des Grandes-Crosettes, H. Séchaud

Hôtel de France
Can Foni
Restaurant - Pizzeria
Jmp.des Cent-Pas 8 - 2400 Le Locle - Tél. 039/31.15.44
2 menus chaque jour
7 jours sur 7 — 7 à 23 h
Vendredi 4 et samedi 5 février
dès 20 heures
soirée portugaise
animée par **José Batista**
Souper aux spécialités du pays
Tous les dimanches dès 16 h
thé en musique
animé le 6 février par
Timann et ses rythmes
132-510912

AUTOS - MOTOS - VELOS

Le temps des reprises.

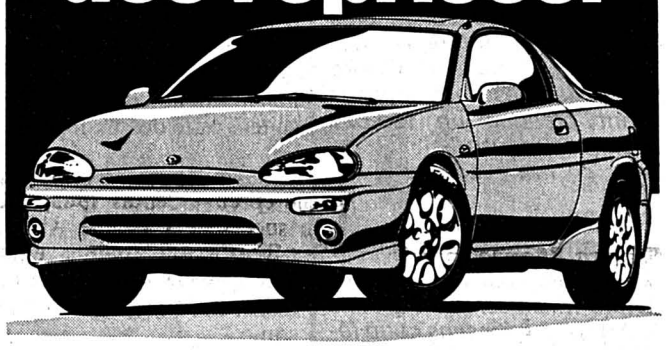

Nous vous faisons la meilleure offre du moment et de l'année.

AU CENTRE AUTOMOBILE

Votre **concessionnaire** pour **Le Locle et environs**

R. ROBERT ✆ **039/37 14 14**
Les Ponts-de-Martel
Rouler de l'avant. mazda
157-14414

Camps de ski pour la jeunesse

Ski alpin
Zinal — 4 au 9.4.94 — 12-14 ans — Fr. 220.–

Excursions à ski
Saas-Fee — 11 au 16.4.94 — 14-19 ans — Fr. 280.–
(skis avec fixations de marche à disposition)

Renseignements et inscriptions:
Service des sports, Ecluse 67, 2004 Neuchâtel
Case postale 156, ✆ 038/22 39 35-36
28-119

IMMOBILIER

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds
appartement 3½ pièces
neuf, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitro-céramé, 2 salles d'eau. Libre tout de suite ou à convenir.
Gérance Perrucio
Mlle Huguenin
✆ 039/31 16 16
241-220388

K.BRUN
Immobilien und Verwaltungen
Agence immobilière
TH.-Kocher-Strasse 11, rue Th. Kocher
2501 Biel-Bienne ✆032/28 84 74
LES BREULEUX, rue du Midi 8
Nous louons tout de suite ou à convenir, bel
APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES
Balcon, situation ensoleillée.
Loyer: Fr. 790.– + Fr. 90.– + 23.– TV
Concierge: ✆ 039/54 12 46
6-2938

LE LOCLE

LA CHAUX-DU-MILIEU
Grande salle
Vendredi 4 février à 20 h 15
Un abonnement: Fr. 16.– / 3 pour 2
2 tours royaux / 1 tour gratuit

MATCH AU LOTO DU CHŒUR MIXTE DE LA VALLÉE
157-500953

OFFRES D'EMPLOI

VAUCHER sport
Rue du Temple, LE LOCLE
Tél. 039/31 13 31
Nous engageons pour août 1994
UN APPRENTI VENDEUR
en articles de sport
mais attention il devra pratiquer couramment ou le ski ou le tennis ou la montagne.
Il aura en plus un esprit dynamique et débrouillard.
L'intéressé aura l'avantage de compléter une équipe dynamique.
Prendre rendez-vous par téléphone
157-14070

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ✆ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Tartare de saumon ou ris de veau
cuisseau de lapin, garniture, dessert, café. **Fr. 22.50**
Réservation appréciée
157-14308

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/ 13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit
C/Im/5/Do

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

IMMOBILIER

A LOUER
Billodes 65
Le Locle
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Entièrement rénové, avec cuisine agencée, salle de bains, Libre de suite.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

NARDIN
GÉRANCE IMMOBILIÈRE
A louer au Locle, Corbusier 21
• 1 PIÈCE Fr. 390.– c.c.
132-12688
Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

SPECTACLES - LOISIRS

POST BAR MUSIC LIVE
2405 La Chaux-du-Milieu
✆ 039/36 11 16
présente
DIXIE ANGELS
avec Dale Powers
Boogie-woogie, rythm'n blues
Vendredi 4 février 1994 à 22 h 30
157-14107

VACANCES - VOYAGES

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE
Les Caraïbes à la française
Dès 1485 fr. / 15 jours / Vol + hôtel
Dès 1390 fr. / 15 jours / vol + bungalow
CRÉOLE-VOYAGES
TÉL. 071 45 22 77
36883/4x4

Ce soir, n'oubliez pas... cours pour débutants à 20 h 15
Rue des Envers 39, Le Locle
ECOLE DE DANSE y.m. Melodie Le Locle
Rock, samba, valse, tango, rumba, etc.
157-14197

LA CROISETTE
LA BOUILLABAISSE
jusqu'à fin février 1994
Marais 10 – 2400 Le Locle
Nicole et François Berner
157-14083

L'annonce, reflet vivant du marché

Ski alpin - Descente de la Sierra Nevada: Hilary Lindh s'impose en l'absence des Autrichiennes

D'un petit centième

Vice-championne olympique de la spécialité à Albertville en 1992, l'Américaine Hilary Lindh (24 ans), originaire de l'Alaska, a fêté son premier succès en Coupe du monde en enlevant la descente de la Sierra Nevada. Elle a devancé pour un malheureux centième la Française Mélanie Suchet, laquelle a commis une erreur fatale dans les derniers mètres, ce qui lui a certainement coûté la victoire.

L'Italienne Isolde Koster, victorieuse samedi de la tragique descente de Garmisch, a pris la troisième place à 44 centièmes. A la veille des obsèques d'Ulrike Maier, les Autrichiennes n'avaient pas fait le déplacement. Aucune Suissesse ne figure parmi les dix premières de cette descente.

CHUTE SPECTACULAIRE

Le dernier succès d'une Américaine dans une descente de Coupe du monde remontait à 1986 lorsque Pam Fletcher l'avait emporté à Vail. Mais sans la faute de Mélanie Suchet, ce sont les Françaises, à la recherche d'une victoire dans une telle épreuve depuis 1983, date du succès de Caroline Attia à San Sicario, qui auraient vaincu le signe indien.

Deuxième de la tragique descente de samedi dernier à Garmisch, Mélanie Suchet (17 ans) a confirmé toutes les promesses qu'elle avait dévoilées ces dernières semaines. Néophyte en Coupe du monde, la descendeuse des Ménuires avait pointé le bout de son nez à Tignes (10e), Saint-Anton (13e) et Cortina (15e) avant sa performance de Garmisch. Avec Suchez, les Françaises tiennent peut-être leur atout majeur pour Lillehammer.

Hilary Lindh et Melanie Suchet ont été servies par l'apparition d'un soleil opportun grâce auquel elles ont pu tirer parti d'une neige plus molle. Sur la piste qui accueillera les Mondiaux de 1995, Hilary Lindh a signé un beau retour au premier plan après une longue traversée du désert. La saison dernière à Haus, l'Américaine s'était gravement blessée au genou.

Cette descente, organisée quatre jours seulement après l'accident mortel d'Ulrike Maier, a été marquée par la chute spectaculaire de Miriam Vogt. Partie juste après Lindh et Suchet, l'Allemande menait la course d'une demi-seconde au temps intermédiaire avant de rater sa réception sur un saut. Heureusement, elle est sortie indemne de cette cabriole.

PAS UN GRAND SOUVENIR

Les Suissesses ne garderont pas un grand souvenir de cette escapade en Espagne. Seule Heidi Zurbriggen, douzième, avait le sourire à l'arrivée. «Cette piste ne m'inspirait pas. Curieusement, j'ai le sentiment de l'avoir plutôt bien négociée. Cela va me donner confiance pour Lillehammer», relevait-elle.

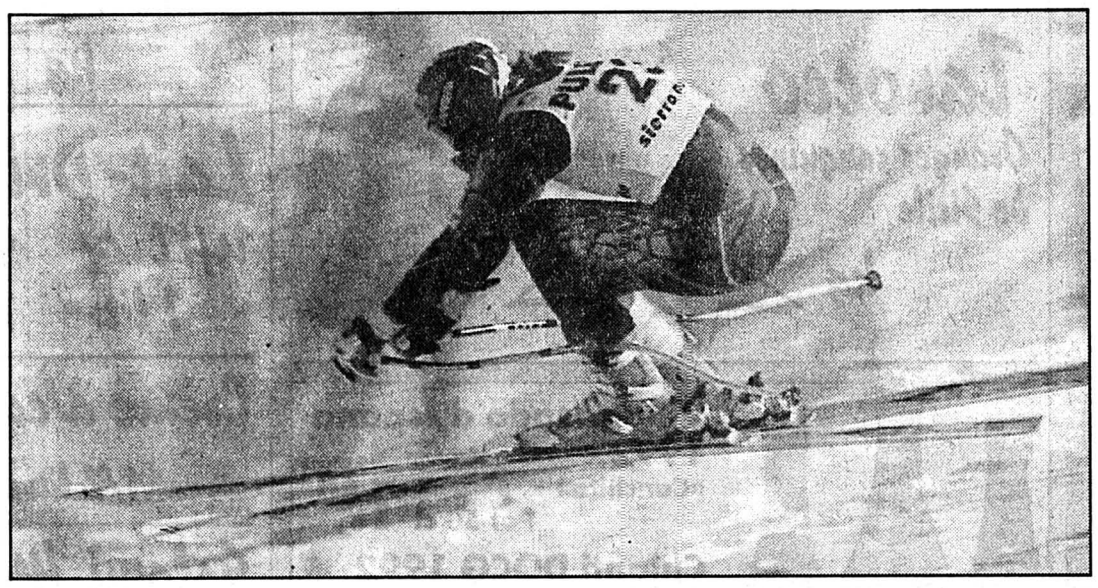

Hilary Lindh
Un premier succès en Coupe du monde. (Keystone)

Avec le dossard 40, la Valaisanne Madlen Summermatter a pris la vingt-quatrième place. Vreni Schneider, combiné oblige, à pris le risque de s'aligner dans cette descente pour se classer finalement au trente-quatrième rang. «En raison du drame de Garmisch, j'ai longtemps hésité avant de me décider à courir cette descente. Mais si je ne l'avais pas disputée aujourd'hui, je crois bien que je n'aurais plus jamais osé m'aligner dans une descente... Maintenant, je suis contente d'être en bas de cette piste.»

Si Heidi Zeller-Bähler (37e) s'explique difficilement cette contre-performance, Chantal Bournissen peut plaider les circonstances atténuantes pour sa 38e place. La Valaisanne a perdu un bâton juste après le départ. Un handicap insurmontable sur une piste aussi longue. (si)

Classements

Sierre Nevada (Esp). Descente dames: 1. Lindh (EU) 2'04"21. 2. Suchet (Fr) à 0"01. 3. Kostner (It) à 0"44. 4. Seizinger (All) à 0"75. 5. Gladicheva (Rus) à 0"79. 6. Bouvier (Fr) à 0"85. 7. Pace (Can) à 0"92. 8. Schmidinger (EU) à 0"95. 9. Perez (It) à 1"05. 10. Wiberg (Su) à 1"21. 11. Ertl (All) à 1"29. 12. Zurbriggen (S) à 1"36. 13. Renoth-Krenn (All) à 1"38. 14. Gerety (EU) 1"42. 15. Häusl (All) à 1"49. **Puis les autres Suissesses:** 24. Summermatter à 2"33. 34. Schneider à 2"89. 37. Zeller-Bähler à 3"25. 38. Bournissen à 3"36. 39. Heubi à 8"14. 60. May à 9"00.
Coupe du monde. Général: 1. Wiberg (Su) 1029. 2. Schneider (S) 1010. 3. Wachter (Aut) 898. 4. Seizinger (All) 744. 5. Maier (Aut) 711. **Puis les autres Suissesses:** 35. Von Grünigen 158. 45. Accola 117. 47. Zingre 110. 51. Zurbriggen 100. 54. Rey-Bellet 90. 70. Bernet 64. 86. Bournissen 26. 94. Roten 16. 95. May 15. 99. Nef 12. 106. Lambrigger 11. 109. Heubi 9. 112. Summermatter 7.
Descente: 1. Seizinger (All) 282. 2. Pace (Can) 268. 3. Suchet (Fr) 222. **Puis les Suissesses:** 17. Zeller-Bähler 70. 30. Zurbriggen 44. 40. Bournissen 26. 50. Schneider et Summermatter 7.
Par nation (Dames + Messieurs): 1. Autriche 7337 (3135 + 4202). 2. Italie 4560 (2336 + 2224). 3. Suisse 4170 (2013 + 2157). (si)

BRÈVES

Tennis

Victoires chaux-de-fonnières

Les tournois organisés à La Croisée à Delémont conviennent aux joueurs chaux-de-fonniers qui viennent d'y remporter deux compétition R6/R9. Dans la première, Patrick Sgobba a battu en finale le Delémontain Wenzin par 7-6 6-4, alors que dans la seconde c'est Christian Jacot qui en a fait de même en dominant le Jurassien Philippe Rais. (y)

Francs-Montagnards en finale

Plusieurs jeunes francs-montagnards ont atteint les finales des championnats jurassiens. Raphaël Brossard défendra ainsi les couleurs du TC Saignelégier en catégorie II, alors que D. Jobin s'est incliné en finale des garçons I. Son frère, G. Jobin a également connu la défaite à ce même stade en catégorie IV/V. (y)

Connors pas découragé

Jimmy Connors n'est nullement découragé par son élimination au premier tour du tournoi de San Jose. Après huit mois d'absence, le vétéran américain (41 ans) a bien résisté à son compatriote Alex O'Brien, de 18 ans son cadet, s'inclinant 6-4 7-5 après avoir mené 2-0 dans chaque set.

Lillehammer: 84,6% des billets vendus – *Lillehammer, qui accueillera à partir du 12 février les XVIIe Jeux olympiques d'hiver, a d'ores et déjà battu le record de billets vendus pour des JO – 1,17 million, soit 84,6% du total disponible – à dix jours de la cérémonie d'ouverture. Le précédent record avait été établi à Los Angeles, avec un total de 83,6% de billets vendus pour les Jeux d'été en 1984. (si)*

Messieurs: la descente de Garmisch annulée

Pas le cœur à l'ouvrage

La descente masculine Coupe du monde de Garmisch Partenkirchen, prévue samedi, a été annulée. Ce renvoi est dû, selon les sources officielles, à un changement brusque de la température qui a fait disparaître une bonne partie de la neige en bas de la piste.

Mais quatre jours seulement après le tragique accident d'Ulrike Maier, les personnes bénévoles de la station allemande, chargées d'aménager la piste, n'avaient pas le cœur à l'ouvrage. Il faut chercher dans cette démobilisation bien compréhensible les vraies raisons de ce renvoi.

LE CAP SUR LAAX

Après l'annulation de la descente Coupe du monde messieurs de Garmisch, les descendeurs suisses ont mis le cap sur Laax, dans les Grisons, où ils s'entraîneront en prévision de la descente olympique de Lillehammer.

Dans le camp suisse, Daniel Mahrer ne mâchait pas ses mots à l'égard de la Fédération internationale: «La FIS aurait dû réagir plus tôt et nous faire courir ailleurs». (si)

Ski de fond - Nocturne à La Vue-des-Alpes

Arrivée serrée

On a joué serré hier soir à La Vue-des-Alpes lors de la deuxième course de la Tournée des nocturnes du Giron jurassien. C'est ainsi d'une petite seconde que Didier Fatton a précédé Christophe Pittier.

En fait, c'est seconde manche, organisée par le Ski-Club La Sagne, s'est disputée au même endroit que la première: au bas des Loges, mais sur une distance plus longue. Il est vrai que, cette fois, c'est en style libre que les concurrents (45 hommes, 10 dames) en ont décousu après un départ en ligne.

En l'absence de Daniel Sandoz, vainqueur le 12 janvier dernier, c'est donc Fatton qui a profité de l'occasion pour s'adjuger la victoire, mais, au classement général, c'est l'inusable Claudy Rosat qui prend la tête. Côté féminin, Deborah Maegerli a confirmé son premier succès.

Tout se beau monde devrait se retrouver le 16 février prochain. En attendant, la plupart de ces fondeurs ont rendez-vous samedi pour les 15 kilomètres de Chaumont, alors que les populaires sont conviés, eux, au Tour des Franches-Montagnes dimanche aux Breuleux.

Messieurs: 1. Fatton (Chaumont) 32'08". 2. Pittier (La Chaux-de-Fonds) 32'09". 3. Rosat (La Brévine) 32'39". 4. Châtelain (Saignelégier) 32'45". 5. Schmidt (La Brévine) 32'53".

Dames: 1. Maegerli (La Vue-des-Alpes) 28'57". 2. Beuret (Saignelégier) 29'00. 3. Simon-Vermot (La Brévine) 29'01". 4. Châtelain (Les Reussilles) 29'53". 5. Oppliger (Mont-Soleil) et Matthey (Le Locle) 31'01". (Imp)

● **Avec le soutien de «L'Impartial»**

IMMOBILIER

28-1616
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15
APPARTEMENTS 1½ et 2 PIÈCES
Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.– et 490.– + charges.
✆ 038/31 78 03
Le Château ● 2034 Peseux

NARDIN
GÉRANCE IMMOBILIÈRE
A louer à La Chaux-de-Fonds
● MAGNIFIQUE 4½ PIÈCES
Fr. 1455.– c.c.
Cuisine agencée, balcon.
Quartier Chapeau-Râblé.
● 3 PIÈCES Fr. 940.– c.c.
Cuisine agencée.
Quartier Hôpital.
Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds
132-12886

Exceptionnel!
TORGON (VS)
(Portes du Soleil)
Résidence «Les Crêtes».
Situation de premier ordre.
Cuisine complètement équipée
au m² Fr. 2400.–.
Studio dès Fr. 69 000.–
Appartement dès Fr. 145 000.–
(65 m² et plus).
Appartements témoins à visiter.
Tél. 077 25 32 19 ou 022 736 04 44.
18-5883/4x4

A remettre à Delémont
magasin d'antiquités
(env. 100 m² - 5 vitrines)
Maison fondée en 1956.
Eventuellement appartement à disposition.
S'adres. à Maurice Paratte, Annonciades 13, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 22 47.
165-703816/4x4

DIVERS

Profitez!
Potages Knorr diverses sortes
Trio
au lieu de 4.20
3.55
PROSTEL bière sans alcool
6 x 33 cl
au lieu de 4.20
2.10
Lapins frais
1 kilo
En vente dans les filiales avec produits frais.
9.90
Bourgogne Comtes de Chartogne a.c. vin rouge français 1991
6 x 7 dl
au lieu de 44.70
27.70
Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Do-5/3.2.94
Nous sommes toujours avantageux!
DENNER SUPERDISCOUNT
44-52/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

visavis

actuel cette semaine

valable du 3.2. au 5.2.94

Tarocco
Oranges sanguines de Sicile
kg **1.40**

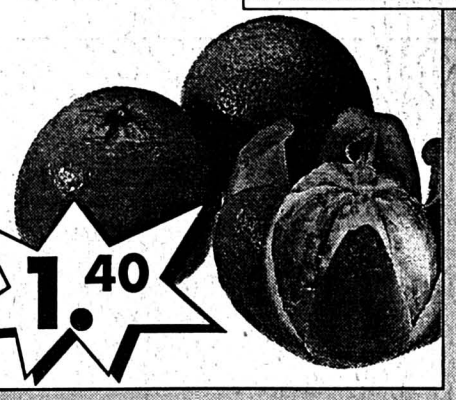

Choux-fleurs étrangers
kg **1.95**

Lait-Drink UHT
1 litre **1.65**

Crème à café
1/2 litre **2.50**

Salami Milano
pièce à 350 g **5.95**
en tranches 100 g **1.95**

Vino rosado d'Espana 1992
«Conchita»
Pot 50 cl **1.80** (+ dépôt)

Chianti DOCG 1992
«Capitelli»
Pot 50 cl **2.60** (+ dépôt)

Côtes-du-Rhône AC
«Belamour»
Pot 50 cl **2.30** (+ dépôt)

NESCAFÉ CLASSIC
verre 200 g **9.40**

Cailler • Lait • Noisettes
2 x 100 g **2.95**

KitKat Nestlé
Multipack 5 x 48 g **2.95**

Hero
Rösti 500 g **2.95**

Vel Citron
Duo 2 x 750 ml **5.75**

express
plus Lanolin 1 litre **4.90**

Tempo
Mouchoirs 10 x 10 **1.95**

44-217/4x4

v 1.05/94

DIVERS

CSP CENTRE SOCIAL PROTESTANT
PROBLÈMES CONJUGAUX?
Ne les laissez pas s'aggraver
PRENEZ RENDEZ-VOUS
✆ 039/28 37 31
28-1928

A la Maison du Peuple
le jeudi 3 février 1994, 20 h précises
GRAND MATCH AU LOTO
Abonnement: Fr. 16.– pour 40 tours = 4 cartons. 50% en bons d'achat, 50% en marchandises.
Durant la soirée, il sera joué 2 royales hors abonnement à Fr. 1.– la carte
Maximum de marchandise autorisé
Organisation: vétérans gymnastes La Chaux-de-Fonds
132-511811

Ceci vous concerne tous
même si votre budget est limité
Vous avez le sentiment que vos partenaires financiers ne sont pas à vos petits soins et qu'ils sont trop nombreux, alors... Téléphonez à **Newfield Ltd** au 038/30 11 19, sans engagement de votre part et demandez une analyse **gratuite** de votre situation financière. Nous évaluons, améliorons, discutons de votre situation financière en tout temps et en toute discrétion. **Pourquoi hésiter? C'est gratuit et vous contactez des professionnels.**
28-521131

LOURDES

72e PÉLERINAGE INTERDIOCÉSAIN DE LA SUISSE ROMANDE

avec la participation de
Mgr Joseph Candolfi, évêque auxiliaire du diocèse de Bâle

Direction:
Mgr Jacques Richoz, vicaire général, Fribourg

Par train:	Par avion:
3-9 mai 1994	**4-9 mai 1994**
5 jours à Lourdes	5 jours à Lourdes

Fr. 650.– (prix forfaitaire)
dès Fr. 990.– (Genève)

Inscrivez-vous sans tarder

Clôture des inscriptions:
Par train: 1er mars 1994
Par avion: 1er avril 1994

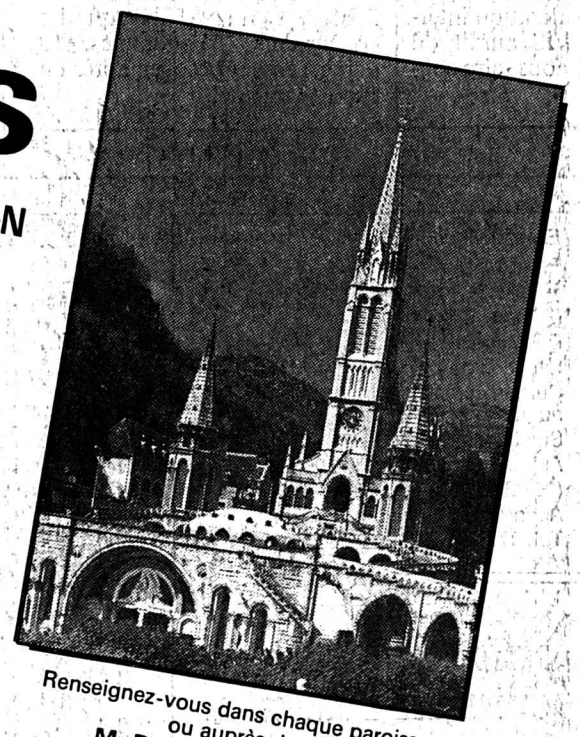

Renseignez-vous dans chaque paroisse ou auprès de
M. Raymond Nussbaum
rue de la Perrière 3
2003 Neuchâtel
✆ 038/31 82 39 (le soir de préférence)

17-1071

CTL HORLOGERIE SA

A Villeret, vallon de Saint-Imier et à Villars-sur-Glâne, chez USIFLAMME SA

Nous offrons un poste de

RESPONSABLE DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Dans cette fonction vous serez rattaché au directeur général.
Vos tâches principales seront les suivantes:
- participer à l'élaboration du système Assurance Qualité du Groupe industriel Cartier
- élaborer, implanter et suivre le système Assurance Qualité à CTL;
- coordonner les actions de progrès, la formation et l'information en matière d'Assurance Qualité ainsi que la gestion des contrôles de la qualité.

Votre profil idéal répond aux critères ci-après:
- être ingénieur en mécanique, microtechnique ou titre jugé équivalent;
- bénéficier d'une expérience industrielle ainsi que d'une formation en gestion de la qualité;
- maîtriser les outils informatiques et statistiques;
- avoir des qualités d'organisateur, de leader.

Prenez contact avec nous.
Nous vous ferons visiter nos ateliers ultra-modernes, uniques dans le monde horloger. Ce cadre de travail exceptionnel pourrait être le vôtre. Et si vous avez l'ambition de participer au prestige international de marques de renom telles que:
CARTIER, BAUME & MERCIER, YVES SAINT-LAURENT,
vous êtes peut-être le futur collaborateur que nous attendons.
Appelez directement le 039 42 11 75, Mme Yolaine Bôle, ou adressez votre offre à
CTL HORLOGERIE SA
Les Faverges 1, 2613 Villeret

CTL COMPAGNIE DES TECHNOLOGIES DE LUXE HORLOGERIE SA

LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER

175-14459/4x4

MAÇON-CARRELEUR diplômé
EFFECTUE TOUS VOS TRAVAUX
Devis gratuit, sans engagement.
Prix intéressants.
✆ **039/23 06 83**
Natel 077/37 63 89
132-12281

DÉPANNAGES CHAUFFAGES ET POMPES À MAZOUT
Marcel Lehmann.
✆ 039/28 47 90 132-506459

BAR Le Petit Paladin.
✆ 039/23 85 51
Serre 101 – La Chaux-de-Fonds
Un apéro vous est gracieusement offert
Jeudi 3 février à l'occasion de l'inauguration de notre nouveau mobilier de 17 à 20 heures.
132-12590

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES
(Doses, granules, gouttes, suppositoires, ampoules...) sont préparés par nos soins dans les plus brefs délais
pharmacie pillonel
Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 46 46/47
Cartes de crédit acceptées
132-12396

Formation continue

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR AUTOCAD
du 2.3 au 29.3.1994
du 5.4 au 29.4.1994

- ***PRISE EN CHARGE PAR LA CAISSE DE CHOMAGE POSSIBLE, SOUS CERTAINES CONDITIONS.***

SISA SERVICES INFORMATIQUES **SA**
Lémania ★★★★ INFORMATIQUE
Faubourg du Lac 11 - 2001 NEUCHATEL
Tél. 038/ 25 31 25 - Fax 038/ 24 38 25
241-105609

Moser: vendredi ou samedi – *L'Italien Francesco Moser tentera une nouvelle fois de battre, vendredi ou samedi à Mexico, dans ce qui devrait être son ultime tentative, le record du monde de l'heure. Moser avait annoncé lundi qu'il effectuerait cette dernière tentative hier. «Quel que soit le résultat, ce sera la dernière fois que je le tenterai dans ma vie», avait alors déclaré l'Italien.* (si)

TV-SPORTS

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.

France 2
15.40 Tiercé.
00.20 Basketball. Coupe d'Europe: Pau-Orthez - Cibona Zagreb.

France 3
20.30 Journal des sports.

EUROSPORT
09.00 Gymnsatique artistique.
10.00 Patinage artistique.
12.00 Eurogolf.
13.00 Ski artistique.
14.00 Snooker.
16.00 Objectif Lillehammer.
16.30 NHL action.
17.30 Motors.
18.30 Euroski.
19.30 News 1.
20.00 Basketball: Malines - Barcelone.
21.30 Olympic magazine.
22.00 Boxe.
23.30 ATP-Tour-Magazine.
00.00 Billard.
01.00 News 2.

BANCO JASS

♥ 9, V, D
♣ 6, 8, 10, A
♦ 9, A
♠ 9, R, A

Basketball - Coupe de Suisse, quarts de finale: Union NE perd contre GE Basket

Manque de mobilité

● **UNION NE - GE BASKET 76-91 (38-43)**

Eh bien non! Ce n'est pas encore cette année qu'Union NE disputera une finale de Coupe de Suisse. Hier soir, face à GE Basket, l'équipe de Milan Mrkonjic a par trop manqué de mobilité, de vivacité, pour espérer passer l'épaule. Leur «mitraillette» Boban Kocic proprement muselée, les Unionistes se sont montrés incapables de prendre la défense genevoise en défaut.

Neuchâtel
Renaud TSCHOUMY

Entraîneur de GE Basket, Jean-Paul Rebatet avait superbement préparé son coup: Alberi, Weilenmann et Margot se sont en effet appliqués à mettre Kocic sous l'éteignoir. Marqué à la culotte, le Serbe n'allait pas faire preuve de sa précision habituelle.

«La défense qu'il a subie n'explique pas tout, nuançait Milan Mrkonjic. Boban était simplement dans un mauvais soir. Il a raté des shoots qui représentent autant de paniers en temps normal.» Et lorsque Kocic tousse, c'est toute l'équipe qui est malade. On s'en est rendu compte hier soir...

DEUX HOMMES

Appliqué sur sa tactique défensive, GE Basket n'a - dans un premier temps - compté que sur deux hommes pour faire la différence en attaque, à savoir William Moore et Olivier Deforel. Et dans le premier «vingt», tous deux se sont régalés. Se faisant respectivement les auteurs de 19 et 20 points, ils ont pratiquement inscrit tous les points de leur équipe en première mi-temps, Sydney Rice marquant les quatre autres points pour arriver au total de 43...

En face, Union NE avait multiplié les mauvaises passes et les approximations, ne devant qu'à Fabrice Bertoncini et Bertrand Lambelet de concéder si peu de terrain (cinq points, en fait) à l'heure du thé. Kocic fut méconnaissable et Soukharev tarda à entrer dans la partie. Difficile, dans ces conditions, d'espérer renverser la situation.

«FAUX FRÈRE»

Pourtant, et malgré les erreements des Neuchâtelois, les visiteurs ne parvenaient pas à prendre leurs distances. 38-43 à la pause, mais 56-55 à la 27e. GE Basket reprit le large pour mener de sept points à un peu moins de dix minutes du terme (58-65). Mais Union NE refit son retard. Et en l'espace de 20 secondes, Bertoncini (smash sur contre-attaque) et Soukharev (à trois points) renversaient la vapeur (33e: 68-67). Et à la 36e minute, on nageait en pleine incertitude (72-72).

Mais Robert Margot - le «faux frère»... - choisit cet instant pour sortir le grand jeu. A trois points (une fois), à deux points (une fois) et aux lancers francs (quatre fois). 72-81: la messe était dite. Le dernier panier à trois points de Bertoncini (39e, 76-81) s'avérait insuffisant. GE Basket gérait les dernières secondes du match à la perfection et obtenait ainsi son billet pour les demi-finales.

DÉCOMPRESSION

«Nous avons donné trop souvent l'occasion aux Genevois de s'exprimer, déplorait Milan Mrkonjic. Je ne dis pas que nous nous sommes battus tout seuls. Reste que nous avons été mauvais, dans l'organisation de notre jeu comme dans les shoots. Kocic aurait pu représenter la clé du match mais, comme déjà dit, il n'était pas dans un bon soir. Il n'a pas fait le match qu'on pouvait attendre de lui.»

Et, d'une manière plus générale: «Nous manquions singulièrement de variété dans notre jeu. Devant, personne ne bougeait. Il était donc difficile de prendre GE Basket de vitesse. A la décharge de mes joueurs, à qui je n'en veux absolument pas, je rappellerai qu'ils ont disputé un grand match samedi dernier. Une décompression entrait donc dans la nature des choses.»

Mais les Unionistes n'auront pas le temps de se reposer: samedi, place au tour final. Avec la venue, à la Salle omnisports, de GE Basket! Qui a parlé de revanche..?

R.T.

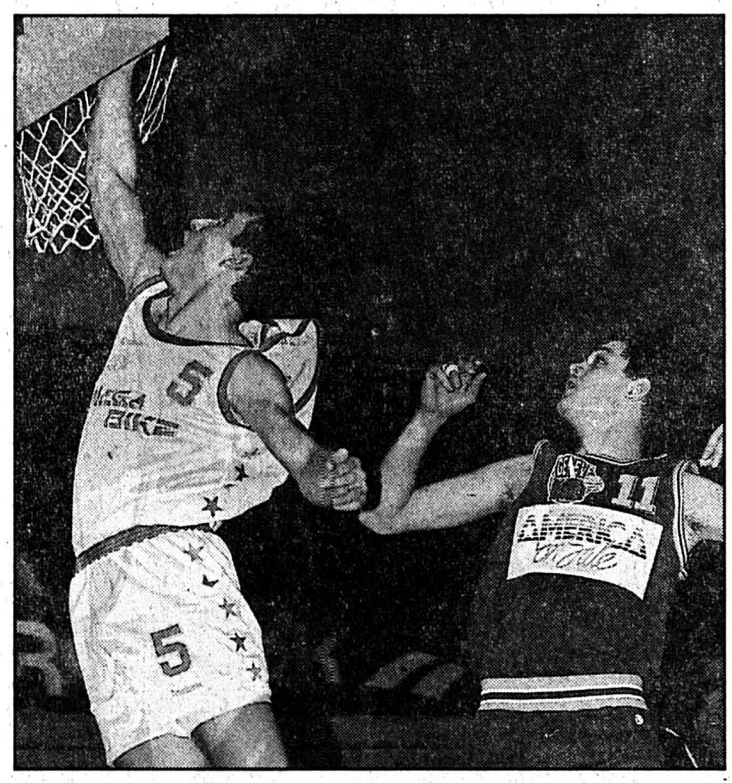

Fabrice Bertoncini - Olivier Deforel
La bonne prestation du Neuchâtelois (à gauche) a été insuffisante. (Impar-Galley)

Salle omnisports: 950 spectateurs.

Arbitres: MM. Bendayan et Honegger.

Union NE: D. Crameri (1), Bertoncini (17), Soukharev (26), Lambelet (12), Huber, Kocic (12), Perlotto (6), V. Crameri (2), Lopez.

GE Basket: Lenggenhager (2), Weilenmann, Moore (31), Alberi (2), O. Deforel (29), G. Deforel, Rice (10), Margot (17).

Notes: sortis pour cinq fautes: Lenggenhager (33e), Perlotto (35e) et Lambelet (40e).
En chiffres: Union NE inscrit 29 paniers sur 61 tirs (47%), dont 8 à trois points (3 x Bertoncini, 2 x Lambelet, 2 x Perlotto et Soukharev), et 10 lancers francs sur 12 (77%). GE Basket inscrit 32 paniers sur 54 tirs (59%), dont 2 à trois points (Moore et Margot), et 25 lancers francs sur 31 (81%).
Au tableau: 5e: 10-7; 10e: 16-20; 15e: 30-34; 25e: 49-51; 30e: 58-63; 35e: 69-72.

Tennis - Tournoi de Marseille: Rosset se qualifie aussi

Nouveau duel helvétique

Duel helvétique au tournoi de Marseille. Après Jakob Hlasek, vainqueur du Français Rodolphe Gilbert, Marc Rosset a également passé le cap du premier tour du tournoi ATP phocéen, doté de 538.000 dollars. Les deux Suisses seront opposés l'un à l'autre aujourd'hui.

Rosset a battu l'Autrichien Alex Antonitsch, numéro 90 à l'ATP, par 6-4 6-3 en une heure et 22 minutes de jeu. Marc Rosset est tenant du titre sur la Canebière et actuellement classé 17e mondial, Jakob Hlasek 62e.

Les deux Helvètes se sont déjà affrontés deux fois dans des tournois ATP. L'an dernier, à Marseille déjà, au stade des demi-finales (6-2 6-4) et, cette année, à Melbourne (6-4 7-6/7-4 3-6 6-2), le Genevois avait dominé le Zurichois.

Contre Antonitsch, Rosset a fait le break au neuvième jeu de la manche initiale pour conclure le set sur son service (6-4) en trois quarts d'heure. Il enchaînait, pour débuter la deuxième manche, avec un nouveau break et remportait le set et le match sur le troisième service brisé à l'Autrichien au neuvième et ultime jeu (6-3) en 37 minutes. Antonitsch a repoussé cinq autres balles de break.

Le Genevois évoquait son match face à Hlasek: «Jakob a l'air de bien jouer, à nouveau. C'est contre lui que j'ai remporté ma seule victoire d'une tournée australienne désastreuse.»

Hlasek, qui s'est qualifié en double en compagnie de Pioline, a déclaré qu'il espérait faire aussi bien qu'à Melbourne, où il avait pris un set au Genevois. «Je peux même espérer faire mieux, car la surface est plus lente qu'en Australie».

RÉSULTATS

Marseille. ATP-Tour. 540.000 dollars. Premier tour du simple messieurs: Nargiso (It) bat Pioline (Fr/2) 3-6 6-3 6-4. Rosset (S/4) bat Antonitsch (aut) 6-4 6-3. Boetsch (Fr) bat Stadling (Su) 6-2, 6-4. Delaître (Fr) bat Olhovskyi (Rus) 7-6 (7-4) 6-3.
Premier tour du double: Hlasek-Pioline (S/Fr) battent Knowles-Paes (Bah/Inde) 6-4 6-1.

(si)

PMUR

De l'or pour «Uranium-de-Tillard»?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Langeais (trot attelé, réunion I, 5e course, 2900 mètres, départ 15 h 47).

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Vénus-de-Foliot	2900	J. Raffin	J. Raffin	24/1	5a4a7a
2	Valseur-Barbes	2900	C. Bigeon	C. Bigeon	14/1	2a2a2a
3	Unique-de-Fany	2900	A. Sionneau	A. Franjoux	28/1	Da0a0a
4	Une-de-Simardière	2900	D. Bethouart	D. Bethouart	21/1	0a3a0a
5	Terreau-des-Bois	2900	A. Laurent	F. R. Le Vexier	23/1	2a0a1a
6	Ubu-de-la-Garenne	2900	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	19/1	3m0m0a
7	Uraba	2900	P. Levesque	P. Levesque	6/1	Da2a3a
8	Urasie-de-Canisy	2900	D. Vimond	D. Vimond	11/1	0a1a2a
9	Twist-de-Lorgère	2900	Y. Dreux	J.-J. Beausse	25/1	0a0aDa
10	Una-Ganga	2900	J. Verbeeck	J. C. Rivault	5/1	2a0aDa
11	Ténor-de-Mareuil	2900	J.-B. Bossuet	J.-B. Bossuet	32/1	0a7a0a
12	Uranium-de-Tillard	2900	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	4/1	1a1aDa
13	Une-Deux-Trois	2925	C. Chalon	G.-M. Dreux	19/1	0aDa5a
14	Ultranza	2925	M. Dabouis	R. R. Dabouis	55/1	0a2mDa
15	Shannon	2925	B. De Folleville	J. Kruithof	17/1	7a4aDa
16	Unnamed	2925	J. E. Dubois	J. E. Dubois	19/1	Da6a0a
17	Vivaldi-de-Chénu	2925	F. Pellerot	N. Baglin	25/1	0a7a0a
18	Un-Cadeau	2925	D. Cordeau	D. Cordeau	18/1	0a5a4m

NOTRE OPINION

12
Reste sur deux victoires contre les mêmes adversaires; une bonne base.
10
Elle aime ce parcours et a prouvé la dernière fois qu'elle avait sa place dans un tel lot.
2
Voyez sa musique et vous comprendrez pourquoi il faut lui faire confiance.
9
Il trouve un superbe engagement lui qui part avec 25 m d'avance sur «Un-Cadeau».
7
Il devrait se trouver parmi les bases, mais il est tellement peu fiable..
8
Elle nous a déjà surpris en partant en seconde ligne, alors vu sa situation et sa terrible pointe finale...
5
C'est un cheval honnête qui reste sur une bonne perf.; puis son driver et son entraîneur sont en forme.
1
Il n'est pas impossible pour un petit accessit car il est confirmé sur la distance.

LES REMPLAÇANTS:
15
Ce bon vieux serviteur a surpris et le poids des ans ne pèse pas sur lui.
18
Lauréat du G.N.T. il peut s'octroyer une quatrième ou cinquième place.

IMPAR-PRONO
12*
10*
2*
9
7
8
5
1
*BASES

COUP DE POKER
8

AU 2/4
12 - 7

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
12 - 10 - X

IMPAR-SURPRISE
10
2
12
1
9
7
5
15

AKT 5/94

COOP bous informe

LES DEFIS COOP A LA VIE CHERE

Seulement jeudi, vendredi et samedi
du 3.2. au 5.2.1994

Mini-roses le bouquet de 10	**6.20**
Oranges Tarocco de Sicile le filet de 2 kg	**2.50**

Hits hebdo Coop
du 1.2. au 7.2.1994

Tous les cafés Jubilor de Coop sous vide/moulus, 500 g p.ex. Jubilor Classico, ~~5.90~~ **4.60**	**1.30** de moins
Margarine Planta le lot de 2 x 250 g	~~3.90~~ **3.10**
Fromage à raclette suisse le morceau d'env. 800 g, les 100 g	~~2.09~~ **1.69**
Oignons perlés Midi à partir de 2 bocaux de 210 g nets chaque bocal	~~1.20~~ **-.95**
Tomates passées Pomito Parmalat le lot de 2 x 500 g	~~3.10~~ **2.40**
Saucisse au chou ou au foie la pièce de 300–500 g, le kg	**8.50**
Huile d'arachide Coop la bouteille de 1 litre	~~5.20~~ **4.60**
Toutes les crèmes Coop en pot de 500 g p.ex. Chocolat, ~~1.60~~ **1.20**	**-.40** de moins
Bâtons aux noisettes Arni 1 kg	~~8.40~~ **6.50**
Chocolait Kambly le lot de 2 x 100 g	~~6.60~~ **4.90**
Maltesers Family le lot de 3 x 150 g	~~7.50~~ **5.90**
Jus de fruits Mondial en briks de 1 litre p.ex. jus d'orange, 4 x 1 litre ~~4.80~~ **3.60** p.ex. jus d'orange et d'abricot, 1 litre ~~1.90~~ **1.60** p.ex. jus d'orange sanguine, 1 litre ~~2.–~~ **1.70** p.ex. jus d'orange, 1 litre ~~1.20~~ **-.90** p.ex. jus de pamplemousse, 1 litre ~~1.50~~ **1.20** p.ex. Vitafit, 1 litre ~~2.60~~ **2.30**	**-.30** de moins

Lessives

Comfort Concentrat en recharge le lot de 2 x 1 litre	~~12.20~~ **9.90**
Express liquide le lot de 2 x 1 litre	~~11.20~~ **8.50**

STUDIO Coop

Recette TV:

Glace à la vanille et sauce à l'orange

pour 4 personnes

Sauce: le zeste d'une ½ orange sanguine · 3 dl de jus d'orange sanguine (2–3 oranges) · 60–80 g de sucre · 1½ c.à s. de maïzena (15 g env.) · 2 c.à s. de Grand Marnier · 400 g env. de glace à la vanille Gold Star.

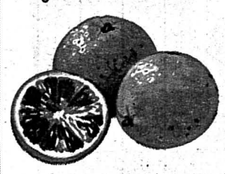

Préparation: bien laver l'orange, en peler la moitié à l'éplucheur et couper des zestes très fins (en julienne). Exprimer le jus de toutes les oranges, le mettre dans une petite casserole, ajouter du sucre et porter à ébullition. Délayer la maïzena dans 2 c.à s. d'eau froide, ajouter au jus et faire bouillir tout en remuant. Laissez refroidir la sauce et ajouter le Grand Marnier. Préparer 4 coupes en y mettant des boules de glace. Napper de sauce et décorer avec les zestes d'orange. Servir aussitôt.

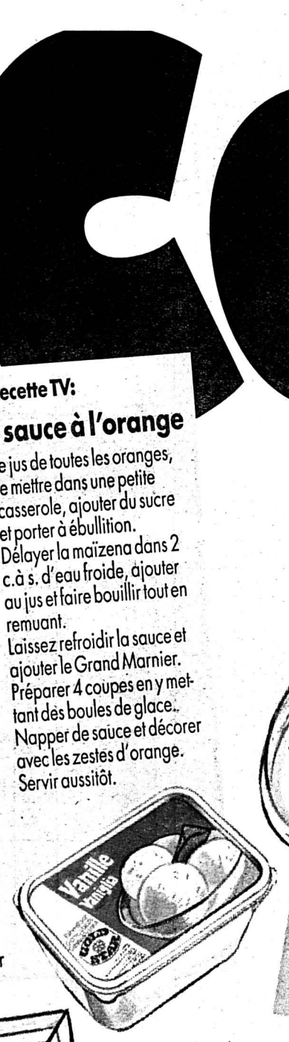

15.–

Sauteuse avec couvercle en verre tous feux, Ø 24 cm

Dans les Centres Coop

Rabais permanent Coop n° 56:

Nouveau prix valable dès à présent
Concentré de tomates midi en tube de 200 g 1.–
Ancien prix: 1.20

le lot de 2 x 5 kg
19.80 ~~27.80~~
Biancomat
du 1.2. au 7.2.1994

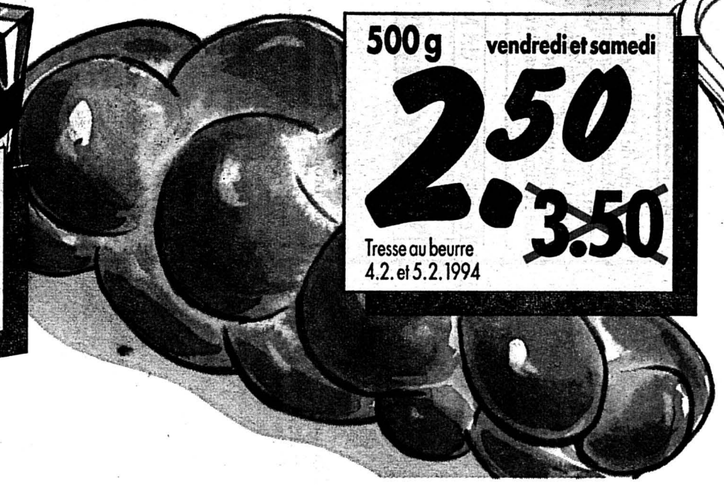

500 g vendredi et samedi
2.50 ~~3.50~~
Tresse au beurre
4.2. et 5.2.1994

1100 g
5.20 ~~7.70~~
Crème glacée à la vanille Gold Star
du 1.2. au 7.2.1994

Coop Restaurants
Cette semaine
Tagliatelles au saumon **8.–**
Dans les restaurants en libre-service
1.2.–7.2.1994

03-11555/ROC

coop Coop

Météo:
Le plus souvent très nuageux et faibles précipitations.

Demain:
Parfois très nuageux avec des précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige vers 1000 m.

Lac des Brenets 751,04 m

Lac de Neuchâtel 429,24 m

Fête à souhaiter jeudi 3 février 1994: BLAISE

7°	3°	0°
Lever: 7 h 56	Lever: 1 h 21	2000 m
Coucher: 17 h 36	Coucher: 11 h 08	

L'Impartial

La Suisse face à l'Europe des transports

Le lièvre et l'escargot

Les auditeurs accourus hier soir à l'aula de la Faculté des lettres de Neuchâtel, à l'invitation du Cercle économique libéral, n'ont pas tenu rigueur au conseiller fédéral Adolf Ogi d'avoir légèrement retardé sa conférence. L'auditoire imposant, pour la plus grande satisfaction du président de séance, Germain Rebetez, en était la meilleure preuve.

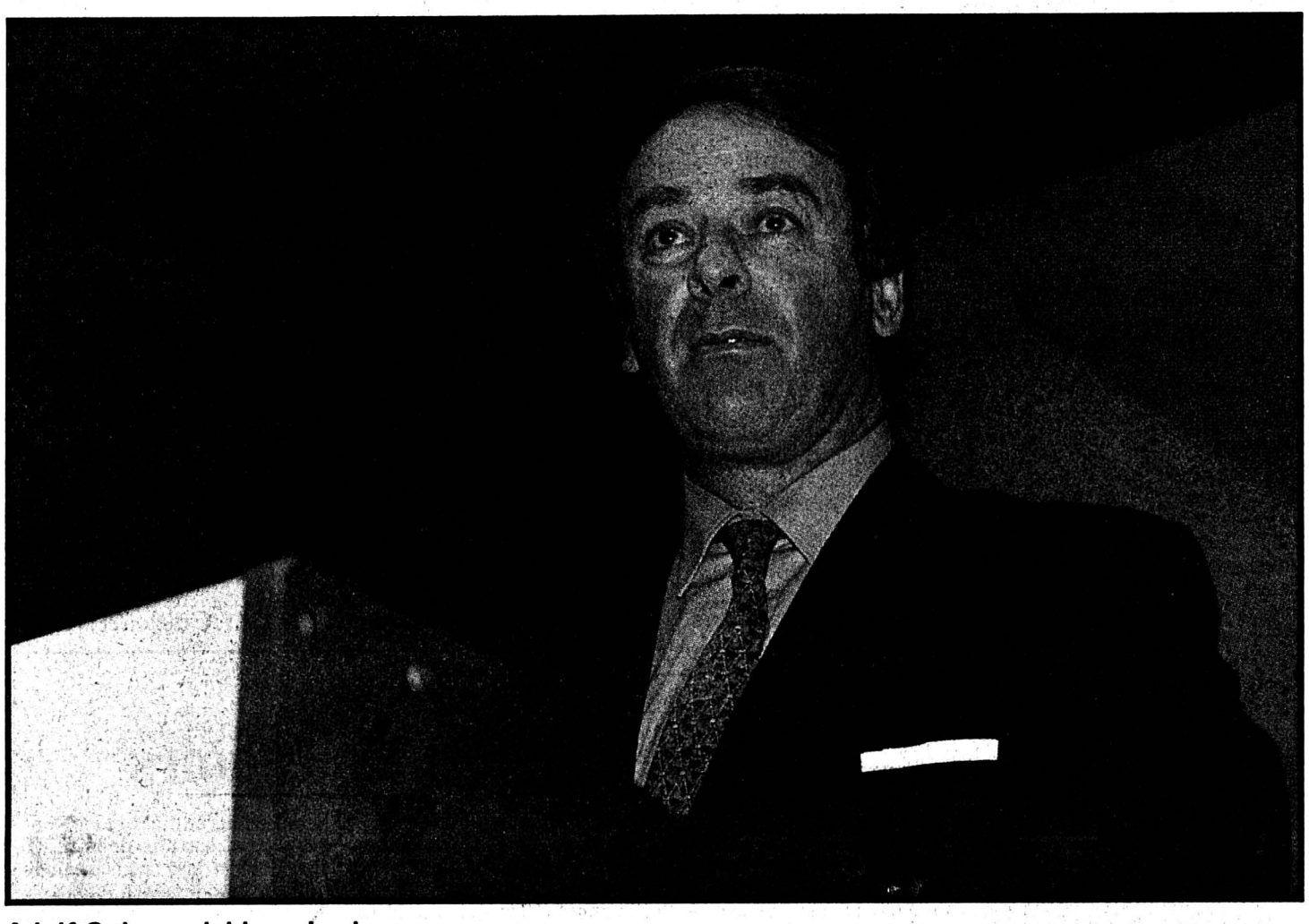

Adolf Ogi: un plaideur de choc
Notre ministre des Transports a défendu ses dossiers bec et ongles. (Impar-Galley)

C'est selon son habitude, tambour battant que notre ministre des Transports est monté au filet pour défendre ses dossiers, puisque les cinq objets soumis en votation fédérale le 20 février concernent tous son département.

Petit rappel: l'Europe est en pleine mutation et la modernisation de ses voies de communication en est un élément fondamental. Le conseiller fédéral a pris trois exemples pour illustrer son propos.

La France a commencé les études pour sa ligne du TGV Nord Paris-Lille en même temps que la Suisse s'attaquait au réseau Rail 2000. Résultat: la France inaugure au printemps 1993 sa nouvelle ligne de 333 km, alors que Rail 2000 ne compte que 2,1% du réseau en service et 12,7% en chantier: mais surtout, pour le seul tronçon Mattstetten-Rothrist (entre Berne et Olten) pas moins de 7000 oppositions ont été déposées pour une longueur de 48 kilomètres!

Quant aux aéroports, nous ne sommes pas mieux lotis. Zurich-Kloten ne parvient plus à respecter les horaires des avions en raison de l'insuffisance de ses infrastructures. Adolf Ogi enchaîne donc sur la nécessité d'accepter la révision de la loi sur la navigation aérienne, datant de 1948 et qui n'est plus adaptée aux modernisations nécessaires des trois grands aéroports intercontinentaux de Cointrin, Bâle-Mulhouse et Kloten.

Redevances routières, le conseiller fédéral ne s'allonge pas sur la vignette dont l'augmentation semble devoir passer la rampe sans grande difficulté. Les choses commencent à grincer avec la redevance routière des poids lourds. C'est pourtant une question d'équité avec les transporteurs étrangers. Sans cette taxe forfaitaire, les camions étrangers pourraient traverser toute la Suisse sans bourse délier, alors que l'Union européenne s'apprête à introduire une eurovignette. Et c'est une source de revenus non négligeable pour la Confédération.

Taxe des poids lourds en fonction des prestations ou de la consommation, là, les freins se font plus insistants (clin d'œil au Parti radical neuchâtelois). Mais M. Ogi se veut rassurant. La Confédération n'appliquera ce principe que le jour où l'Union européenne l'aura introduit. Mais l'idée est dans l'air.

ET LES ALPES

«Sauvez les Alpes». Là, le montagnard, qui était d'abord favorable à l'initiative, monte sur ses grands chevaux. Le texte mélange ferroutage et accès routiers alpins. Mais surtout, le projet gênerait la Confédération aux entournures dans ses négociations à Bruxelles qui reprendront en avril. En outre, la majeure partie du trafic lourd (90%) transite déjà à travers notre pays par le rail. Bref, on inciterait les poids lourds à passer par la France et l'Autriche qui croulent déjà sous des avalanches de camions. Pour reprendre le langage sportif de prédilection de notre ministre, ce serait un autobut de première classe!

Bl.N.

Grand Conseil neuchâtelois

Résolution au Conseil fédéral

La session de février s'est terminée hier en apothéose, avec la résolution unanime prise par le Parlement en faveur de la sauvegarde des régions économiquement menacées et qui le seront encore davantage si l'arrêté Bonny vient à disparaître.

Page 22

Neuchâtel

Fonctionnaire condamné

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a condamné hier un employé du Service de la police administrative des étrangers à une peine de 18 mois d'emprisonnement, assortie d'un sursis de 5 ans. Il a été reconnu coupable de violation du secret de fonction et de corruption passive.

Page 23

Forêts bernoises

Etat préoccupant

L'état de santé des forêts bernoises demeure très préoccupant. Le 14e rapport cantonal, dont les détails seront publiés ce printemps, confirme déjà, dans ses grandes lignes, les craintes émises par les professionnels.

Page 25

Pour aider les familles des enfants handicapés

Pro Infirmis recherche parrains

Une famille ayant un enfant handicapé à élever se trouve inévitablement confrontée à des charges supplémentaires, en cas de scolarisation en institution spécialisée. Pro Infirmis propose depuis longtemps une aide sous forme de parrainage. Mais les parrains se font rares...

Les centres pédagogiques spécialisés demandent des participations financières de 8 à 12 francs par jour aux parents. D'autres frais viennent s'y ajouter si l'enfant passe la semaine en internat, comme par exemple une garde-robe doublée. Un moyen auxiliaire pas nécessairement couvert par les assurances peut encore alourdir ces charges: un surélévateur de baignoire, un fauteuil roulant... Depuis de nombreuses années, Pro Infirmis offre aux parents serrés financièrement la couverture d'une partie des frais dus au handicap de leur rejeton. La formule employée jusqu'ici avec succès est celle du parrainage. Parrains ou marraines versent un montant minimum de 150 francs par année, en une ou plusieurs fois.

En 1993, la totalité des souscriptions, dans le canton de Neuchâtel, s'est élevée à 32.532 francs, alors que l'aide accordée à 58 enfants s'élevait à 51.833 francs. Résultat: un déficit de 19.300 francs. Et la crise fait craindre à Michel Sandoz, nouveau directeur de la filiale des Montagnes neuchâteloises, que les besoins augmentent encore. Or la moyenne d'âge des parrains et marraines s'est considérablement élevée au cours des décennies, et le renouvellement n'est pas aisé. Parce que les jeunes générations sont moins sensibles à cette forme d'aide, parce que le public est de plus en plus sollicité par toutes sortes d'organisations caritatives...

La fondation aurait pourtant besoin, d'ici la fin du mois, d'au moins cent personnes disposées à souscrire un versement régulier (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel). (comm-am)

● *Pour tous renseignements: Pro Infirmis, Case postale 9, 2007 Neuchâtel, tél. 038/25 33 88.*

REGARD

Paradoxes

Adolf Ogi a de bonnes raisons de s'attaquer à l'initiative «Sauvez les Alpes», car sa formulation est floue et elle ne saurait s'opposer à l'achèvement du réseau des routes nationales voté par le peuple.

Il n'empêche qu'elle a le mérite de poser les problèmes des transports à long terme. S'il est vrai que le trafic des marchandises traverse les Alpes suisses à raison de 70% par le rail (contre 30% en France et en Autriche), la part du rail a diminué ces dernières années au profit de la route, comme l'a remarqué hier un intervenant au débat. Il y aura donc lieu de renverser la tendance. Ce n'est pas par hasard si le canton d'Uri suffoque sous le trafic.

Le conseiller fédéral nous assure que l'Europe se convertit lentement à la philosophie du ferroutage du trafic lourd à longues distances. La parade suisse consiste dans la construction rapide des Nouvelles transversales alpines qui devraient absorber un trafic lourd en constante progression.

On veut bien accepter l'augure de notre ministre. Il sait sans doute qu'il devra beaucoup se battre pour faire admettre une harmonieuse complémentarité entre rail et route pour les marchandises. En rappelant que ce sera au profit de l'environnement, mais aussi de la fluidité et de la sécurité du trafic léger sur les autoroutes.

Blaise NUSSBAUM

Le meilleur ne gagne pas

OUVERT SUR...
l'environnement, page 32

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Vendeurs de mimosa
Bourses retrouvées

Vendredi dernier, deux petits vendeurs de mimosa avaient perdu, l'un un porte-monnaie contenant 70 fr, l'autre une somme de 20 francs. Grâce à l'appel lancé dans notre édition de mardi, les deux bourses ont été retrouvées. Les organisateurs de la vente remercient les personnes qui les ont rapportées. (Imp)

AGENDA

Au P'tit Paris
Peeping Tom

Le groupe, Peeping Tom, qui se produira vendredi 4 et samedi 5 février au P'tit Paris, 22 h, a un style propre attaché à un nouveau concept rock; dès les premières mesures, le public est balancé entre réminiscences et surprise. La formation comprend Ernie Odoom, saxophone, Claude Saïko, basse, Jean-Philippe Mercier, batterie, Eric Linder chant et guitare acoustique, Gabriel Scotti, claviers. (comm-Imp)

«Dansapéro»
Chez Sinopia

«Dansapéro» c'est le rendez-vous que Sinopia propose à ceux et celles qui souhaitent découvrir une chorégraphie dans ses phases préparatoires. Premier du cycle, il a lieu vendredi 4 février, 19 h au Studio, rue de la Serre 68. (DdC)

Bikini Test
Viva La Muerte

Le groupe loclois Viva La Muerte baptisera son CD, dont la moitié des titres sont chantés en espagnol, vendredi 4 février sur la scène de Bikini Test. Les Chaux-de-Fonniers 2000 Jerks ouvriront les feux. Ouverture des portes à 21 heures. (Imp)

Ouverture d'un atelier textile pour chômeuses en mesure de crise

Des fringues «Made in Tricoutis»

Après la friterie Le Tournesol, réactivée l'été dernier, la coopérative Partage ouvre ces jours un atelier destiné en particulier – mais pas exclusivement – à des chômeuses de plus de 45 ans. Baptisé Tricoutis, il est prêt à accueillir une dizaine de personnes qui s'y livreront à des travaux d'aiguilles.

L'atelier Tricoutis
Prêt à accueillir une dizaine de chômeuses-travailleuses. (Henry)

«Dans le souci d'être complémentaires avec les programmes d'occupation de la commune, nous avons demandé aux responsables quels types de chômeurs étaient les plus difficiles à placer», commente Nimrod Kaspi, permanent de la coopérative Partage. Réponse: les femmes de plus de 45 ans, sans qualification. D'où l'idée de leur proposer un travail dans le domaine du textile, la plupart de ces chômeuses étant supposées avoir au moins des notions de couture.

L'atelier s'appelle Tricoutis, il s'est ouvert le 1er février et s'apprête à recevoir trois premières chômeuses-travailleuses d'ici au début de la semaine prochaine. Du matériel a été acquis d'occasion: machines à coudre, fers à repasser, lave-linge... Deux personnes, également sans emploi, se chargeront de l'encadrement. L'une d'entre elles se chargera de trouver des débouchés pour la production de l'atelier tandis que l'autre, couturière de profession, sera responsable technique.

L'atelier fonctionnera selon le schéma éprouvé du programme d'occupation pour chômeurs en fin de droit. Les coûts (salaires, loyer, frais d'exploitation) seront pris en charge par l'OFIAMT, le canton et la commune. C'est cette dernière qui se charge de pourvoir Tricoutis en personnel. L'initiative a également reçu des dons de divers organismes comme la Loterie romande, la Chaîne du Bonheur, le fonds de solidarité du Syndicat des enseignants neuchâtelois, la Société d'utilité publique...

Signe de la volonté de combattre la morosité, la première production de l'atelier, fièrement accrochée au mur, est un costume de Carnaval. C'est dans ce créneau que les responsables pensent œuvrer ces prochaines semaines. Par la suite, «nous continuerons de confectionner des vêtements que nous aurons nous-mêmes créés, en essayant de coller à la mode», déclare Ginette, la couturière. L'époque s'y prête, avec la vogue du «grunge» qui recycle vieilles fringues, rideaux et autres fripes. Pas question, en revanche, de retouches ou de réparations: «Il serait aberrant de concurrencer les couturières de la ville et de risquer d'en mettre au chômage», affirme Nimrod Kaspi.

Les responsables de Tricoutis ne se contenteront pas de produire. Elles se soucient également d'écouler la marchandise: «Nous sommes à la recherche de locaux pour ouvrir une boutique, où nous pourrions également vendre la production d'artisans locaux», déclare Michelle, qui se charge de la promotion. Dans l'immédiat, l'atelier doit constituer un stock de tissu. Les personnes désireuses de leur proposer leurs surplus peuvent s'adresser à: Atelier Tricoutis, Doubs 69, tél. 28 02 74.

A. M.

Le Cercle du Sapin fête ses membres honoraires

1944, l'année de tous les espoirs

Rares sont les sociétés qui peuvent s'enorgueillir d'une longévité plus que séculaire. C'est pourtant le privilège du Cercle du Sapin. Fondé en 1857, il a tenu vendredi dernier sa 137e assemblée générale au Buffet de la gare sous la présidence de Jean-Claude Gigandet.

Lors d'une partie administrative limitée au strict nécessaire, le président a prononcé son discours sur l'état de la République durant l'année écoulée. Un exercice qui a été marqué par plusieurs votations fédérales et les élections cantonales. On notera à ce propos que le Cercle compte désormais deux nouveaux «bouèbes» au sein du gouvernement avec Pierre Hirschy et Jean Guinand.

Le président relève la difficulté de recruter de nouveaux membres, phénomène qui semble affecter la plupart des sociétés. Le Cercle a enregistré cinq admissions pour quatre démissions (dont celle surprenante de M. Bolzoni qui allait fêter cette année 40 ans de sociétariat) et a déploré les décès de MM. Fritz Wille et Jean Béguelin. Le grand moment des assemblées demeure assurément la distinction des membres honoraires. Si l'on ne compte aucun membre vétéran cette année (40 ans), le président eut toutefois le plaisir de distinguer deux membres particulièrement méritants du Cercle. C'est ainsi que fut remise la distinction d'or pour 60 ans de sociétariat à Jean Zurcher, qui était entré le 31 mars 1934 à l'amicale dont il fut même le vice-caissier en 1938. Bien que M. Zurcher ait dû poursuivre sa carrière à Neuchâtel pour sa compagnie d'assurances (Minerva) et y ait élevé sa famille, il reste très attaché à sa ville natale.

PAGE D'HISTOIRE

Second récipiendaire de la soirée, Pierre-André Nicolet célèbre un demi-siècle d'appartenance à la société, étant entré au Cercle le 29 décembre 1944. Pour la circonstance, M. Nicolet a préparé un remarquable croquis historique de cette année de tous les espoirs, notamment celui de la fin de la guerre... qui ne survint qu'en 1945. C'est ainsi qu'il rappela les grands moments des débarquements en Italie et en Normandie, et plus près de nous, la mobilisation de la deuxième division sur l'arc jurassien lors de la libération de la Franche-Comté par les troupes blindées du général Patton. Les hommes du bataillon 19 assistèrent ainsi de près aux horreurs de la guerre, au bombardement de la gare de Delle et à l'arrivée des réfugiés.

La fin de l'année marqua un retour relatif à la vie normale. En ce mois de décembre où Max Petitpierre est élu au Conseil fédéral, plusieurs nouveaux membres rallièrent le Cercle du Sapin, alors réputé par ses bals et ses concerts donnés par de grands groupes de jazz. Ce fut aussi l'essor d'une effervescence exceptionnelle de la vie associative et culturelle locale.

Après cette page d'histoire passionnante, le président honora encore deux membres du comité au titre de membre d'honneur, Willy Wyser, ancien rédacteur du journal «Le Sapelot», et Roland Châtelain, vice-président et chef du protocole patenté depuis 18 ans des commémorations de la Révolution de 1848. Bl.N.

Artistes locaux à la Galerie Meier

L'un peint, l'autre sculpte

La Galerie Meier était bondée, ses vitrines dégoulinaient de condensation, vendredi lors du vernissage de l'exposition consacrée à deux artistes locaux, Ulrich Studer et François Straub, deux compères de longue date introduits par Charles-André Steiner, qui ont déplacé de nombreux collègues pour l'heureuse occasion. Tous deux enseignent en effet en ville et consacrent le temps qui leur reste à la création artistique.

Ulrich Studer présente une série d'aquarelles et de monotypes de fort belle qualité, tandis que François Straub, soumettant le bois, le plâtre et la terre, dévoile un survol de ses possibilités en sculpture.

Un événement réjouissant sur lequel nous reviendrons dans une prochain édition. (sg)

● *Galerie Meier, jusqu'au 19 février (lu-ve 14 - 18 h 30, sa 10 - 12 h 30).*

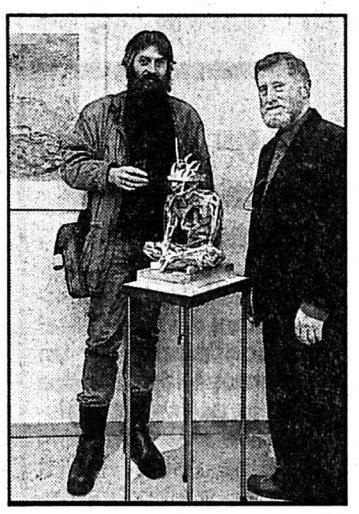

F. Straub (à gauche) et U. Studer
Sculptures et aquarelles pour un dialogue amical.

(Impar-Gerber)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les **programmes permanents** seulement le premier jeudi du mois.

● L'ABEILLE
(Halle des Forges)
Pupillettes lu 18-20 h; Jeunes gymnastes lu 18-20 h; Agrès filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles ma-je-ve 17 h 30-20 h; Enfantines 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Mixtes adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.

● BOXING-CLUB
Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.

● BRIDGE-CLUB
(Parc 51). – Tous les jours dès 16 h 30, parties libres.

● «CEUX DE LA TCHAUX»
Société de chant et de danse. Collège des Forges: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ✆ 23 31 16; directeur chant: ✆ 37 18 50; moniteur danse: ✆ 26 08 35.

● CHAZAM
Club de jeux; tous les ve-sa, 20 h, local, rue des Sagnes 13.

● CLUB ALPIN SUISSE
Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa 5 février, Chasseron, peaux de phoques, org.: Cl. Bedaux; sa 5 février, Diemtigtal, org.: F. Bouille et M. Augsburger; sa 5 février, Chasseron, peaux de phoques, org.: gr. seniors, J.-L. Brossard, réunions pour ces courses ve dès 18 h au Buffet de la Gare. Je, 10 février, ski de piste, org.: W. Calame et H. L'Eplattenier, inscription et réunion ma 8 février à 18 h au Buffet de la Gare.

● CLUB CYNOLOGIQUE
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Sa, entraînement à Engollon; 14 h, équipe de compétition; 15 h, pour les autres. Renseignements: ✆ 038/31 10 76.

● CLUB JURASSIEN
Section Pouillerel.
Di, journée de ski organisée par la section Val-de-Ruz aux Pointes. Ma, 20 h, assemblée générale de notre section au Musée, suivie d'une causerie de J.-C. Sermet: Hawaï.

● CONTEMPORAINES 1931
Rencontre je 10 h, restaurant de l'Abeille, petite salle; éventuellement partie de cartes.

● CONTEMPORAINES 1935
Ce soir, 20 h, Fleur de Lys, Trattoria, match au loto.

● CROSS-CLUB
Entraînements, juniors 8-15 ans, je 18 h 15, patinoire, rens.: 26 54 50; adultes, je 18 h 15, à la patinoire des Mélèzes, rens.: 28 17 05.

● GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA
1er lu du mois; échanges dès 20 h; Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.

● SAMARITAINS
(Section La Chaux-de-Fonds). Rens. et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs, cours de 1er secours): Mme A. Brissat, ✆ 23 03 41. Rens. gén: ✆ 23 83 66 (18 h-19 h).

● SOCIÉTÉ DES ACCORDÉONISTES «EDELWEISS»
Répétition tous les lu, 20 h, restaurant Le Bâlois. Renseignements: ✆ 26 88 27 ou 28 79 86.

● SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Membre FCS. Pour les chiens (avec ou sans papier). Entraînements: sa 14 h, M. Christian Jaquet. Me 19 h, M. Maurice Boillat. Lieu: Chalet de la Combe à l'Ours, derrière la halle d'expertises.

● TCHOUKBALL CLUB
(La Chaux-de-Fonds)
Entraînements tous les ma à la halle Numa-Droz. Juniors de 18 h à 20 h. Seniors de 20 h à 22 h. Renseignements: Vorpe Alain, ✆ 039/23 97 09.

● UNION CHORALE
Ma, 20 h, répétition au local, Progrès 23.

NAISSANCE

Fini les tralala...
je suis enfin là...
Mon nom est

OCÉANE

Je suis née le 1er février 1994
à l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
pour le grand bonheur de

Myriam et Thierry
VEUTHEY
Grenier 2
La Chaux-de-Fonds

132-511985

Travail de recherche et nouvelles publications au Musée d'horlogerie (IHT-MIH)

Au troisième top: vingt ans au MIH!

Vingt ans d'existence! Combien d'heures, combien de minutes se sont-elles écoulées depuis que le Musée international d'horlogerie est entré sous terre, dans son bâtiment actuel, pour déployer ses merveilles? Le décompte sera peut-être fait durant cette année anniversaire dont le coup d'envoi a été donné hier. Avec panache! Estelle Fallet a partagé une part de sa recherche portant sur la chronométrie de marine suisse et Raymond Nardin a présenté son ouvrage sur «Les chronomètres de marine Ulysse Nardin». Deux autres publications sont également sorties fraîchement de presse.

Il y a des rendez-vous fortuits qui s'avèrent pourtant évidents. Le Musée international d'horlogerie ne pouvait passer le cap de son vingtième anniversaire en meilleure compagnie que celle des chronométriers suisses, leur histoire et leurs prodiges. Hier soir, au MIH, un public nombreux et averti a certainement été senbible à cette conjonction d'heureux événements.

En effet, comme le rappelait Estelle Fallet, chargée de recherches auprès de l'Institut l'Homme et le Temps, les chronométriers sont la noblesse même de l'horlogerie. Dans leur vie professionnelle, les horlogers devaient avoir acquis la totale maîtrise de leur art pour passer à la fabrication de chronomètres de marine.

Avec un soutien important du Fonds national de la recherche scientifique, la jeune chercheuse a mené une étude fouillée et inédite sur «La contribution de la Suisse à la chronométrie de marine, du 18e au 20e siècle». Elle en a dévoilé quelques éléments, lors de sa conférence donnée hier soir, éveillant d'emblée une intense curiosité sur cet aspect passionnant du développement technique de l'horlogerie. Comment donc ces Suisses qui ne possédaient ni mer, ni compagnies maritimes, se sont-ils préoccupés de chronométrie marine? Avertissant bien que ce domaine éclate en multiples facettes, Estelle Fallet a rencontré, dans sa recherche au long cours, des hommes tendus vers un seul but: approcher le temps dans sa mesure exacte et améliorer la technique de leurs instruments dans les conditions les plus extrêmes.

La chronométrie de marine rassemble tout cela, sachant, comme le rappelait Raymond Nardin, qu'un décalage de deux minutes induit une erreur de longitude de 55,6 km. Ce descendant des célèbres chronométriers Nardin du Locle a aussi plongé dans ce domaine passionnant de l'horlogerie; pour retracer non seulement l'histoire de la maison illustre de ses ancêtres, soit de 1846 à 1976, mais aussi pour expliquer le développement technique de la fabrication des chronomètres. Il en résulte un livre, édité par l'Institut l'Homme et le Temps (obtenable au MIH) qui comblera les horlogers et autres spécialistes.

Nous aurons l'occasion de reparler de ces deux recherches qui inmanquablement se sont croisées. Signalons encore que l'IHT avait aussi le plaisir de saluer la sortie de presse des actes du colloque consacré au thème «Le Temps dans la peinture» et organisé en novembre 1992, avec la collaboration de l'Université de Neuchâtel. De plus, les amateurs japonais ont désormais leur propre version de l'ouvrage «Montres et horloges suisses du 16e au 20e siècle». I.B.

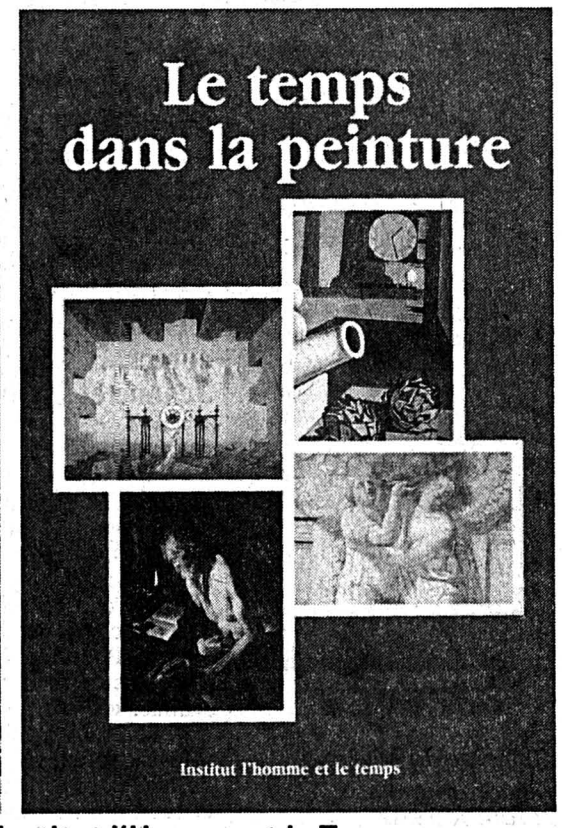

Deux des nouvelles publications de l'Institut l'Homme et le Temps

L'histoire fabuleuse des chronomètres Nardin par R. Nardin et les actes du colloque «Le temps dans la peinture», récemment sortis de presse

BRÈVES

Cours pour chômeurs

Si on parlait d'argent?

L'Office cantonal de l'emploi et le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) ont proposé à la FRC (Fédération romande des consommatrices) de mettre sur pied, à l'intention des chômeurs et chômeuses, un cours où l'on parlera d'argent. Pas pour trouver des recettes miracles mais simplement pour que chacun essaie de se tirer d'affaires le mieux possible en subissant le chômage et son manque à gagner de 20% à 30%. Cet enseignement portera sur 4 demi-journées, soit les lundi 14, mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 mars, de 8 h 30 à 11 h 30; il se déroulera à l'EPAM (Ecole professionnelle des arts et métiers), rue du Collège 4, salle 24. Les intéressé(e)s apprendront pourquoi et comment établir un budget, de quelle manière le rétablir en période de chômage, en quoi consistent les différents modes de paiment; ils feront encore des travaux pratiques. Ce cours est destiné aux chômeurs et chômeuses et donc pris en charge par l'assurance-chômage. Il faut alors remplir la demande d'assentiment de fréquentation d'un cours, formule à demander à l'Office communal du travail, Grenier 22, ou à l'Office cantonal de l'emploi, rue de la Paix 13, (039/23 67 41). Les conjoints ou conjointes, même non-chômeurs, sont les bienvenu(e)s et leur participation est prise en charge conjointement par la FRC et le BEF. (comm-ib)

«Victoires de la musique»

Violons honorés à Paris

La musique a des adeptes de plus en plus nombreux parmi les téléspectateurs. Dans la logique de cette évolution, la 3e Chaîne française a transmis la cérémonie des «Victoires de la musique classique» en direct mardi soir, du Palais des Congrès de Paris. Les trophées ont été attribués à des solistes, ensembles, chef d'orchestre, etc. En musique de chambre la distinction a été décernée au Quatuor Ravel de Lyon dont les violons, alto et violoncelle ont été tous quatre construits par le luthier chaux-de-fonnier Claude Lebet et taillés dans le même érable grandi sous le soleil jurassien! (DdC)

«La brillante soubrette» pour le 75e anniversaire de Pro Senectute

Heureux de vous l'avoir donné, ce plaisir!

Un 75e anniversaire, ça se fête! Et comment? En présentant un spectacle vivant, coloré, d'où l'ennui est banni. Avec «La brillante soubrette», La Fondation Pro Senectute et le Théâtre populaire romand ont tapé dans le mille! L'œuvre de Goldoni, dispensatrice de bonne humeur, remplit sa fonction magnifiquement.

Les spectateurs étaient venus en nombre hier à Beau-Site. Aidés par des bénévoles, gravissant les marches d'escaliers avec ardeur, ils emplissaient le théâtre, jusqu'aux plus hauts gradins. A l'issue du spectacle, d'aucuns félicitaient les comédiens, les remerciaient pour le plaisir qu'ils leur avaient donné. Forts de ce préambule, nous nous sommes lancés dans un tour de questions.

Le spectacle vous a plu? Le jeu des comédiens vous a intéressé?

Ah! oui, beaucoup, qu'est-ce qu'ils ont dû apprendre... quelle mémoire...

– Ils ont une excellente diction, c'était très clair, j'ai bien compris...

– C'est de la comédie, mais le langage est très fin...

– Quelle souplesse, les valets avec leurs masques, sautent, dansent, c'est incroyable...

– La scène du repas est vraiment drôle... avec la soupe qu'ils mangent pas d'quoi s'faire une indigestion...

Vous aviez déjà vu des pièces de Goldoni?

Non, jamais. Je crois que Goldoni a écrit beaucoup de pièces, surtout en dialecte vénitien...

– C'est une jeune fille du Locle qui a traduit cette pièce, je la connais, elle s'appelle Salvi...

Quel rôle auriez-vous voulu jouer vous-même?

Moi, j'aimerais jouer Clarice, ce personnage de petite fille gâtée, me plaît...

– Argentina a le beau rôle et elle embobine son patron que c'en est un plaisir...

Facétieuse Argentina...(Jacqueline Payelle)

Important, l'opinion du spectateur! (Henry)

M. Jean-Philippe Uhlmann, directeur de Pro Senectute, a ouvert la manifestation, il a remercié Mme Danièle Guillaume-Gentil à qui revient l'idée de «La brillante soubrette» pour ce 75e anniversaire. En présence de M. Claude Bugnon, président cantonal, M. Edgar Farron a rappelé quelques-unes des prestations offertes par Pro Senectute. Le vin d'honneur, offert par les autorités locales, a retenu les uns et les autres dans la fête.

D. de C.

● *«La brillante soubrette» 4 février, 14 h, Beau-Site, La Chaux-de-Fonds; 2 mars, 14 h, salle Fleurisia, Fleurier; 4 mars, 14 h, Cort'Agora, Cortaillod.*

R. Israëli, invité par l'Association Suisse-Israël

Vers quels accords?

A la lumière des récents développements au Proche-Orient, on attendait avec impatience les propos de Raphi Israëli, directeur de l'Institut Truman et enseignant à l'Université hébraïque de Jérusalem. Il était lundi dernier au Club 44, invité par l'Association Suisse-Israël.

D'emblée, R. Israëli a démontré qu'il n'y avait pas encore d'accord formel mais seulement de principe; en fait tout reste à faire. Pourtant la poignée de main de Rabin et Arafat à Washington a ébranlé le monde et fait illusion: si la paix s'installait dans cette région, Israël pourrait enfin vivre tranquille.

Raphi Israëli regrette notamment le fait que les accords aient été signés avec Y. Arafat: selon lui, le chef de l'OLP est actuellement minoritaire parmi les Palestiniens, la pression des groupes islamistes, dont le Hamas, devenant de plus en plus forte. D'autre part, l'orateur préconise que l'on n'envisage pas seulement une solution en tenant compte des territoires sous contrôle israéelien mais incluant aussi la Jordanie et l'espace de la Palestine historique, dont les trois quarts de la population sont des Palestiniens. Il se prononce donc pour une révision des semblants d'accords déjà réalisés et pour une négociation sur des bases nouvelles: «La situation actuelle comporte beaucoup plus de risques que de promesses» a-t-il estimé.

On comprend que le processus entamé face l'objet d'une grande méfiance aussi bien en Israël qu'en Palestine. Les Israéliens, ayant vécu si longtemps dans un voisinage hostile et agressif, voudraient pouvoir bénéficier d'un système de sécurité efficace.

Enfin, la question de la légitimité des signataires palestiniens se pose, mais Y. Arafat semble vouloir faire preuve d'une telle bonne volonté et d'un tel désir de paix pour le Proche-Orient qu'il faut enfin le croire. Comme le disait si bien le conférencier «en politique, il faut toujours choisir entre le mauvais et le pire». (jpb)

● *A lire: le dossier de «La Revue des deux mondes» de janvier 1994 sur l'accord israélo-palestinien, avec un article de Raphi Israëli*

PUBLI-REPORTAGE

CAFÉ-RESTAURANT DU TICINO

Parc 83, La Chaux-de-Fonds, ℗ 039/23 80 29 – Fermé le dimanche

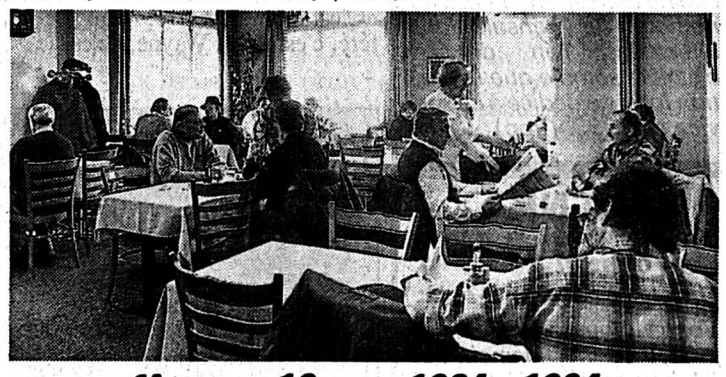

fête ses 10 ans, 1984 - 1994

A cette occasion un apéritif vous sera offert le vendredi 4 février dès 17 heures.

Petit historique:

1984: Mary-Lou et Francis reprennent le café-restaurant du Ticino.

1991: aménagement d'une grande salle pour banquet, assemblée (pouvant contenir 80 personnes).

1993: un chef de cuisine a complété l'équipe déjà présente.

1994: anniversaire des 10 ans.

Nos spécialités: filets de perche, pavé de bœuf avec frites maison, chaque jour 3 menus.

Mary-Lou et Francis remercient leurs clients de leur fidélité et se réjouissent d'en accueillir des nouveaux.

132-12868

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Galeries du Marché
La commune est retombée sur ses pattes

Divers faux bruits ne cessent de courir à propos de l'ancien immeuble des Galeries du Marché, surtout en ce qui concerne le crédit de 360.000 francs voté, au printemps 1991, par le Conseil général pour la remise en état de son enveloppe (toit et facades). Des travaux ont été réalisés depuis, dont le montant avait été inscrit comme hypothèque légale privilégiée. Mais cette somme a été entièrement remboursée par la Banque Régionale d'Argovie. C'est pour cette raison, qu'après avoir fait nettoyer les vitrines extérieures de l'ancien magasin, le Conseil communal n'a plus aucun moyen de pression pour faire décorer lesdites vitrines qui sont effectivement vides et ne donnent pas une image commerciale dynamique des environs de la place du Marché. Ce dont semblent se soucier quelques commerçants des environs. Ce serait se tromper de cible que d'incriminer la commune dans cette affaire, puisqu'entre-temps elle a été dégagée de toutes charges ou obligations. *(jcp)*

Consultations pour nourrissons
Rendons à César...

Concernant les aides en tous genres dispensées par la section locale de la Croix-Rouge (voir «L'Impartial» du 1er février), une erreur d'interprétation s'est glissée dans notre texte. Le service de consultations pour nourrissons marche effectivement très bien, mais le chiffre de 3400 que nous avons cité ne correspondait pas au nombre de consultations effectuées l'an dernier: c'était la somme que la section locale a dédiée à ce service en 1993. (Imp)

AGENDA

Café Central
Une nuit colorée

Soirée reggae, funk, acid-jazz et hip-hop demain dès 21 heures au café Central, avec le DJ Pooba, le DJ Blueman et le DJ Purmalt. Yep! (Imp)

Le Perroquet
Ambiance accordéon

Nouvelle soirée «ambiance accordéon», demain, 4 février, au restaurant «Le Perroquet» avec la formation «Ernest et Walter». (Imp)

Un couple de vieux Loclois évoque ses souvenirs

La crise... des années 30

Les années 30, c'était encore autre chose que la crise actuelle. Pourtant, certains en gardent de bons souvenirs. Notamment ce couple de vieux Loclois qui refusent d'être nommés par souci de modestie, mais qui n'en ont pas moins à raconter... Appelons-les Jeanne et Henri.

Pas de télé en ce temps-là.
Une époque plus dure, mais dont certains se souviennent avec plaisir... (Musée d'histoire du Locle)

«J'avais fait mon apprentissage de photographe industriel, mais à 16 ans, on m'a mis dehors, c'était la crise, il n'y avait plus de travail. J'étais à la charge de mes parents, c'était pénible», raconte Henri. «Pour le chômage, il n'y avait pas de secours», poursuit Jeanne. «Il y avait la «journée du kilo». Un camion faisait la tournée: ceux qui travaillaient devaient donner quelque chose et ceux qui ne travaillaient pas recevaient». Henri reprend: «Ceux qui n'avaient pas de secours devaient faire n'importe quoi. J'avais un oncle horloger au chômage qui a dû aller travailler à faire les routes. Il a eu de la peine. Mais ils étaient plusieurs dans ce cas».

Quand Jeanne et Henri se sont mariés en 1939, Henri gagnait 216 fr. par mois et payait 60 fr. de location plus les assurances, «mais on vivait».

Puis Henri part sous les drapeaux, Jeanne fabrique des munitions à la maison en attendant son deuxième enfant. «Un voisin m'avait donné 100 fr. pour acheter une poussette, c'était comme s'il m'avait offert un million! On devait faire le plan Wahlen, on cultivait un petit bout de terre mis à disposition par la commune, qu'on payait 10 francs».

Jeanne vous raconte tout ça en souriant. «Nous avons eu une radio tard, mais on courait chez les amis qui en avaient une. Nous avons vu les premiers vélos, les premières autos, le médecin en avait une, les gamins couraient pour qu'on les prenne un petit bout!»

Jeanne et Henri sont d'accord pour dire qu'ils n'étaient pas malheureux, et même «nous étions aussi heureux que maintenant si ce n'est plus. Il y avait davantage d'amitié», tout en admettant qu'ils ne faisaient pas partie des plus mal lotis. «La vraie misère, nous ne l'avons pas côtoyée».

«Ce n'est pas cette vie-là qui nous a fait devenir moins vieux, mais on était plus rudes, on ne s'arrêtait pas pour un bobo. Si on avait mal au cou, on mettait une flanelle et de l'huile chaude, c'était bon». Les accouchements se passaient le plus souvent à domicile, «il n'y avait pas encore de maternité au Locle. Les petits frères et sœurs étaient bouclés dans une autre chambre et attendaient de voir la cigogne passer».

Evidemment, les menus n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. «On mangeait beaucoup le matin, des rösti, du fromage, énormément de pommes de terre en robe des champs. On avait tous des jardins, on faisait la choucroute, le sourièbe, on bouchoyait dans les campagnes. Le pain de La Brévine, on en parlait loin à la ronde. Mais on ne jetait rien: les pommes un peu éclatées, on les mettait dans la cavette avec un bout de beurre dedans. Avec du pain rassis, on faisait de la «soupe à la casse» avec du beurre et un œuf. Ce que c'était bon!»

AH, CETTE TÉLÉ...

La vie sociale était beaucoup plus développée. «Maintenant, les gens sont tenus à la maison par la TV! Nous jouions aux jeux de famille, aux cartes, nous étions dix ou quinze autour de la table». Et en hiver, pas d'équipements ultramoderne. Les filles n'osaient pas mettre de pantalons! «On nous mettait des bas de laine, mais c'était encore pire, la neige faisait de petits mallots de glace, on arrivait gelées», explique Jeanne en pouffant de rire.

«Nous n'avons jamais manqué de rien, mais il fallait faire attention», disent-ils en cœur. Tout de même, Jeanne souligne que s'il fallait revenir à cette époque-là, elle ne lâcherait ni sa machine à laver ni le téléphone!

CLD

Une passionnée de westerns au Locle

Le rêve et le Colt

«Je dessine des Indiens depuis que j'ai six ans. C'est une immense passion. Parfois, je la mélange avec la vie réelle!» Pierrette Vuille, du Locle, ne jure que par John Wayne. Elle n'a pourtant rien d'une Calamity Jane, même si elle porte un Colt à la ceinture.

Fine et rieuse dans ses jeans et son gilet frangé, Pierrette Vuille ne vit que pour le Far West et sa prodigieuse légende, dont elle pourrait vous parler pendant des heures. Chez elle, elle n'a pas moins de 260 cassettes vidéo de westerns, et va rarement se coucher sans en avoir revu un. «C'est ma nourriture!» Son préféré, c'est John Wayne, «c'est le roi! Depuis toute petite, j'ai toujours eu un sentiment très fort de la justice. Et il défend la veuve et l'orphelin, ça doit venir de ça».

Cette passion la fait vivre dans tous les sens du terme. «Puisque je ne pouvais pas aller en Amérique, j'ai décidé d'ouvrir une boutique de cow-boy. ça me fera rêver...» Et depuis août, son projet s'est réalisé. Cette boutique, elle l'a appelée le Duke Cow-Boy, clin d'oeil au grand John. «Dès que je passe la porte, je ne suis plus en Suisse. C'est super! Parfois en attendant les gens, je fais quelques pas de polka», vous raconte-t-elle riant sous cape. Elle accueille tout un éventail de fans, des membres du Country Club à des jeunes gens venus de Pontarlier ou Morteau. «Je me suis fait des tas d'amis comme ça. On parle beaucoup d'histoire...» L'autre jour, un vieux grand-papa de 82 ans lui a acheté un superbe Stetson et une gaine de pistolet. Les bottes, il les avait déjà.

Pendant les pauses, Pierrette Vuille dessine: des chevaux, des portraits de John Wayne, de Yul Brynner ou de Buffalo Bill. C'est un dada qu'elle pratique depuis toute petite. «Je suis pleine de passions, j'ai de la chance! Il y a tellement de gens qui s'ennuient...»

Pierrette Vuille en plein travail.
Son Far West rêvé, elle le verra pour de bon. (Impar-Droz)

AMÉRIQUE, ME VOILÀ

Son monde de rêve, Pierrette Vuille va pourtant bel et bien le voir pour de vrai. Voilà comment. Un jour, elle voit arriver dans sa boutique une jeune fille au pair venue de Los Angeles, qui avait l'ennui de chez elle et voulait retrouver une ambiance maison. Elles ont si bien sympathisé que le père de la petite, propriétaire d'une agence de voyage, a invité Pierrette Vuille aux Etats-Unis l'année prochaine. Ses yeux en brillent d'avance. «J'irai voir les deux statues de John Wayne à l'aéroport de Los Angeles. Mon rêve, c'est d'aller à Santa Fe, à San Diego, au Nouveau Mexique, là où les cactus ont 22 mètres de haut. Le jour où je vois ça, j'ai une attaque!» Et même si elle n'est jamais montée à cheval ici, elle compte bien le faire là-bas, habillée en cow-boy, «pour aller voir les ranchs. Ce sera le plus beau jour de ma vie!» (cld)

Tournoi de football PTT au Communal

Cinquième!

La cinquième édition du tournoi de football PTT organisée par le Club de loisirs et sports PTT du Locle aura lieu dimanche 6 février dès 7 h 30 à la halle polyvalente du Communal. Une vingtaine d'équipes – dont sept formations suisses alémaniques (un nombre record), une tessinoise et deux françaises – seront en lice pour l'obtention des meilleures places. La journée débutera par un tour éliminatoire (40 matches de onze minutes), pour lequel les formations seront divisées en quatre groupes. A partir de 15 h 30, les deux premiers de chaque groupe se rencontreront pour les grandes finales (des matches de quatorze minutes), selon le principe de l'élimination directe. Les Genevois de Grand-Lancy seront de la partie pour défendre leur titre. Pour les protagonistes, cette manifestation sera une excellente préparation au prochain championnat suisse de cette discipline, agendé à la fin du mois de février à Neuchâtel. (paf)

PUBLI-REPORTAGE

JARDIN D'ENFANTS TOM POUCE
Stéphanie Roth, Marais 27, 2400 Le Locle, ✆ 039/31 22 87

Stéphanie Roth, jardinière d'enfants diplômée accueille vos enfants dès 2 ans et leur propose diverses activités telles que le bricolage, la peinture, le collage, le chant, la poésie, etc... tout en mettant l'accent sur le développement de la sensibilité des enfants à l'écoute musicale et l'observation par divers jeux et animation.
C'est dans une ambiance familiale et une harmonie créative que vos enfants évolueront.
Le jardin d'enfants bénéficie d'une cour intérieure en été qui autorise des activités en plein air.
Vos enfants sont les bienvenus.
Jardin d'enfants Tom Pouce, Marais 27, Le Locle,
✆ 039/31 22 87. Horaire: les mardis, mercredis et vendredis matin de 9 à 11 heures, le jeudi après-midi de 14 à 16 heures.
157-14467

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Drame familial à Pontarlier

Information ouverte

Le parquet de Besançon a ouvert hier une information criminelle à l'encontre de l'adolescent de 13 ans qui a grièvement blessé son père d'un coup de couteau dimanche soir à Pontarlier. A l'issue de sa présentation au juge d'instruction, le garçon a été mis en examen pour coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné une mutilation. Son père était toujours hier dans un coma profond au CHR de Besançon. (p.sch)

Tourisme estival

Nuitées en baisse

Le Haut-Doubs horloger a enregistré 58.161 nuitées l'été dernier dans l'hôtellerie contre 59.022 l'été 92, soit un recul de 1,5%.

Truites tatouées

Quelque 370.000 truites provenant de la pisciculture fédérale de Rosureux (vallée du Dessoubre) et 300.000 à la station de la Vauchotte (Goumois Suisse) viennent d'être «tatoués» au niveau de l'oreille au moyen d'un procédé testé pour la première fois par des chercheurs de l'INRA de Grenoble. Ce marquage a été fait au moyen de tétracycline injectée par choc osmotique et indélébile. Les truites ainsi identifiées pourront être repérées dans un lot lorsqu'une pêche électrique sera effectuée. L'intérêt de ce «tatouage» est très important, car il permettra désormais de connaître, dans le Doubs franco-suisse en particulier, le pourcentage de truites de repeuplement et celui de vraies truites issues de fraies naturelles. Cette opération de marquage d'un coût de 15.000 FF a été financée par la société de pêche la Franco-Suisse du président André Triboulet de Damprichard. (pr.a.)

LOTO

Premier tirage

4 - 11 - 19 - 23 - 29 - 36.
No complémentaire: 37

Deuxième tirage:

4 - 10 - 11 - 22 - 28 - 45.
No complémentaire: 34

Morteau: Congrès national sur la bioéthique au collège

Un Nobel les 12 et 13 mars

Le Prix Nobel de médecine Jean Dausset devrait présider le premier symposium sur le thème de la bioéthique qui réunira au collège de Morteau les 12 et 13 mars prochain tout le gotha médical de l'Hexagone.

Lorsque Michel Prieur, professeur de biologie dans cet établissement scolaire, prit contact il y a quelques mois avec le Ministère de la recherche «en vue de monter une petite exposition sur la génétique humaine», il était loin d'imaginer que son modeste projet local déboucherait sur un colloque national.

«Quand j'ai commencé à envoyer des lettres, j'ai obtenu des réponses très favorables. J'ai été extrêmement étonné par la simplicité et la disponibilité de gens d'un très haut niveau», explique Michel Prieur. L'initiative de ce professeur manifestant en outre l'intention d'ouvrir dans le collège un club local de INSERM (Institut national de la santé et la recherche médicale) a cristallisé en effet l'enthousiasme de grands professeurs qui donc, sans se faire prier ni payer, créent l'événement en proposant l'organisation d'un séminaire au collège de Morteau qui traitera «des craintes et des espoirs» soulevés par la génétique humaine.

«CRAINTES ET ESPOIRS»

Jean Dausset, créateur de France-Transplant et titulaire du Prix Nobel pour ses travaux sur la génétique des groupes tissulaires, sera en quelque sorte le parrain de ce symposium dont la tenue à Morteau aurait paru complètement saugrenue et utopique il y a encore quelques mois.

François Dewailly, directeur du collège, a de la peine encore à réaliser la dimension de cette conférence médicale au sommet et en relativise l'importance comme pour se convaincre que son établissement aura les moyens de maîtriser psychologiquement et d'assumer matériellement les exigences de son organisation. «Nous n'avons pas la prétention des entretiens de Bichat, mais pour le monde médical ce sera un événement qui est dans l'actualité la plus totale souligne F. Dewailly». Michel Prieur, animé par le souci de rendre ce symposium accessible au grand public, a demandé aux intervenants d'exposer les faits et les techniques liés à la génétique mais tient surtout à ce que «les discussions s'orientent sur les questions relatives aux problèmes moraux et sociaux que cela pose».

Ce souci est d'ailleurs au cœur du débat et de la polémique actuelle, car des réponses formulées et des décisions prises en ce domaine, dépend pour une part déterminante le profil de l'homo sapiens des générations futures. François Mitterand comme Simone Veil entre autres mettent la science en garde contre les dérapages incalculables et les excès au caractère parfois irréversible que pourraient entraîner des manipulations génétiques non contrôlées. Nos voisins suisses, eux, ont semblent-ils déjà choisi, préférant accueillir dans leur communauté des bébés handicapés plutôt que d'intervenir au stade fœtal et, en modifiant les gènes, gommer la déficience. «Un enfant à quel prix?»

La question sera précisément débattue à Morteau par J. L. Bresson, directeur des unités de génétique et de biologie du développement à l'Hôpital Jean Minjoz de Besançon et président du centre de conservation des œufs et du sperme ainsi que par le professeur A. Boué, directeur de l'INSERM et membre du comité national d'éthique.

Ils traiteront respectivement des «procréations médicalement assistées» et de «La médecine du fœtus». Le public de 800 personnes, qui comprendra notamment des représentants des professions de santé, des étudiants en médecine, des militants familiaux et des membres des différentes Eglises, pourra naturellement débattre avec les sommités médicales présentes. Le symposium abordera en outre «La cartographie du génome humain» à la faveur d'une communication de R. Manaranche, conseiller scientifique au Genethon et «La thérapie génétique: acquisitions et perspectives» développée par P. Lehn, directeur du labo de biochimie génétique à l'Hôpital Debré à Paris.

A cet aéropage de sommités médicales pourrait venir se joindre Michel Barataux, le président national du Téléthon, originaire d'ailleurs de Pontarlier et d'autres autorités qui réservent pour des questions d'agenda encore leur participation.

Les élèves de 3e et de 4e du collège public de Morteau ne pouvaient rêver quant à eux d'un public plus prestigieux pour visiter leur exposition qui reprendra les grands thèmes du symposim avec «Les maladies génétiques», «Les manipulations génétiques», «Le diagnostic prénatal» etc... Pr.a.

Collège de Morteau
Les biologistes de 3e année. (Impar-Prêtre)

Un forum en marge du congrès bioéthique

Sur le thème «Tradition et Avenir»

Ce congrès sur la bioéthique se déroulera simultanément avec le sixième Forum du collège de Morteau qui se déclinera sur le thème de «Tradition et Avenir».

Les forums précédents sur l'environnement, le bois ou encore l'agroalimentaire avaient déplacé environ 8000 visiteurs. L'édition 94 sera aussi en quelque sorte le testament du directeur François Dewailly et d'Olivier Bailly, principal adjoint à celui qui leur succédera en septembre, espérant que la formule sera reconduite les années suivantes. Ils ont en cela bon espoir, car il s'avère cette année en particulier que «le forum n'est plus seulement l'affaire de l'administration de l'établissement mais devient aussi l'approbation des élèves et des profs», observe avec bonheur F. Dewailly. Il y a donc tout lieu de penser que ce rendez-vous annuel important dans la vie du Haut-Doubs leur survivra.

Dans son volet «avenir», le forum ira à la rencontre du symposium. La bioéthique, science du futur plus encore que du présent, est de ce point de vue proche des technologies nouvelles appelées à connaître un champ d'applications que l'on ne soupçonne pas encore. Dans ce créneau des techniques dites de pointe, Alsthom-Belfort est annoncé pour présenter ses turbines à gaz, France-Télécom installera le temps du forum des bornes téléphoniques en ville, comme il s'en trouve déjà à titre expérimental à Strasbourg ou Paris, pour le téléphone portable sans fil.

Météo-France projette de monter une station Météosat alors que l'entreprise Salvi de Morteau, grâce à des images de synthèse, créera sous vos yeux selon vos désirs les coloris de voture future maison.

Le forum s'ouvrira également sur la technique du bois lamellé-collé dont les établissements Simonin à Montlebon sont les précurseurs. Comme l'avenir n'existe que parce qu'il y a eu un passé, le forum s'attachera à montrer l'évolution des techniques à travers les âges.

Ainsi aux côtés des turbines de TGV, le Tacot, qui reliait autrefois Morteau à Trevillers, revivra grâce à une exposition et, à l'école Pergaud, associée au Forum, les antiques outils pédagogiques côtoieront les écrans d'ordinateurs.

Au nom de la traditon qui féconde et nourrit le présent, le forum accueillera un stand réservé à la défense du grec. Un potier suisse viendra ainsi façonner des amphores et, Jacqueline de Romilly, membre de l'Académie française viendra plaider la cause de cette langue en perdition.

D'autres exposants sont attendus et peuvent toujours se manifester au collège de Morteau au 81 67 51 50. Le clin d'œil du forum au symposium sera l'œuvre de la classe de technologie de Christophe Chavanon qui présentera le pin's «nœud papillon», réalisé au chalumeau à partir d'un trombone au profit du téléthon. (pr.a.)

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

● DE GARDE
Médecin: Dr Hugendobler, Morteau, tél. 81 67.06.34. Pharmacie: Jacquet, Les Fins. Dentiste: Dr Bernadette Pujol, Morteau, tél. 81 67.19.78. Cabinet vétérinaire à Morteau: 81 67.09.07.

● CINÉMA «LE PARIS»
«Aladdin», jeudi et vendredi 17 h, samedi 14 h 30 et 16 h 30, dimanche 16 h 30 et 18 h 30, lundi 17 h, mardi 21 h.
«Beethoven II», vendredi et samedi 18 h 30, dimanche 14 h 30, lundi 18 h 30, mardi 17 h.
«Un monde parfait», jeudi 21 h, samedi 21 h et 23 h 30, lundi 21 h.
«Nuit blanche à Seattle», jeudi 18 h 30, vendredi 21 h et 23 h 15, dimanche 21 h, mardi 18 h 30.

● CINÉMA MJC (salle classée d'Art et d'Essai)
«Hélas pour moi» de Jean-Luc Godard, précédé du court-métrage «Le début», de Dorota Kedzierzawska, jeudi 19 h 30, vendredi et samedi 20 h 45, dimanche 18 h, mardi 20 h 45.

● EXPOSITIONS
Morteau, Surabaya, tous les jours sauf le dimanche pendant tout le mois de février, exposition de photographies de Jean-Michel Fleury.

● DIVERS
Montlebon, salle Saint-Louis, vendredi 4 février à 20 h 30, tournoi de tarots du Sporting-club.
Villers-le-Lac, salle des fêtes, samedi 5 à 20 h 30, loto des sapeurs-pompiers.
Les Gras, salle communale, samedi 5, soirée familiale de l'Association sportive.
Villers-le-Lac, salle des fêtes, dimanche 6 à 17 h 30, loto du collège.
Morteau, salle des fêtes, mardi 8 février à 20 h 15, diaporama organisé par les clubs photo des MJC de Villers et Morteau. Thème de cette soirée: «Voyages en Afrique», avec le «Hoggard» de Jean-Louis Decroux, «La descente du Nil» et «Safari au Kenya» de Robert Faivre et Christian Limacher.

BILLET-DOUBS

L'Arlésienne...

S'il est un discours que les cantons suisses de l'Arc frontalier vont observer à la loupe, c'est celui de Charles Pasqua devant le Conseil régional de Franche-Comté, jeudi prochain pour y disséquer les engagements du contrat de Plan qui conditionne, pour la période 1994-98, l'amélioration des voies de communication transfrontalières.

Car, à ce jour, c'est le scepticisme qui prévaut du côté suisse. Le premier sujet de préoccupation porte sur le raccordement de la Transjurane avec l'A36 Bâle-Mulhouse-Beaune. Alors que les tunnels sous les Rangiers et la plate-forme douanière de Delle-Boncourt devraient être opérationnels en 1996, le contrat de Plan laissera un maillon manquant de 3,5 km, comme ce fut le cas si longtemps entre Mulhouse-Bartenheim et Bâle. Les Jurassiens qui avaient déjà misé sur le Grand Canal Rhin-Rhône en achetant des terrains à Bourogne (F) seront-ils les éternels déçus du voisinage français?

Ils ne devraient pas être les seuls et conjuguer leur désappointement avec les Vaudois qui attendent, depuis l'inauguration de la voie rapide Chavornay-Vallorbe, le raccordement avec une RN 57, portée à quatre voies. Adolf Ogi avait, alors, lancé un vibrant appel aux Comtois, devant un préfet et un vice-président de Franche-Comté qui n'y pouvaient rien. Mais, aujourd'hui, la RN 57 se réduit à une quinzaine de kilomètres de voie express dont la dernière section a demandé vingt ans de palabres. Reste pour Neuchâtel la route des Microtechniques dont la responsabilité incombe au seul département du Doubs et qui se réduit à une dizaine de kilomètres de voie express. Les Comtois ont-ils fait choix de l'homéopathie pour guérir la vétusté de leur réseau routier? Ont-ils seulement défini une stratégie: relier plus vite Neuchâtel et Besançon ou simplement distiller les éternelles incantations sur le désenclavement?

Et encore, les préoccupations de l'Arc frontalier suisse ne s'arrêtent-elles pas au seul réseau routier, pourtant soutenu sans vergogne par un puissant groupe de pression. Les relations ferroviaires seront les grandes oubliées de ce contrat de Plan. Delle-Belfort fermée, dans l'attente d'une hypothétique réouverture comme rabattement sur un TGV Rhin-Rhône qui s'abîme dans les zizanies Bourgogne-Franche-Comté, alors même qu'aucune certitude de financement n'est acquise et que la Côte d'Or vient de geler sa participation aux études. Quant à la modernisation de Vallorbe-Mouchard (F), il y faut un milliard de francs suisses qui, bien sûr, joue les filles de l'air dans le contrat de Plan.

Les cantons de l'Arc frontalier en sont réduits à constater le grand écart entre les nobles ambitions du schéma 2015 de la Franche-Comté et ses modestes réalisations, comme si l'on avait beaucoup rêvé à Davos en plaidant pour la région, futur moteur de la croissance... Pierre LAJOUX

Réestimations cadastrales et calcul fiscal de la valeur locative

La Confédération veille

Lotissement à La Chaux-de-Fonds

Les députés neuchâtelois ont débattu pour la troisième fois de la grandeur et des servitudes liées à la propriété foncière... (Impar-Gerber-a)

L'aménagement de l'ordre du jour de cette première session de l'année aurait dû permettre de puiser plus largement au puits sans fin des interpellations et motions encore en suspens. Malheureusement, l'incessant gaspillage de temps et d'énergie dépensé dans l'examen de dossiers sans réelle portée politique ou échappant aux prérogatives du Parlement ne l'a pas permis. A l'exemple du troisième débat consacré à l'immobilier en six mois!

Compte-rendu: **Mario SESSA**

Décidément, la réestimation cadastrale générale en cours dans le canton et ses effets sur la fiscalité des propriétaires habitant leur propre immeuble, au travers du calcul de la valeur locative de leur bien, traumatise le Grand Conseil. A tel point que les trois partis gouvernementaux avaient jugé bon de déposer chacun une motion sur la question, munie de la clause d'urgence qui plus est.

Ce qui nous a permis d'entendre une nouvelle énumération des soucis des uns et des autres en cette matière combien délicate, dans un canton où il a fallu attendre plus de 20 ans avant de remettre les compteurs à zéro. Plusieurs zéros en l'occurrence...

La nouvelle estimation entrera en vigueur en janvier 1995, «quasiment demain», dira Daniel Vogel (PRD), d'où la nécessité aujourd'hui de préparer le terrain en regard des effets de ces réestimations sur la fiscalité. «Un fiscalité qui s'en prend à un revenu en nature, en non en espèce, par l'application d'une formule et d'un barème qui ne sont pas que mathématiques, mais politiques aussi!»

DIVERGENCES

Le Parti radical proposera donc d'agir sur la formule, en accordant une franchise déductible de la valeur cadastrale, tout en exigeant l'obtention d'un résultat de taxation répondant aux réalités économiques plutôt que fiscales avec, en prime, la neutralité fiscale de l'opération.

Pas question d'aborder le côté technique des choses pour Jean-Jacques Delémont (PS) qui souligne, utilement, que formules et barèmes sont du seul ressort du Conseil d'Etat. Aussi, portera-t-il le débat sur le plan stictement politique, en évoquant quelques principes de base chers aux socialistes: notamment, le respect de l'égalité de traitement entre locataires et propriétaires, et même entre propriétaires eux-mêmes, sans oublier le respect de la proportionnalité.

«Il n'est pas normal que les locataires aient dû subir des hausses nombreuses de loyers depuis les années 70, alors que la valeur cadastrale qui permet de calculer la valeur locative n'a pas bougé pour les propriétaires qui ont acquis et conservé leur bien depuis cette époque. De même, qu'il n'est pas normal que dans une PPE les valeurs locatives varient de un à quatre, pour la propriété d'un appartement identique».

Selon lui, il existera sans doute des cas exceptionnels, à traiter en conséquence. Il est, par exemple, possible que le propriétaire d'un bien immobilier qui aurait pris une valeur considérable avec la réestimation, ne soit plus en mesure de s'acquitter de ses impôts nouveaux, en raison d'un revenu trop faible. Pas question de l'obliger à vendre, car la proportionnalité voudrait que l'Etat prenne une hypothèque légale pour soulager ce propriétaire, histoire de ne pas subventionner pour autant les futurs héritiers...

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Côté libéral, Claude Bugnon a, sans surprise, plutôt abondé dans le sens du discours radical que socialiste. Il a estimé qu'il était temps de faciliter l'accès à la propriété dans ce canton en queue de liste, puisque la proportion de propriétaires privés par rapport aux locataires n'est que de 16 à 17%, contre 28 à 29% en moyenne suisse. Selon lui, la fiscalité immobilière y est sans doute pour quelque chose.

Alain Bringolf (GPP) mettra en exergue que l'accession à la propriété, ce bien fondamental, serait acceptable s'il n'y avait pas l'autre aspect du problème qu'est la spéculation! Raison pour laquelle il ne faut pas perdre de vue que la propriété immobilière est aussi un placement, dira son collègue de parti Frédéric Blaser, et que le propriétaire n'est pas un martyr du fisc, dans la mesure où il est autorisé à déduire de ses impôts: ses dettes, ses frais d'entretien et sa taxe foncière.

BERNE VEILLE

Au nom du Conseil d'Etat, Francis Matthey se lancera à son tour dans de longues et denses explications juridiques et techniques justifiant les fondements de la perception d'un impôt immobilier. Un discours dont nous retiendrons deux éléments: le Conseil d'Etat n'a pas l'intention de changer de formule et conservera la valeur cadastrale comme base du calcul de la valeur locative; alors que si cette valeur locative s'avère trop faible par rapport aux autres cantons, la Confédération agira à notre place! Elle y est intéressée par la perception de l'impôt fédéral direct.

En 1990, Berne avait obligé le canton a modifier son barème; elle est revenue à la charge en 1992. Pour la faire patienter, le canton a proposé un moratoire, le temps de mettre en place les nouvelles estimations.

Le président du Conseil d'Etat portera l'estocade en rappelant au passage, que l'abaissement des lods, votés par ceux qui exigent aujourd'hui de nouvelles économies de l'Etat, ont fait perdre au canton 5,9 millions de francs en 1993, sans pour autant relancer le marché de l'immobilier...

Résolution unanime du Grand Conseil

L'arrêté Bonny doit être prorogé!

C'est à l'unanimité des 110 députés présents hier dans l'hémicycle que la résolution déposée par le groupe socialiste, en faveur de la sauvegarde des régions dont l'économie est menacée par l'échéance prochaine de l'arrêté Bonny, a été votée. Un moyen de pression qui vient renforcer les demandes pressantes des gouvernements des cantons concernés, des villes de l'Arc jurassien et d'un membre influent de la Commission fédérale de l'économie et des redevances, à savoir Francis Matthey.

Bernard Renevey (PS) a présenté la résolution en rappellant la portée de cet arrêté Bonny, du nom de son père spirituel, l'ancien directeur de l'OFIAMT et conseiller national bernois, lequel joue, depuis octobre 1978, un rôle fondamental en matière de promotion économique dans les cantons les moins bien nantis.

Au travers de la prise en charge d'intérêts, de cautionnement ou encore d'allègements fiscaux fédéraux, quelque 160 projets ont bénéficié de cette aide dans le canton de Neuchâtel, pour un total d'investissements de l'ordre du milliard de francs, sans oublier l'octroi de 220 millions de francs de cautionnement!

Par ailleurs, ces investissements ont eu un effet positif de l'ordre de 300 millions de francs sur le revenu cantonal, alors que le gain fiscal, par le biais des impôts, a atteint 36 à 40 millions par an pour l'ensemble des collectivités publiques. Sans parler encore des effets bénéfiques sur le renforcement et la diversification du tissu économique neuchâtelois.

Il va s'en dire que le canton ne pourra jamais combler l'absence d'aide de la Confédération si cet arrêté venait à disparaître, sans être remplacé par une disposition de même nature.

«Si la nécessité de l'arrêté Bonny est évidente à nos yeux, dira le député Renevey, elle l'est mois à ceux des grandes cités de la plaine helvétique. Et même si une résolution n'a guère d'aspect contraignant, elle permettra au moins de tirer la sonnette d'alarme, car il faut éviter toute rupture».

Le groupe radical a confirmé que ses préoccupations rejoignaient, sur ce point, celles des socialistes, dans la mesure où les disparités entre les différentes régions du pays ont continué de croître, même sous le régime de l'arrêté, ajoutera Elisabeth Berthet.

Mais sa disparition, à la fin de ce mois, serait trop dommageable pour que l'on ne réagisse pas. Aussi, le groupe appuiera-t-il la démarche, en proposant toutefois de ne pas faire porter le chapeau au Conseil fédéral dans cette absence d'alternative. Car notre ministre de l'Economie s'est déjà publiquement inquiété de cette échéance.

La proposition radicale a été retenue sans discussion.

Tant les libéraux que le groupe des petits partis ont estimé que la résolution se justifiait pleinement et l'ont dès lors soutenue.

Avant de passer au vote, Pierre Dubois (CE) a encore souligné toute l'importance de la démarche, en affirmant que la suppression de l'arrêté Bonny serait nettement plus grave pour le canton que les effets du refus de l'Espace économique européen!

Marchés publics et discrimination

Dialoguer plutôt que légiférer

En juin 1993, le député Pierre-Alain Brand (Lib-PPN) avait déposé une interpellation concernant l'adjudication des travaux publics dans le canton, dont l'ouverture en la matière ne trouve pas de réciprocité dans les cantons voisins.

Aussi, sans se réclamer d'aucun protectionnisme, le député libéral aspire à rétablir une réciprocité de droit en matière de marchés publics, dans la mesure où des entreprises extérieures au canton profitent du libéralisme neuchâtelois pour pratiquer le dumping et battre des entreprises du canton qui, elles, n'ont aucune chance de pénétrer les marchés ultraprotégés des autres cantons.

C'est de la concurrence déloyale, dira M. Brand, raison pour laquelle il propose que l'on réglemente strictement le domaine, notamment en matière de procédure et de transparence des offres, afin de favoriser les entreprises neuchâteloises qui en ont bien besoin.

Pierre Dubois (CE) mettra les points sur les «i» en bannissant à tout jamais le terme de protectionnisme, même s'il est vrai que l'on est en droit d'exiger de la réciprocité. Il relèvera cependant que l'Etat ne sous-traite, en moyenne, à des entreprises hors canton que 10% des investissements consentis; ce qui n'a rien de scandaleux et même peut parfaitement se justifier lorsqu'il n'existe aucune compétence sur place. Par contre, dans l'attente de l'aboutissement d'une hypothétique convention intercantonale, aujourd'hui en consultation, le canton continuera de multiplier les contacts directs avec les cantons voisins et entend bien privilégier cette manière de faire.

«Ainsi, Berne et Vaud, une fois les élections passées, nous recevront pour examiner le dossier. Rencontre d'importance puisque nous sommes arrivés à un accord avec Fribourg qui signera que si Berne et Vaud s'y rallient», précise M. Dubois.

En cas d'échec, la question se posera au plan philosophique, poursuit Pierre Dublois, puisqu'il faudra opposer libéralisme à protectionnisme. «Et ce sera la mort dans l'âme que l'on prendrait des mesures de fermeture, au travers d'un loi sur la question, si le dialogue était interrompu.»

A relever que la commission «Europe» du Grand Conseil qui est chargée de développer des mesures propres à améliorer le fonctionnement du marché intérieur, est déjà prête à proposer une loi ferme en cette matière, si la réciprocité reste trop longtemps une utopie...

560.000 francs pour Couvet

Il y a un an exactement, le Grand Conseil acceptait le rapport du gouvernement sur la formation professionnelle dans le canton, dont un des volets était consacré à l'avenir du Centre de formation du Val-de-Travers.

Pour des raisons d'équilibre et d'équité, il avait été décidé de créer, à Couvet, un Centre de compétence cantonal pour les métiers de la mécanique.

Hier, par 96 voix sans opposition, les députés unanimes ont voté le premier crédit de 560.000 francs nécessaire au démarrage du centre, des fonds essentiellement engagés dans des aménagements techniques et architecturaux incontournables. Le centre devra, en effet, recevoir près de 500 apprentis chaque année, en provenance de tous les autres centres cantonaux.

Le souci majeur des représentants des groupes politiques a été de s'assurer que ce crédit, certes modeste, serait bien gage de pérénnité pour le centre du Val-de-Travers.

Ils ont été rassurés par le conseiller d'Etat Jean Guinand qui a exprimé la volonté du canton de maintenir un centre de formation attractif et durable à Couvet. Par ailleurs, s'il faudra encore peaufiner la question du transport des élèves, tout semble prêt pour la signature de la convention entre les différents centres de formation professionnelle du canton, le 8 mars prochain.

A relever aussi une première cantonale: le centre abritera un atelier d'intégration d'une douzaine de places, destiné aux travailleurs que la maladie ou un accident ont contraint à changer d'orientation professionnelle.

Congés de formation

Si les fonctionnaires de l'administration cantonale, particulièrement surchargés, ont obtenu quatre jours de congé compensatoires (des ponts) à la réduction de leur salaire, en 1994 et 1995, il n'est pas question d'en faire de même avec des enseignants qui ont déjà 13 semaines de vacances! Même sous forme de congés de formation. Ceci condamnerait le Conseil d'Etat à renvoyer les élèves à la maison, car les coûts des remplacements seraient considérables. Un gouvernement qui reste cependant ouvert à d'autres propositions de cours de formation. Par ailleurs, le cas est différent des fonctionnaires, dans la mesure où il n'y a pas de blocage du personnel, puisque la hausse des effectifs exigera l'ouverture de nouvelles classes. (à M. Schaffter, PS)

QUESTIONNEZ,

ON VOUS REPONDRA !

Bénéfice de Dubied

La faillite par concordat de Dubied est un cas exceptionnel puisqu'elle s'est clôturée par un bénéfice, dans la mesure où une fois tous les créanciers indemnisés, il reste encore un bon million de francs à répartir. A qui les attribuer; aux anciens actionnaires ou aux créanciers? La réponse reste floue, mais ce sera sans doute aux créanciers... (à J. Studer, PS)

Incompatibilité

Il y a parfois des incompatibilités douteuses. Ainsi, le Conseil d'Etat a-t-il décidé de reconsidérer celle empêchant les fonctionnaires de la police cantonale à exercer des mandats communaux. A une réserve près: il serait malvenu qu'un policier cantonal s'occupe du Dicastère de la police communale. (à J.-J. Delémont, PS)

Petit crédit

La nouvelle loi cantonale sur la police du commerce contenait diverses dispositions en matière de petit crédit, dont trois ont fait l'objet d'un recours de droit public, de la part des banques, auprès du Tribunal fédéral avec effet suspensif. Ces articles sont toujours suspendus et l'Etat doit répondre ce mois encore à une consultation du TF sur ce dossier. (à M.-A. Crelier, PS)

Mesures de crise

La loi sur les mesures de crise prévoit qu'une personne qui aurait été punie, par le biais d'une suspension de plus de 20 jours de son droit aux indemnités journalières de chômage, en serait écartée. Une pénalité grave qui pourra toutefois faire l'objet d'une procédure de reconsidération pour les cas limites. (à B. Bois, PS)

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Chaumont

Blessée et désincarcérée

A 10 h 45 hier, Mme H. C., de Neuchâtel, circulait de Chaumont à La Dame. Peu avant l'immeuble de la famille Schurch, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est alors déporté sur la gauche pour venir heurter deux arbres en bordure de la route. Il a été fait appel au véhicule de désincarcération pour extraire la conductrice de sa voiture. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Saleinaz

L'éternelle cabane

Après bien des discussions, le Club alpin suisse, section neuchâteloise, a décidé de reculer pour mieux sauter... Ayant refusé le projet proposé pour reconstruire la cabane de Saleinaz, il relance la réflexion. Il sollicite des architectes membres du CAS une étude gratuite de «recherche d'un parti», sous forme d'esquisse avec maquette et évaluation du coût de construction. Les intéressés doivent s'inscrire jusqu'au 10 février auprès du président de la commission de reconstruction, Willy Pfander, Charmettes 26, 2006 Neuchâtel (indiquer le nom de la section). (ao)

Boudry

Budget accepté

A l'unanimité, le législatif boudrysan a ratifié lundi soir le budget 1994 présentant un excédent de recettes de 145.760 francs. Le crédit de 925.000 francs, dont à déduire 485.000 francs de subventions diverses, destiné à la construction d'une centrale de chauffage au bois déchiqueté pour des bâtiments de la rue Louis-Favre a lui été accepté par 21 voix contre 9. (cp)

AGENDA

Maison des jeunes

Roger Favre (bis)

Roger Favre, Jean-Bernard Vuillème et Monique Laederach dédicaceront leurs livres de 17 à 19 h, vendredi prochain, à la Maison des jeunes de Neuchâtel, et non pas de 14 à 17 h comme nous l'avons écrit mardi par erreur. (cp)

Rehaussement des berges de la Thielle à Cressier

Ça baigne dans l'eau!

Le rehaussement de la berge du canal de la Thielle a été réalisé il y a deux mois sur le territoire de Cressier. L'ouvrage doit notamment préserver les champs des débordements de la rivière mais, à la stupeur de la population, la terre est encore inondée...

Depuis la deuxième correction des eaux du Jura, les fluctuations de niveau varient de la cote 428,70 à 430,50 mètres. Or, la Thielle débordait dans les champs situés entre la réserve de la Vieille Thielle et le canal dès que les eaux dépassaient la cote 429,95. La berge a donc été rehaussée d'un mètre environ, sur une distance de cinq cents mètres.

150.000 FRANCS

Les travaux ont coûté quelque 150.000 francs, des frais partagés selon une clé de répartition particulière entre les cantons concernés: Fribourg, Vaud, Berne, Soleure et Neuchâtel. De l'argent mal placé, dit-on à Cressier après avoir constaté que les champs sont toujours inondés.

La partie en ouest du chemin qui conduit au canal, bien drainée, ne présente pas d'inondation. La partie actuellement sous eaux est située au sud de la réserve de la Vieille Thielle. «Elle n'a pas de drainage», précise le chef du bureau de l'économie des eaux, M. Pierre-André Reymond, qui souligne: «L'eau provient des précipitations, des 600 mm que nous avons reçus en septembre, octobre et décembre et qui ont produit des «gouilles» dans tout le canton, pas seulement à Cressier»...

Dire, comme cela s'entend, qu'il ne servait à rien de rehausser la berge parce que l'eau vient par en dessous est donc inexact? «S'il y a de l'eau dans les champs, elle ne vient pas «d'en-dessous», mais si les nappes phréatiques sont très hautes, il s'agit évidemment d'eau en provenance du sol. Toutefois, les nappes phréatiques sont alimentées par ce qui tombe du ciel...».

«Les faits démontrent que depuis 1963 la Thielle s'est étalée sur ces terrains. La Commission intercantonale de la deuxième correction du Jura n'aurait pas financé ces travaux à plus de 90% si elle n'était pas convaincue du bien-fondé de cette affaire», remarque M. Reymond. «L'étalement d'eau sur ces terrains perturbait la régulation de la deuxième correction des eaux du Jura en ne permettant pas d'agir suffisamment tôt au barrage de Nidau».

Champs inondés

L'eau des précipitations et non celle de la Thielle, explique-t-on à l'Etat. (Impar-Galley)

Les débordements de la Thielle faussaient effectivement les indications de niveau, car la quantité d'eau qui s'était écoulée dans les champs cressiacois n'était pas enregistrée comme entrant dans le lac de Bienne et cela différait le réglage des vannes sur le barrage de Nidau.

Il y avait donc deux objectifs aux travaux réalisés à Cressier: éviter l'étalement d'eau sur les terres agricoles (un objectif voulu et demandé par le canton de Neuchâtel) et la volonté de la Commission intercantonale de terminer les travaux de la deuxième correction des eaux du Jura.

Des travaux de finition ont également eu lieu sur les rives des cantons de Fribourg et Vaud, pour la Broye, et en aval du canal de Nidau-Buren. AT

Neuchâtel: fonctionnaire corrompu condamné à 18 mois avec sursis

Il «tuyautait» les trafiquants

Viols répétés du secret de fonction, corruption passive, soustraction de titres, consommation d'«héro» et participation à un trafic, agression et vol... L'«ardoise» du jeune fonctionnaire de la police des étrangers qui «tuyautait» ses amis trafiquants, lui a valu hier une condamnation à 18 mois d'emprisonnement assortis du sursis. Un jugement clément motivé, entre autres, par la toxicomanie du condamné au moment des faits.

«Je consommais et j'avais des dettes. Mais je n'ai jamais vendu de drogue, ni gagné un centime par ce biais. J'ai fait des choses «bêtes» dont je n'ai réalisé la gravité qu'après».

Les choses «bêtes», V. H. peut se targuer de les avoir accumulées lors de son passage à l'Office cantonal des étrangers, puis au service de la police administrative où il avait accès aux dossiers sur les étrangers et aux rapports de police qu'ils contenaient. Une source privilégiée dans laquelle il a puisé pour renseigner ses amis toxicomanes, avec parfois, en guise de contrepartie, la fourniture gratuite d'un peu d'héroïne. A deux reprises, contacté par des étrangers, il a même subtilisé des documents officiels et fait des moulages de tampons officiels dans le but d'établir de faux papiers. Sans pour autant aller jusqu'à la confection de ces faux documents.

Hier, à l'audience de jugement du Tribunal correctionnel, un deuxième arrêt de renvoi est venu se greffer au passif du prévenu. Libéré de sa première détention préventive en juin 1993, V. H. a véhiculé à plusieurs reprises des toxicomanes à Zurich. Ce faisant, il a participé à un trafic portant sur une quantité totale de 80 grammes d'héroïne. Avec l'aide de sa sœur, qui a par ailleurs tenté de lui «passer» du «H» lorsqu'il était en préventive pour la seconde fois, le prévenu a aussi agressé et volé une amie qui a porté plainte.

Pour le procureur, le cas était très grave. En abusant de sa fonction, le prévenu avait porté gravement atteinte à la dignité de l'Etat ainsi qu'à la confiance des gens en l'Etat. Mais V. H. était aussi toxicomane au moment des faits et le témoignage émouvant de sa mère est venu confirmer qu'il s'était ressaisi.

Autant de faits qui rendaient le procureur hésitant: fallait-il mettre l'accent sur la gravité des infractions ou donner sa chance au jeune homme au passé judiciaire vierge? C'est pour la deuxième solution que le Ministère public a tranché en requérant une peine compatible avec l'octroi du sursis.

Même s'il estimait que les faits reprochés au prévenu auraient pu mériter une peine plus importante, le tribunal s'est finalement rallié à cette proposition. V. H. a ainsi été condamné à 18 mois d'emprisonnement, dont à déduire 78 jours de préventive. La peine a été assortie du sursis pendant un délai d'épreuve de 5 ans.

Quant à sa sœur, A. C. H., elle a écopé de 45 jours d'emprisonnement assortis du sursis pendant 5 ans. (cp)

● *Composition du tribunal: Jacques-André Guy, président; Lydie Moser, greffière. Janine Gass et Esther Hufschmid, jurés. Ministère public: Thierry Béguin.*

Le canton compte 164.904 habitants

Hausse confirmée

Les résultats définitifs du recensement cantonal de la population sont connus: à fin 1993, le canton comptait très exactement 164.904 habitants, soit 1098 âmes de plus qu'une année auparavant.

Les vérifications de l'autorité cantonale n'ont fait apparaître qu'une erreur d'une seule unité dans la commune d'Enges où ce sont 15 étrangers au lieu des 16 annoncés qui ont été dénombrés.

Tous les districts ont enregistré un augmentation du nombre de leurs habitants. La plus forte progression a été constatée dans celui du Val-de-Ruz qui a connu un accroissement de 2,5 % de sa population.

Par localité, la palme cantonale de l'augmentation revient à la commune de Lignières qui a vu sa population s'accroître de 8% en une année. A l'inverse, ce sont les Bayards qui enregistrent le record négatif avec -7,1%.

Avec 22,46% de la population totale, les étrangers progressent par rapport à fin 1992 (22,17%). Idem, mais dans une moindre mesure pour les Confédérés qui passent de 46,70 à 46,73% de la population cantonale. Le nombre de Neuchâtelois, en revanche, continue de régresser: en une année, leur proportion est passée de 31,10 % à 30,84 %.

Au chapitre confessionnel, les protestants sont majoritaires avec 79.312 fidèles, suivi par 66.151 catholiques romains. Par rapport à fin 1992, la tendance à la diminution des premiers au profit des seconds se poursuit. (cp)

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Du vol à l'enlèvement

Impressionnant, le palmarès de F. A. qui comparaissait hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel en compagnie de son acolyte - F. A. aussi - en audience préliminaire. Vols, escroqueries, menaces de mort, conduite et accidents en état d'ivresse, enlèvement de mineur... La liste est longue.

Seul ou en compagnie de son complice, le principal prévenu a dérobé pour 87.000 francs de matériaux divers en s'introduisant par effraction ou avec l'aide d'une tierce personne dans différents commerces neuchâtelois. Il a aussi dérobé des véhicules pour les abandonner ensuite ou tenter de les vendre.

Outre des faux dans les titres, F. A. a de plus commis des escroqueries pour un montant de plus de 120.000 francs au préjudice principalement d'une banque et d'entreprises de construction. Mais son palmarès ne s'arrête pas là: un enlèvement de mineur à l'encontre de son propre fils dont la garde avait été confiée à sa femme et des menaces de mort à l'encontre de cette dernière sont aussi reprochés au prévenu.

Pour rajouter à la liste déjà éloquente, F. A. s'est aussi adonné au petit jeu de la fausse alerte à la bombe contre un établissement hôtelier de Chaumont.

Enfin, le prévenu a conduit des véhicules, volés ou non, en état d'ivresse et a provoqué des accidents alors qu'il était sous le coup d'un retrait de permis.

Les deux compères seront jugés le 16 février prochain. (cp)

● *Composition du tribunal: Jacques-André Guy, président; Lydie Moser, greffière.*

Association neuchâteloise de services bénévoles

Année mouvementée

L'année 1993 aura été pour l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB) une période de bouleversements mais aussi de constats tels que celui de l'existence de bénévoles des champs et de bénévoles des villes...

Le 5 décembre dernier, des stands avaient été dressés dans les villes de Neuchâtel et du Locle ainsi qu'à Fleurier, Couvet, Cernier, Cortaillod et Le Landeron, une action conjointe menée dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat. Or, les contacts ont été plus fructueux dans les villages que dans les villes: des bénévoles ont été engagés, de l'argent a été récolté et des liens ont été noués, ont reconnu les responsables de l'ANSB, Simone Sklenar et Bernard Oguey.

L'année 1993 a notamment été marquée à l'ANSB par la nomination d'un nouveau président, Marcel Peyrard, à la tête d'un comité formé de professionnels (pour moitié) et de bénévoles. L'installation dans de nouveaux locaux, rue des Brévard 1a, a par ailleurs rompu avec plusieurs années de cohabitation avec Pro Senectute. Le déménagement, l'achat de nouveau matériel et de mobilier réalisé grâce à la générosité de la Loterie romande, ont conduit à l'inauguration, fêtée en septembre dernier. L'espace nouveau est apprécié depuis par les groupes qui s'y réunissent et le Centre social protestant qui peut y organiser des cours de français pour les réfugiés de Bosnie.

Le 25 mai prochain, une journée de réflexion et d'échanges sera proposée à tous les membres de l'ANSB (elle compte une vingtaine de groupes). La rencontre se déroulera sur le thème de «la créativité dans le bénévolat», à l'Aubier, à Montézillon.

Aujourd'hui, remarquent les animateurs de l'ANSB, le bénévolat est entré dans les mœurs. Il se pratique par des hommes et des femmes qui ont du temps à offrir, dont les frais sont remboursés (les voitures sont assurées par l'association), et qui le font avec un esprit d'entraide plutôt que celui de bienfaisance qui était autrefois attaché au bénévolat. AT

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVE

Protection civile

Nouveau chef à Buttes

Le Conseil communal de Buttes a désigné, avec effet au 1er janvier de cette année, un nouveau chef local de la protection civile en la personne de Didier Charrière. Il remplacera Michel Ledermann, qui assumait cette fonction depuis 1989. (comm-mdc)

AGENDA

Fontainemelon

Toutes les chorales en chœur

Au nombre de dix, les sociétés chorales du Val-de-Ruz se retrouveront toutes vendredi prochain, à 20 h 15, à la salle de spectacle de Fontainemelon, pour un grand concert. A tour de rôle, elles interpréteront deux chants de leur répertoire. Au total, 280 choristes défileront sur la scène. En première partie, on entendra le Chœur mixte de Coffrane, celui de la Tarentelle, le Chœur d'hommes de Dombresson, les Dames paysannes, le Yodler club. Le Chœur mixte paroissial de Cernier, renforcé par les Francs Habergeants, débutera la deuxième partie du concert, suivi du Chœur d'hommes des Geneveys et de Coffrane, de celui de Chézard-Saint-Martin, du Chœur mixte de La Côtière et Engollon et du Chœur des Gens d'En-Haut. Le bénéfice de la soirée sera versé à une bonne œuvre de la région. Cantine. Entrée libre mais collecte à la sortie. (ha-se)

Fontainemelon

Eliminatoires de bras de fer

Celles et ceux qui auraient envie de mesurer leur force ont rendez-vous vendredi 4 février, à la grande salle du pub «l'Eperon», à Fontainemelon. Se dérouleront là les éliminatoires de bras de fer en vue du championnat cantonal qui aura lieu le 19 février à Neuchâtel. Les concurrents seront répartis dans 7 catégories (hommes et femmes). Organisé par le Bras de Fer club neuchâtelois, ces éliminatoires sont ouverts à tous. Les inscriptions se prendront sur place, à partir de 19 heures, alors que les combats débuteront à 20 h. Avis aux amateurs. Renseignements au (038) 53 28 56 ou 53 66 05. (ha-se)

Val-de-Ruz: «L'Bouchon» met en scène une pièce signée Martine Monnier de Vilars

Un amour de vaudeville

C'est un hymne à l'amour, qui mêle les intrigues les plus rocambolesques. Une histoire imaginée par Martine Monnier, de Vilars, et mise en scène par la troupe théâtrale de Coffrane. Une des représentations sera entièrement destinée au skieur Didier Cuche, des Bugnenets. Autrement dit, c'est un amour de vaudeville et un projet grandiose.

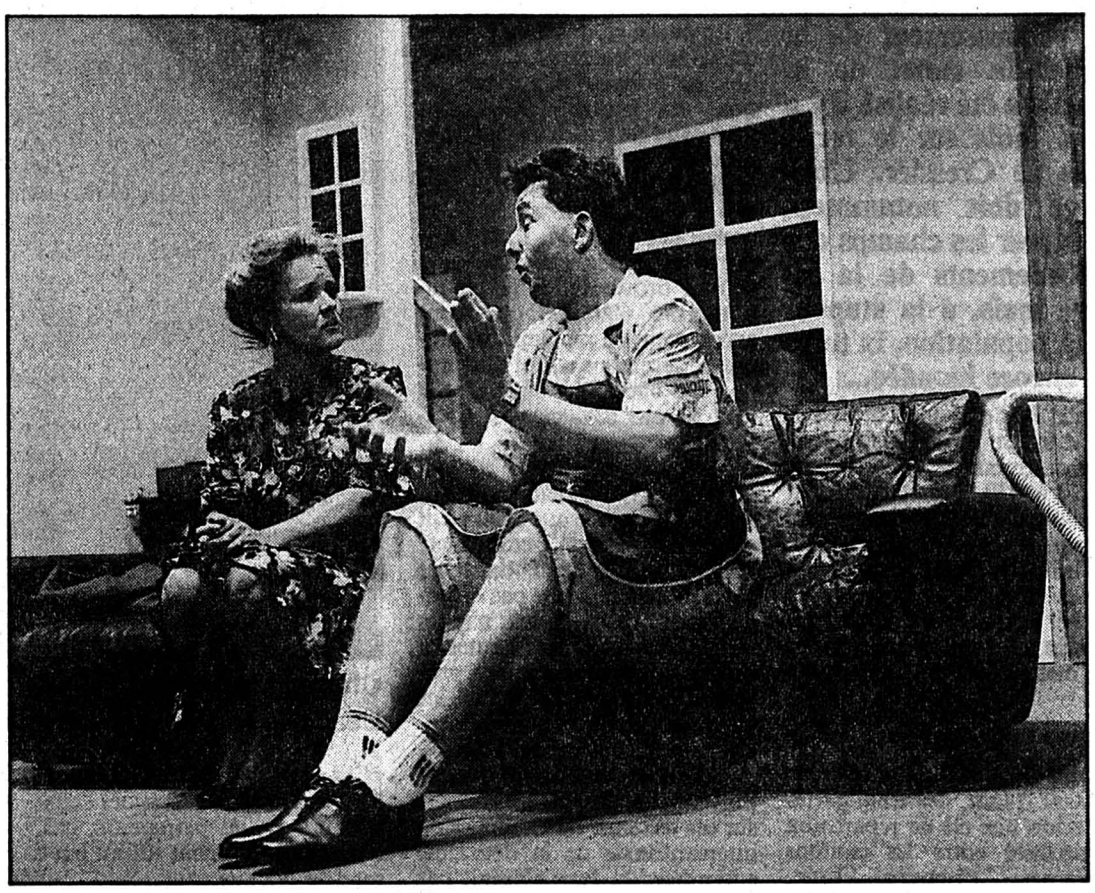

«La Main du guérisseur»
Une histoire cousue d'humour, faufilée d'amour, que le groupe théâtral «L'Bouchon», de Coffrane, présente dans 15 jours aux Geneveys-sur-Coffrane. (Impar-Galley)

«Vous vous rendez compte, ils répétaient déjà le premier acte pendant que j'écrivais la fin de la pièce!». En riant, Martine Monnier avoue qu'elle «a dû s'activer»: en lisant les dix pages du synopsis, les comédiens du groupe théâtral de Coffrane ont adopté d'emblée sa pièce. Après «Pique-nique en ville» et «La perruche et le poulet», «La Main du guérisseur» serait leur troisième création. Une histoire pas simple à démêler. Il y a un mort, enfin pas tout à fait mort, qui n'est en fait qu'un voleur, le petit copain de Lola, la maîtresse du mari. Un voleur qui se prend pour un critique d'art, se pique d'entreprendre Juliette qui le confond avec le guérisseur... Le guérisseur? Si, si, appelé par la merveilleuse Emilie qui, elle, a eu la mauvaise idée de danser avec son aspirateur. Bref, de l'aspirateur, on glisse allègrement dans les soufflets de l'amour revu et corrigé à travers trois générations de femme!

Compliqué? Pas vraiment, mais avant tout très drôle, et, ma foi, bien ficelé. Une comédie-vaudeville de la plus pure espèce.

«J'aime ce style, j'aime les pièces où on se marre», confie Martine qui mourait d'envie de voir sa pièce montée par «L'Bouchon», sans vouloir l'imposer. Metteur en scène, Jacky Perret, n'y a pas résisté. Ensemble, ils ont passé «un contrat de confiance»: tu écris la pièce et «je la mets au monde».

Les premières lectures ont débuté en septembre, suivies des répétitions. Puis, tout est allé très vite, et très bien, en réalité. A 15 jours de la première, il reste quelques détails à peaufiner certes, mais tout le monde – une équipe de 29 personnes dont 10 comédiens, 3 décorateurs, 3 personnes à la régie et 3 maquilleuses – se sent prêt.

Pourtant, le défi était de taille. Monter la pièce d'un auteur non professionnel n'est pas une mince affaire. «En fait, il y a eu plus de travail de mise en scène, souligne Jacky. Dans le texte, certains passages étaient trop lents, d'autres trop rapides». Il a donc fallu ajuster parfois. Ce qui s'est toujours fait en dialoguant avec l'auteur, en toute confiance, en toute simplicité. Et le défi s'est transformé en aventure.

Mardi soir, Martine avait le trac, «un trac fou!». Elle assistait pour la première fois à une répétition. Déçue? Pas pour un sou, au contraire, «tellement contente».

Ça promet un joyeux succès auprès du public. S. E.

● *«La Main du guérisseur», 18 et 19 février, 20 h 15, Maison de commune des Geneveys-sur-Coffrane. Dimanche 20 février, à 16 h.*

«C'est moi qui...»

«C'est moi qui lui ait appris à skier aux Bugnenets!». Ça sort du cœur, c'est sans appel: Jacky Perret en est si fier. Didier Cuche avait 5 ans, et lui, une vingtaine d'années. Amis de toujours, l'un allait évidemment venir en aide à l'autre, au besoin. Skieur de descente, sélectionné dans le cadre B de l'équipe suisse, Didier Cuche, 19 ans, cherche actuellement des sponsors, un soutien financier. «Pourquoi pas nous?», s'est dit Jacky. Et sa troupe théâtrale, «L'Bouchon», de Coffrane, a décidé d'organiser une soirée dont le bénéfice sera entièrement destiné au sportif. La culture qui soigne le sport... C'est le monde à l'envers quand on sait que «L'Bouchon», né il y a juste quatre ans, a réussi, jusqu'à présent, à autofinancer son matériel par ses représentations. Et par le biais de ses «annonceurs», des entreprises qui soutiennent la troupe. Chapeau.

La soirée spectacle se donnera le 15 avril, à Dombresson. Nous en reparlerons, mais réservez déjà la date. (se)

Martine Monnier, auteur

Par hasard, comme sur la scène

Elle s'est mise à écrire par hasard, dit-elle. Comme dans les films. Mieux, comme dans le théâtre. «Dans le groupe de La Côtière, on cherchait une pièce mais on n'en trouvait pas. Alors, je leur ai proposé d'en écrire une!». Du coup, on a retrouvé «Du beurre dans les épinards» des manifestations du 700e, à Cernier.

Elle est marrante, Martine Monnier. Passionnée et passionnante. La quarantaine souriante, elle s'est donc improvisée auteur dramatique. Et sa première pièce a eu tant de succès que tout le monde autour d'elle l'a encouragée à reprendre la plume. Ce qu'elle a fait, en «tricotant» un superbe vaudeville. Le genre n'est pourtant pas si simple. Comment s'y prend-t-on pour embrouiller les intrigues tout en retombant sur ses pattes?

«A la base, il y a un canevas, un histoire. Je l'ai tout le temps dans la tête, explique Martine. Le plus dur, c'est que tout tienne debout. Il ne faut rien oublier. Je me relis plusieurs fois. Mais, tout à coup, mince, je remarque qu'il me manque quelque chose». Alors, elle modifie et retravaille son texte. En fait, «c'est un jeu et j'adore ça», dit-elle. Comme les dialogues qui «sortent tout seul». C'est sa chance, sa signature, son style.

A Vilars, un petit bout de femme, vive, mère de famille et comédienne de théâtre amateur de longue date, est aujourd'hui membre de la Société suisse des auteurs. Elle fait même partie de la Commission consultative des auteurs en matière de politique culturelle, une expérience qu'elle qualifie de «très stimulante» parce qu'«on se sent épaulé». Quel hasard! (se)

Statistiques judiciaires du Tribunal du Val-de-Travers

Les faillites restent stables

Malgré la récession économique, le nombre des réquisitions de faillites prononcées par le Tribunal du Val-de-Travers n'a pas connu de boom en 1993 avec 240 cas. Le record est toujours détenu par le millésime 1990, avec 272 réquisitions.

Si le nombre des faillites est longtemps resté stable, il a fortement augmenté ces dernières années. En 1984, le Tribunal enregistrait, seulement, 96 procédures. Il y en eut 177 en 1987, 220 en 1988, 174 en 1989, 272 en 1990, 230 en 1991 et 240 l'an dernier.

POLICE: L'EXPLOSION

Du côté des tribunaux de police, par contre, le nombre de dossiers reçus en cours d'année a fait un bond considérable en passant de 228 en 1992 à 284 en 1993 (198 en 1991 et 195 en 1990). Les juges ont prononcé 244 condamnations (174 en 1992), alors que 19 dossiers ont été liquidés sans jugement et 89 sont encore en suspens. Quant au total des dossiers des tribunaux correctionnels, ils sont au nombre de 14 (9 en 1992, 7 en 1991 et 1990).

En ce qui concerne les autorités tutélaires pénales, 25 affaires ont été enregistrées dans l'année, comme en 1991 et 1990, et 4 étaient en suspens. Trente-deux mineurs sont impliqués, dont quatre filles. Parmi ces mineurs, 13 sont considérés comme enfants et 19 comme adolescents. Seize jugements ont été rendus, soit 3 réprimandes, 3 astreintes au travail et 10 amendes sans sursis.

Parmi les infractions, 5 concernent les stupéfiants (6 en 1992, 0 en 1991 et 1990).

Les tribunaux de Prud'hommes ont connu une activité moindre l'an dernier. Treize jugements ont été rendus, 8 affaires liquidées sans jugement et 8 demeurent en suspens. Soit un total de 29 actions, comme en 1990. Mais elles furent au nombre de 50 en 1992 et de 60 en 1991.

Enfin, on a enregistré 28 actions en divorce, un chiffre stable, et 125 successions ont été ouvertes dans l'année. (mdc)

Société de gymnastique de Môtiers

La présidente s'en va

Vendredi dernier, la Société de gymnastique de Môtiers, présidée par Daisy Tosato, tenait sa 139e assemblée générale annuelle. Dans son rapport de gestion très succinct, la présidente a rappelé les moments d'intense émotion de l'année dernière et notamment la 1ère place de la section au cross-country de Rochefort en septembre.

Le point fort de cette assemblée a résidé cependant dans l'annonce de la démission de Daisy Tosato, en poste depuis maintenant neuf ans. Elle sera remplacée par Yves Benoît qui en a profité pour remercier la présidente sortante et lui remettre un cadeau en signe de reconnaissance.

Le comité a ainsi considérablement varié, il se présente comme suit: Yves Benoît, président; Jacques Muller, vice-président; Nathalie Schindler, secrétaire correspondance; Evelyne Otth, secrétaire aux verbaux; Gilbert Zbinden, caissier; Isabelle Girardin et Yves Martin, vérificateurs des comptes, et Steves Parraud, suppléant.

Cette année, la gym du chef-lieu prendra part à la fête de l'UGVT prévue les 3 et 4 septembre à Noiraigue, ainsi qu'à la Fête cantonale des jeunes gymnastes confiée à l'UGVT et qui aura lieu à Fleurier les 11 et 12 septembre. Le 4 septembre, elle participera également au championnat cantonal de Bevaix. (lr/mdc)

Observations météorologiques au Val-de-Travers en 93

Une bien curieuse égalité

En matière de météorologie, les années se suivent et se ressemblent! Ainsi, à un litre d'eau par m² près, le volume des précipitations est égal entre 1992 et 1993. Il est en effet tombé 1800 litres. Par contre, la neige a été nettement plus abondante (+90 centimètres). Bien-sûr, la répartition dans l'année de cette manne céleste n'a pas été identique. Ci-dessous, les observations de la station météorologique de Saint-Sulpice située à une altitude de 760 mètres.

Précipitations:	**1993**	**1992**
- Pluie et neige tombées en mm	1800	1801
- Orages nombre	16	10
- Jours sans nombre	162	172
- Neige tombée en mm	150	60
– Hauteur maximum de la neige au sol en cm	40	19
– Sol recouvert de neige, jours	70	56
Températures:		
Le thermomètre a indiqué les degrés suivants:		
– en nocturne il y a eu un maximum de	–16	–14
– durant la journée il y a eu un maximum de	+34	+35
à zéro degré au relevé matinal	103	97
Débit de l'Areuse au sud de la culture de champignons		
– maximum en m³ par seconde	42,6	39,7
– minimum en m³ par seconde	1,02	0,96

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

La Neuveville

Incendie criminel

Dimanche dernier le 30 janvier, à 4 h 30 environ, un début d'incendie a éclaté dans un immeuble locatif neuvevillois, sis au 17 du chemin de Beau-Site. Le sinistre a été maîtrisé rapidement par les services du feu locaux. Les dégâts sont estimés à quelque 20.000 francs. L'enquête lancée immédiatement a permis d'établir qu'il s'agissait d'un acte intentionnel. Les auteurs ont été identifiés et font l'objet d'une procédure pénale. (pcb)

Sonvilier

Nomination

A l'occasion de sa première séance de l'exercice, le Conseil communal a nommé à l'unanimité Michel Racine en tant que vice-maire pour 1994. M. Racine, proposé par la liste «Intérêts et avenir de Sonvilier», succède à Gilbert Jeanneret, qui a assumé cette fonction l'année dernière. (sch)

Canton de Berne

Maladies pulmonaires

Le Gouvernement bernois a accordé, pour l'année 1993, une subvention globale de 728.000 francs aux 21 Centres de consultation sur les maladies pulmonaires et de longue durée que compte le canton. (oid)

AGENDA

Université populaire

Conférence à Villeret

La section Erguël de l'Université populaire propose une conférence consacrée à l'activité créatrice sensorielle et à l'interprétation des dessins qui permet de comprendre l'expression. Elle se donnera le lundi 7 février, au restaurant du Chateau, à Villeret. Renseignements et inscriptions auprès de P. Homberger, tél. 039 41 10 39. (comm)

Tramelan

A vos patins!

Les heures d'ouverture de la patinoire des Lovières au public, cette fin de semaine: pour le patinage, aujourd'hui jeudi 3 février de 9 à 10 h 15 et samedi de 14 h 15 à 17 h; pour le hockey, demain vendredi de 19 h 45 à 20 h 45 et samedi de 14 h 15 à 15 h 15. (de)

Rapport sur l'état des forêts bernoises en automne 1993

Grave, malgré la météo

En dépit même de conditions météorologiques favorables à la végétation, telles qu'on les a connues l'année dernière, l'état de santé des forêts bernoises demeure très préoccupant. Le 14e rapport cantonal, dont les détails seront publiés ce printemps, confirme déjà, dans ses grandes lignes, les craintes émises par les professionnels: 19% des arbres sont atteints par une défoliation supérieure à 25%.

La Direction cantonale de l'économie publique vient de faire parvenir, à tous les membres du Grand Conseil, une version abrégée du 14e Rapport concernant les dégâts aux forêts bernoises.

Portant sur l'état des forêts en automne dernier, ce rapport fera encore l'objet d'analyses détaillées, dont les résultats seront publiés dans le courant du printemps prochain. Pourtant, les premières tendances révélées confirment les craintes émises ces dernières années: la défoliation est deux fois plus grave qu'au milieu des années 80!

Et qu'on n'accuse pas les forestiers et autres scientifiques bernois de donner dans la sinistrose, puisque leur classification est parfaitement conforme à la pratique internationale.

C'est effectivement sur la base d'une convention internationale que les experts bernois considèrent comme malades et endommagés les arbres subissant une perte d'aiguilles ou de feuilles supérieure à 25%. Un taux de défoliation inférieur peut être attribué à une variation naturelle de la couronne.

Or, dans le canton de Berne comme au niveau national d'ailleurs, on a constaté l'automne dernier que 19% des arbres étaient défoliés à plus de 25%, soit une proportion sensiblement identique à celle des années précédentes.

Parmi les essences principales – épicéa, sapin et hêtre – la proportion des arbres endommagés n'a quasiment pas varié, mais on constate pourtant une légère aggravation des dégâts chez le hêtre. De manière générale, cependant, la gravité des dommages est plus marquée chez les résineux que chez les feuillus.

TROP D'AZOTE ET D'OZONE

Au sujet des hêtres, une étude vient d'être publiée, sur la base d'observations de longue durée, auxquelles le canton de Berne a notamment participé. S'attachant à l'approvisionnement des arbres en substances nutritives, cette étude révèle des problèmes dus à l'augmentation perpétuelle de l'apport d'azote, gaz dont les émissions ont plus que doublé entre 1950 et 1990.

Or, les valeurs limites admises pour l'azote par convention internationale sont vraisemblablement dépassées sur une grande partie des forêts bernoises, soulignent les auteurs du rapport. En précisant qu'un trop grand apport d'azote freine le développement racinaire des arbres et compromet donc leur approvisionnement en éléments nutritifs.

De surcroît, des expériences pratiques ont démontré que la croissance et l'approvisionnement des racines sont freinés également par une concentration d'ozone dans l'air.

La double action de l'azote et de l'ozone est source de sérieuses inquiétudes, donc. D'autant plus que les spécialistes s'attendent à ce que leurs conséquences négatives s'exercent aussi, à long terme, sur les parties aériennes des plantes.

LES COUPS DU BOSTRYCHE

De surcroît, et spécialement dans les forêts de montagne mises à mal par la tempête de 1990, le bostryche s'est multiplié durant les deux étés derniers. A tel point que dans l'Oberland, on a été contraint l'année passée d'abattre plus de 52.000 mètres cubes de bois atteint par ce parasite.

Fort heureusement, et c'est bien la seule bonne nouvelle, les spécialistes s'attendent à une diminution des épidémies de bostryches, ces prochaines années. (de)

Canton de Berne
L'état de santé des forêts demeure très préoccupant. (Impar-Gerber-a)

Berne veut responsabiliser ses viticulteurs

Le marché décidera

La nouvelle loi bernoise sur la viticulture, actuellement en consultation, prévoit de confier certaines tâches aux organisations professionnelles et d'élargir les cépages admis.

En vertu de l'ancien arrêté fédéral instituant des mesures en faveur de la viticulture, les vignerons ont bénéficié, jusqu'à fin 1992, de subventions spéciales pour le renouvellement de leurs vignobles. Le nouvel arrêté fédéral et le projet de loi cantonale modifiée ne prévoient plus cette possibilité.

Par contre, le nouveau texte est exempt de nombreuses dispositions restrictives actuellement en vigueur. Le canton entend faire appel davantage au sens des responsabilités des viticulteurs et envisage dès lors d'intégrer les organisations professionnelles viticoles au processus d'exécution et de mise en œuvre.

Ainsi, ces organisations professionnelles devront fixer elles-mêmes la teneur minimale en sucre et la limitation des quantités produites pour les vins avec appelation d'origine. Elles devront d'ailleurs édicter un règlement concernant ces appellations d'origine contrôlée.

L'assortiment des cépages admis, en outre, pourra être élargi par les mêmes organisations, d'entente avec les stations de recherche. Le gouvernement estime en effet que le marché doit désormais décider de l'opportunité de cultiver l'un ou l'autre cépage.

POUR LE PAYSAGE

Autre innovation, le contrôle officiel de la vendage ne s'effectuera plus que par sondages, ce qui vaudra des économies de personnel pendant les vendanges.

Enfin, il est prévu de sauvegarder, en leur apportant un soutien financier, les parcelles viticoles d'accès et de culture difficiles, mais précieuses pour la qualité du paysage bernois. (de-oid)

Corgémont

Toujours pas de budget!

Pour la deuxième fois, après le premier épisode du 13 décembre dernier, les électeurs de Corgémont ont refusé le budget communal présenté par les autorités.

Cent quarante-neuf ayants droit ont pris part à cette assemblée extraordinaire, 86 personnes se prononçant contre l'objet principal de l'ordre du jour, tandis que 63 l'approuvaient en vain.

Le responsable des finances communales, Jean-Claude Liechti, ainsi que le secrétaire-caissier, Roland Greub, s'étaient chargés préalablement de présenter ce budget et les conséquences d'un nouveau refus. Ces conséquences sont donc les suivantes: on recommencera une troisième et dernière fois l'exercice, lors d'une nouvelle assemblée extraordinaire qui sera convoquée dans quelques semaines. Et en cas de nouveau rejet, le budget sera alors soumis au Conseil exécutif bernois, qui tranchera.

Les autres propositions soumises par les autorités à l'assemblée ont tous passé la rampe, à savoir le plan de zones, le plan de zones de protection, le règlement de construction et la possibilité offerte aux habitants de Cortébert d'utiliser la gravière-décharge des Carolines. (gl)

Le retour d'un Jurassien au CCL à Saint-Imier

Roger Burgi le Méridional

Depuis quelques jours, le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier se réchauffe des toiles signées Roger Burgi. Jurassien désormais installé à Marseille, cet artiste présente un art inspiré de la Méditerranée, servi par la précision helvétique.

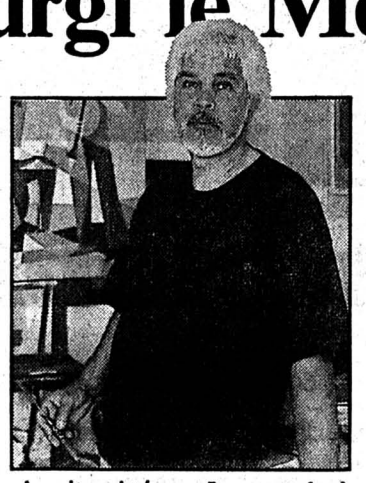

Roger Burgi a regardé et retenu la leçon du cubisme. Il a certainement aussi longuement interrogé les œuvres de Cézanne, de Picasso jeune, le «Bain turc» d'Ingres, Fernand Léger, Modigliani pour l'allongement des corps et des cous, Matisse pour la courbe.

Si elles sont créées pour enchanter l'œil en priorité, souvent monumentales et toujours décoratives, ses œuvres sont avant tout une composition de formes et de couleurs. Mais Roger Burgi n'aurait pas peint ainsi, s'il n'avait quitté son Jura natal où il est né en 1945. Pour simplifier et renforcer son dessin, puissant et précis, pour amener la lumière et la chaleur dans ses tableaux, il a fallu qu'il passe par la Grèce, la Corse, la Côte-d'Azur, la Provence.

De sa première conquête, il a ramené des paysages tout à fait classiques, noyés de bleu et de blanc. L'arrière-pays méditerranéen lui a apporté les douceurs mauves de la lavande, les montagnes violettes, les déchirures rocheuses et les architectures typiques des villages haut perchés, à l'ombre des pins parasols.

Parallèlement, Roger Burgi s'est attaché à peindre des scènes portuaires, des pêcheurs, des femmes solides aux bras bien ronds et aux immenses chevelures. Dans ses derniers travaux, «Bacchanale» par exemple, il semble vouloir laisser plus de liberté encore à la main qui dessine. Dans «La calanque bleue», est-ce un signe, l'artiste semble tenté par l'abstraction.

Roger Burgi semble engagé dans plusieurs cheminements parallèles, y compris celui relevant de la fresque purement décorative et monumentale. A n'en point douter, il surprendra encore.

Autodidacte, Roger Burgi est né à Courtételle. Il a peint sa première toile à l'âge de 21 ans. Dessinateur industriel de formation, il a rapidement choisi la création artistique. Au début des années 70, il passe trois ans en Grèce, avant de se fixer à Marseille, où il exerce également une activité d'enseignement. Ses principales expositions l'ont fait connaître à Aix-en-Provence, en Avignon, à Athènes, Bâle, Genève, Paris. Détenteur d'une médaille de bronze des arts, sciences et lettres, il a été récompensé du Mercure d'Or de France en 1982. (sg)

● *Saint-Imier, Centre de culture et de loisirs, Roger Burgi, huiles, acryliques, gouaches, sérigraphies, jusqu'au 25 février.*

Protection des animaux

Initiative lancée

Une initiative demandant l'élaboration d'une loi sur la protection des animaux a été lancée hier dans le canton de Berne. Ses promoteurs, des organisations en faveur des droits des bêtes, demandent l'accomplissement de la loi fédérale sur la protection des animaux, vieille de douze ans. En 1993, le Grand Conseil bernois avait refusé d'entrer en matière sur un projet de loi régissant ce domaine.

Pour l'heure, la protection des animaux est régie par l'ordonnance fédérale datant de 1985 dans le canton de Berne. Les promoteurs de l'initiative demandent qu'une base légale soit créée au niveau cantonal. Ils exigent que cette loi prévoie également un droit de recours pour les associations de protection des animaux. (ats)

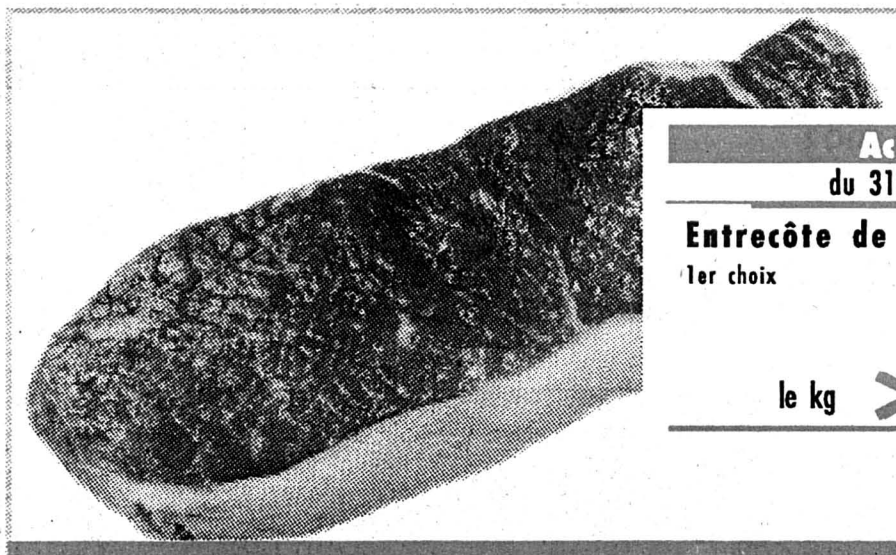

Action
du 31.1 au 5.2

Entrecôte de boeuf
1er choix

le kg ~~47.-~~ **42.-**

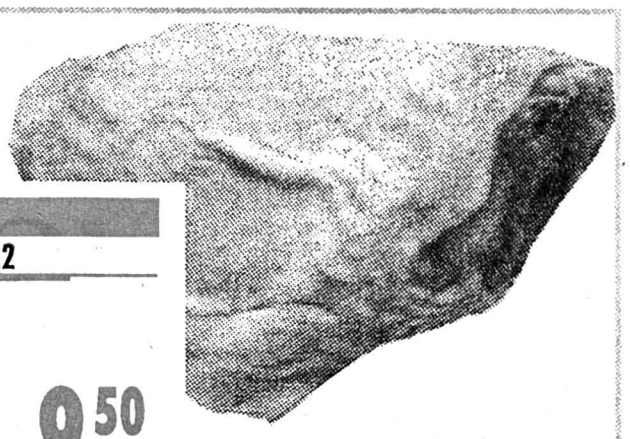

Action
du 31.1 au 5.2

Cuisses de poulet
fraîches, supérieures
barquettes de 12 pièces
environ 1,3 kg

le kg ~~11.50~~ **9.50**

LA QUALITÉ EN ACTION

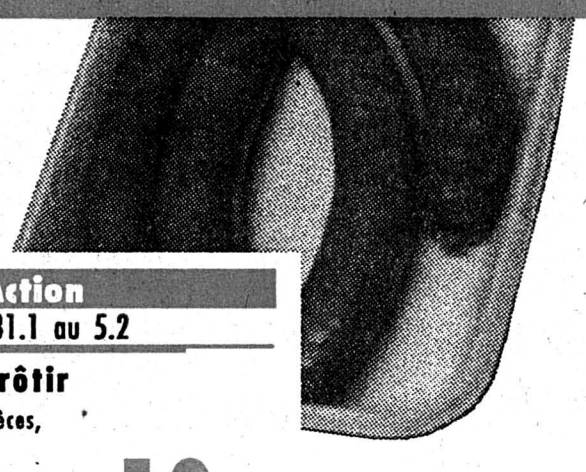

Action
du 31.1 au 5.2

Merguez à rôtir
barquettes de 4 pièces,
200 g environ

le kg ~~16.-~~ **13.-**

Fleurs

Primevère
Primula acaulis

le pot **1.70**

Action
du 31.1 au 5.2

Filet de boeuf
1er choix

le kg ~~59.-~~ **53.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-92

OFFRES D'EMPLOI

Cherche
SOMMELIÈRE
Connaissance des deux services,
44 heures par semaine, 2 jours de congé.
✆ 039/63 16 66
6-12093

Bureau d'ingénieurs civils
de La Chaux-de-Fonds engage
UN(E) APPRENTI(E) DESSINATEUR(TRICE) EN GÉNIE CIVIL
Début d'apprentissage: août 1994.
Faire offres manuscrites sous chiffres
W 132-750881 à Publicitas
case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Home médicalisé La Sombaille
recherche tout de suite ou à convenir
INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES
Renseignement auprès de l'infirmière chef du home, ✆ 039/28 32 02
Les postulations avec curriculum vitae sont à adresser à la direction du home, Sombaille 4c, La Chaux-de-Fonds.
132-12280

Police-secours: 117

La mode, la beauté vous attirent
Débutantes bienvenues
Haut salaire, plus primes importantes.
Possibilité d'avancement. Nous vous demandons un contact avec la clientèle et de l'entregent.
Soutenues au sein d'une équipe jeune et sympathique.
Premier contact: ✆ 038/46 25 52
28-1551

Vous cherchez un emploi, Madame?
Quelques heures par jour ou par sermaine, dans une équipe dynamique, alliant indépendance et encadrement. C'est possible si vous aimez les contacts.
Les bijoux vous intéressent? Après une solide formation gratuite, vous verrez, vous volerez de vos propres ailes. Vous hésitez? Parlons-en!
Jenny Lane S.A.
Marie-Agnès Rochat
Tél. 024 73 13 26 (de 9 h à 17 h).
05-4531/4x4

URGENT HORLOGER
Nous cherchons pour notre société, un horloger qualifié ou une personne au bénéfice d'une très bonne connaissance de l'horlogerie et motivée par une activité liée étroitement au contact clientèle comprenant notamment de fréquents déplacements au niveau suisse.
Vous êtes tenté par un nouveau défi?
Envoyez sans hésiter votre dossier à Vesta SA, Combe-Grieurin 39a, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 01 80, Mlle Perrin.
132-508467

Hôtel de Ville, Les Verrières
URGENT, cherche
UNE SOMMELIÈRE
pour le premier mars.
Téléphoner au 038/66 12 16
028-521129

BENFINA
Crédits rapides et sûrs
✆ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

41-582-600/ROC Zürcher Kantonal-Gasser.

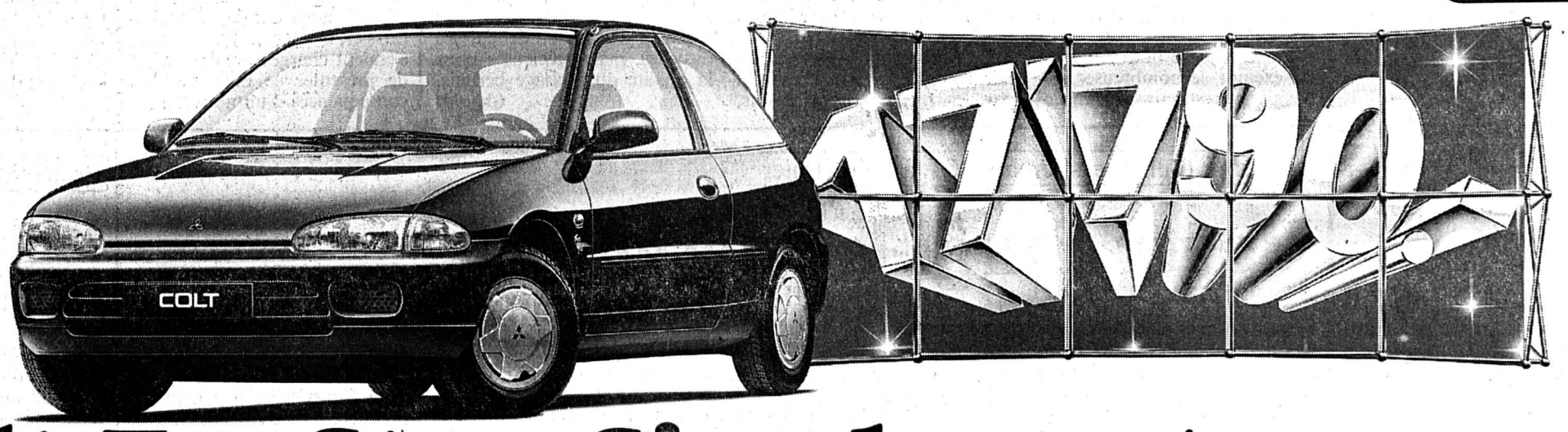

Colt FunStar. Simplement super.

Documentez-moi à fond sur la Colt:

Nom

Prénom

Rue/No

NPA/Localité

☐ Votre leasing m'intéresse. Veuillez m'envoyer une offre.

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à: MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthour

Ligne: mode. Intérieur: vaste. Equipement et comportement: super. La Colt FunStar: **direction assistée, toit ouvrant électrique, verrouillage central, radiocassette,** volant et siège conducteur réglables en hauteur, 3 ans de garantie d'usine, moteur multisoupape 1.3 litres à injection. Prix net: 17'790.-.

Leasing EFL Colt seulement
Fr. 8.95/jour soit Fr. 269.-/mois
durée du leasing: 4 ans, 10'000 km/an, casco complète obligatoire, caution de 10% du prix net seulement.

SILENCE PUISSANCE **MITSUBISHI**
MITSUBISHI MOTORS

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Ecole technique

Le projet avance

Conduit par Me Jacques Saucy, le dossier menant à la création d'une structure d'enseignement technique supérieure à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy va de l'avant. A fin mars, un dossier complet sera remis au Gouvernement jurassien. Il appartiendra ensuite au Parlement de décider de la création de cette école. Une première volée de techniciens ET pourrait voir le jour durant l'année scolaire 94-95. (mgo)

Ecole d'ingénieurs d'Yverdon

Prix pour deux Jurassiens

Bernard Gogniat de Lajoux et Roland Paupe d'Epiquerez viennent d'obtenir leur diplôme à l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon. Tous deux ont reçu un prix d'excellence, Bernard Gogniat celui de l'EINEV et Roland Paupe celui de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes. (y)

N16

Adjudications

Le Gouvernement a adjugé des travaux de génie civil d'un montant de 473.000 francs concernant la jonction de Porrentruy-est de la Transjurane. Un montant de 409.000 francs sera affecté à la modification des installations des Forces motrices bernoises à Courrendlin, en rapport avec le futur tracé de la N16. (vg)

AGENDA

Regional Rock Festival

Neuf groupes en lice

Le week-end prochain, neuf groupes jurassiens s'affronteront lors du Régional Rock Festival de Delémont. Quatre formations ouvriront les feux vendredi soir à partir de 20 h 45. Dans le lot, Adonis des Breuleux et son hard rock. Cinq groupes prennent le relais samedi soir. Verdict du jury: peu avant deux heures du matin. L'occasion de faire le point sur l'état de santé des groupes jurassiens, du grunge au rap en passant par la soul et le hard. (mgo)

Une tradition qui se meurt gentiment...

La mort du cochon maison

Ça fume dans la maie où le cochon ébouillanté prend son dernier bain. Autour de lui, toute la famille s'active pour le débiter en rubans de boudin, de saucisses et d'atriaux. Ils sont encore une petite poignée dans le Jura à sacrifier au rite du cochon maison, au gré du boucher itinérant. A l'image de la dernière ordonnance sur les aliments d'animaux, on tend vers une société propre en ordre. Un coup de couteau dans le dos de l'artisanat et du bon goût...

«Ouvrez une boîte de saindoux industrielle et humez son contenu. Vous sentirez la farine de poisson... Ici, rien de tel, c'est du cochon maison». Qui parle ainsi? C'est Fernand Boegli, employé CFF, qui reprend de temps à autre pour les amis son ancien métier de boucher. Il est l'un des derniers à venir tuer le cochon dans les fermes du coin.

La tradition du boucher itinérant meurt gentiment. Il est plus facile aujourd'hui de conduire son porc dans un abattoir tout proche. On vous le ramène débité des oreilles à la queue. Mais, à la ferme, c'est une fête, un rite qui se perd. Pour tuer le cochon maison, il faut être toute une équipe, chauffer de l'eau, donner le coup de main au boucher, servir la goutte, préparer une montagne de poireaux et d'oignons, doser les épices, malaxer la viande, remplir les boyaux... Suivra l'art délicat de fumer les jambons et autres bajoues.

«C'est du travail, mais on sait ce que l'on a...» lance Fernand Boegli qui joue de la lame sur le cochon fumant.

RÈGLES PLUS RIGIDES

A la facilité de recourir aux abattoirs s'ajoutent les règles toujours plus rigides en matière d'hygiène. De quoi tuer une tradition. Certes, une surveillance en la matière est nécessaire surtout pour les usines de porcs nourris à grandes doses de soupe de poissons. Mais si l'on s'en prend aux petits paysans, qui gardent deux trois porcs pour exiger d'eux locaux spéciaux, récipients étanches et chaudière avec système de brassage pour toute nourriture recueillie dans les restaurants, on tue le cochon maison dans l'œuf...

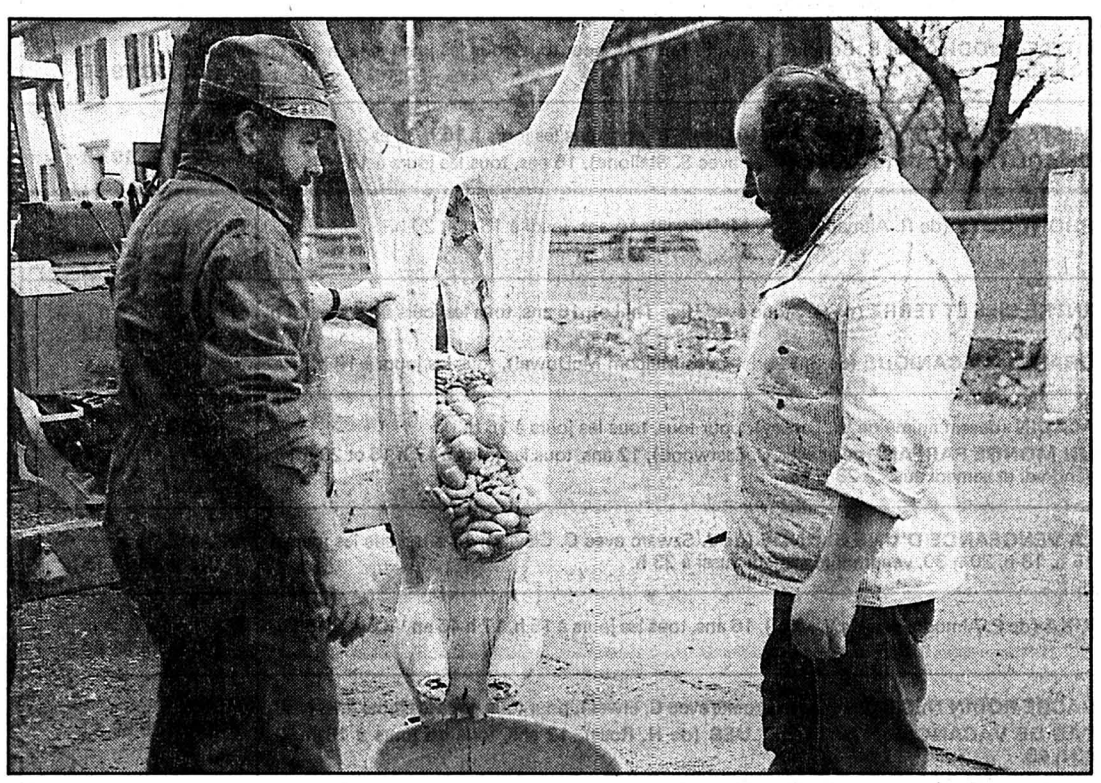

Chez André Glauser à Courfaivre
Le cochon sacrifié sur l'autel de la bonne table. (Impar-Gogniat)

BOUDINS BLANCS

Chez André Glauser à Courfaivre, le cochon est débité dans les règles de l'art. Le boudin noir sera farci de poireaux, d'oignons, de crème et de lait. L'atriau se réserve les meilleurs morceaux tandis que les femmes attaquent la gelée. Ici on apprête une spécialité qui n'est pas courante dans le Jura: le boudin blanc. Mélangée dans un bouillon, la farce est faite du poumon, du foie, du cœur et de la couenne de la bête. Le tout est rehaussé avec du chou. A tester. Mgo

Porrentruy

Dinosaure dans les airs

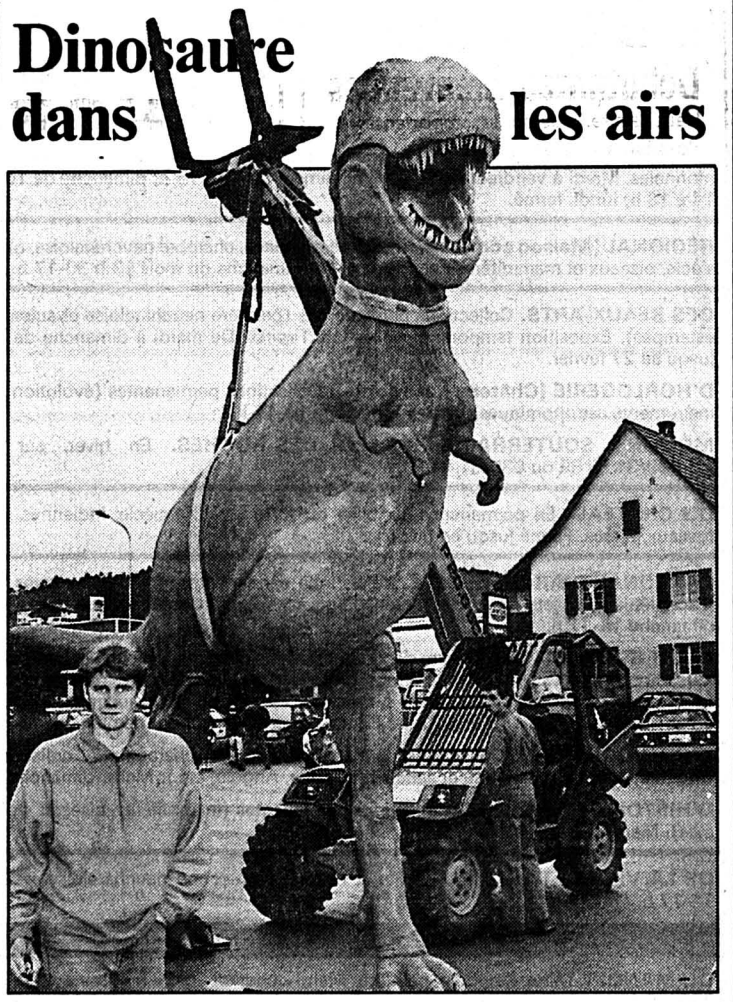

Hier à 14 heures à Porrentruy, un tarbosaure de 600 kg s'est envolé des abords de l'usine Spira, accroché par une attache de toile à un hélicoptère d'Air-Glaciers Zermatt. Après avoir évité la ville de Porrentruy, l'hélicoptère a mis le cap sur Réclère où il a été déposé quelques minutes plus tard, dans la forêt qui fera partie du Préhisto-Parc de Réclère qui ouvrira ses portes en juin prochain.

Le Tarbosaure (reptile angoissant) mesure 11 mètres de long et 5 de haut. Il vivait il y a environ 70 millions d'années en Asie, spécialement en Mongolie et pesait cinq tonnes. La réplique sculptée par l'animalier Philippe Saunier et le sculpteur Hervé Bénard a été transportée par hélicoptère, moyen qui a été jugé le plus adéquat en raison du poids et l'envergure de la réplique plus vivante que nature. Le tarbosaure a rejoint un stégosaure acheminé la veille par camion, alors qu'un styracosaure a lui aussi été livré à Réclère par camion hier après-midi.

Née il y a quatre dans la tête d'Eric Gigandet, fils de l'exploitant des Grottes de Réclère, l'idée de créer aux abords un parc préhistorique sur une surface de dix hectares emprunte sa dernière ligne droite. Evalué à 4 millions de francs, l'aménagement du Préhisto-Parc comprend l'installation d'une vingtaine de reproductions de dinosaures, une exposition sur la faune préhistorique et un aquarium d'exposition. Ce parc d'attraction devrait attirer autant de visiteurs que les grottes qui en accueillent une trentaine de mille chaque année. L'Etat a alloué une subvention de 0,4 million au titre de l'encouragement du tourisme, la LIM un prêt de 650.000 et le crédit hôtelier une autre avance de 400.000 francs. (vg-photo Bist)

Jeunes délinquants jugés à Delémont

Prévention d'incendie abandonnée

Me Piquerez, substitut du procureur, a requis hier des peines de 15 à 18 mois de prison avec sursis à l'encontre de trois jeunes Delémontains prévenus de tentatives de brigandage, de faux dans les titres, de vol et d'escroquerie (voir notre édition d'hier). Par contre, faute de preuves, il a abandonné la prévention d'incendie par négligence commis sur l'auberge de Soyhières en été 92.

Entraînés par un copain, qui s'est donné la mort suite à ces affaires, trois jeunes gens de Soyhières et de Delémont avaient connu un mois de juin 92 très chaud. Cambriolage commis au détriment de Black et Decker (7000 francs emportés), encaissement auprès d'une banque d'un chèque de 65.000 francs au détriment de la même entreprise, triple tentative de brigandage au détriment de caissiers de banques régionales. L'argent dérobé a été flambé au casino d'Evian. Un beau palmarès pour des jeunes d'à peine 18 ans.

Hier, Me Piquerez a requis des peines de 15 à 18 mois avec sursis à leur endroit. Il a abandonné, faute de preuves et devant les dénégations des prévenus, la prévention d'incendie de l'auberge de Soyhières qui était partie en flammes après avoir été cambriolée. Il a retenu toutefois le travail en bande, les intentions pas très saines de cette équipe, l'élaboration de scénarios pour réaliser leurs coups et la présence d'armes. Le fait qu'ils soient délinquants primaires leur vaut le sursis.

Les trois défenseurs (Me Gigon, Boillat et Conti) ont requis des peines de 8 à 10 mois avec sursis, relevant le rôle mineur de leurs clients (par rapport au leader décédé), leur peu de maturité et leur difficulté personnelle à l'époque. «Il s'agissait d'actes préparatoires à un brigandage et non une tentative», ont-ils plaidé. «On ne punit pas l'imagination» a lancé un avocat. Verdict vendredi. Mgo

Le Noirmont: l'Echo des Sommêtres en assemblée

Vingt-quatre membres honorés

L'assemblée générale de l'«Echo des Sommêtres», présidée par M. René Perriard, a débuté comme le veut la tradition par le chant «Clin d'œil» un arrangement du directeur Pascal Arnoux.

Au sein de cette société, on constate une belle stabilité au comité ainsi que dans les commissions. Pour assiduité, vingt-quatre membres ont été honorés et trois membres pour belle fidélité: Jean Arnoux, 50 ans de chorale; la distinction papale «Bene Merenti» lui sera remise le 13 mars; Jean Marulier et Michel Descles ont 20 ans d'activité.

Cécile Brêchet a présenté les procès-verbaux. Ceux-ci illustrent la belle activité de la chorale, notamment les concerts présentés au Noirmont, à Montfaucon puis à Vienne. Quant aux comptes 1993, donnés par le caissier Michel Descles, ils présentent une diminution de fortune de 4341 francs.

A l'unanimité, il a été décidé la constitution d'un fonds avec le solde de Vienne qui n'est pas encore connu. Cependant, un montant appréciable pourra y être déposé. Ce fonds sera aussi alimenté par l'ouverture d'une cagnotte pour un éventuel voyage. Sans autre, le budget 1994 a été accepté avec des recettes pour 13.820 francs, des dépenses pour 10.710 francs avec un solde de 3110 à l'actif.

Chanteuses et chanteurs ont été vivement remerciés par le curé Jean-Marie Berret pour leur fidélité au service de la paroisse tandis que Jean Joseph Desbœuf a apporté le cordial salut du Conseil de paroisse. Pour le chœur d'enfants «Génération», le président Jean Marulier a présenté son rapport en annonçant qu'un concert sera donné les 27 et 28 mai prochain.

Les deux commissions de musique profane et religieuse sont reconduites. Musique profane: Jean-Pierre Babey, Simone Froidevaux et Michèle Paratte. Musique religieuse: Christiane Paratte et Madeleine Arnoux, Emile Martinoli, Nicole Baumeler et Pascal Arnoux faisant partie des deux commissions.

Il n'y a pas de changement au comité avec René Perriard, président; Dominique Bosson, vice-président; Michel Descles, caissier; Cécile Brêchet, secrétaire des procès-verbaux; Elisabeth Mono Bidin, secrétaire de correspondance; Marie-Thérèse Joly et Michèle Frésard, membres assesseurs. Les projets au calendrier pour 1995 et 1996 ne manquent pas, il faudra attendre les décisions futures prises en assemblée.

Pour assiduité aux répétitions, 24 membres ont été distingués. Aucune absence: Eliane Froidevaux, Marie Thérèse Joly, Gérard Aubry, Michel Descles, Raymond Jeanbourquin, Pascal Arnoux.

Une absence: Madeleine Arnoux, Michèle Frésard, Marie-Jo Froidevaux, Heidi Hafely, Odile Messerli, Nicole Baumeler, Simone Froidevaux, Elisabeth Moni Bidin, Jean Arnoux, Jean-Paul Girard, René Perriard. Deux absences: Marie-Elisabeth Beuret, Thérèse Perriard, Odette Montavon, Christiane Paratte. Trois absences: Sabien Arnoux, Humbert Humair et Raphaël Willemin. (z)

CINÉMAS

ANTONIA ET JANE (de B. Kidron avec B. Bruce), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS** **ABC** ✆ (039) 23 72 22
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 en V.O. et 21 h.	**CORSO** ✆ (039) 23 28 88
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10, et 20 h 45.	**PLAZA** ✆ (039) 23 19 55
MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 16 h 30 et 21 h. **DEMOLITION MAN** (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 18 h 45.	**SCALA** ✆ (039) 23 19 18
SHORT CUTS (de R. Altman avec A. McDowell), 16 ans, jeudi à 15 h et 20 h.	**NEUCHÂTEL** **APOLLO 1** ✆ (038) 25 21 12
ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec Hiep Thi Le), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. **ORANGE MÉCANIQUE** (de S. Kubrick avec Malcom McDowel), tous les jours à 18 h.	**APOLLO 2** ✆ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. **UN MONDE PARFAIT** (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 15 et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	**APOLLO 3** ✆ (038) 25 21 12
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**ARCADES** ✆ (038) 25 78 78
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	**BIO** ✆ (038) 25 88 88
SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec C. Elwes), pour tous, tous les jours à 18 h 30. **PAS DE VACANCES POUR LE BLUES** (de H. Ross), 12 ans, tous les jours à 16 h 30, 20 h 45. **BEETHOVEN 2** (de R. Daniel), pour tous, samedi et dimanche à 14 h 30.	**PALACE** ✆ (038) 25 56 66
RAINING STONES (de K. Loach avec B. Jones), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30. **DEMOLITION MAN** (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	**REX** ✆ (038) 25 55 55
L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	**STUDIO** ✆ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	**COUVET** **COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
THE HANDMAID'S TALE (de V. Schlöndorf avec N. Richardson), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	**SAINT-IMIER** **ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CONCERTS: David Lively, piano, Temple du Bas, à 20 h. Treponem et Vomitose, Case à chocs, à 21 h. **SPECTACLE:** «Le romantisme à travers l'Europe», par Louis Pantillon, violon, Steve Huter, piano, Luc Aeschlimann, violoncelle, Yves Pignard, récitant, Théâtre du Pommier, à 20 h 30. **CONFÉRENCE:** «L'or des Etrusques», par A. Camporeale, université, salle C47, à 20 h 15.	**NEUCHÂTEL**
CONCERT: Le chœur de l'Université de Neuchâtel, Eglise Saint-Marc, à 20 h 15.	**SERRIÈRES**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23.10.17 **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Casino jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, rue du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111 **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Chopov, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Barmettler, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition Rimski-Korsakov, jusqu'au 6 février. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	**VILLERET**
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. **GALERIE,** Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	**LES BOIS**
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LE NOIRMONT**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: Sommêtres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. **D'HISTOIRE ET MEDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** En hiver, sur rendez-vous (✆ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	**LE LOCLE**
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	**VALANGIN**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	**NEUCHÂTEL**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	**BOUDRY**

GALERIES

DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. **J.-C. MEIER.** Ulrich Studer, aquarelles et François Straub, sculptures, jusqu'au 19 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. **DES ARBRES.** C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 18 février. Tous les jours 10-17 h. **ÉCOLE CLUB MIGROS.** Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. **VILLA TURQUE.** Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **DITESHEIM.** Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. **DE L'ORANGERIE.** Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février. **MDJ ART CONTEMPORAIN.** Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 Jusqu'au 25 février.	**NEUCHÂTEL**
2016. Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 13 février.	**HAUTERIVE**
ARCANE. N. Guerne, peinture, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h., jusqu'au 19 février.	**PESEUX**
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	**PETIT-CORTAILLOD**
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	**LA NEUVEVILLE**
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h.	**SAINT-IMIER**

Ce que je vois là n'est qu'une écorce,
le plus important est invisible.
St. Exupéry

Madame Yvette Glauser-Schönenberg:
Jean-Claude et Sonja Schönenberg-Scheidegger, leurs enfants
Yves-Alain, Daniel et Lucien;
Monsieur Emile Galster;
Monsieur et Madame André Roth et famille;
Monsieur Pierre Roth;
Les descendants de feu Pierre Roth;
Les descendants de feu Wilhelm Glauser,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Irène GLAUSER
née ROTH

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection paisiblement mercredi, dans sa 96e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 4 février à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 136, avenue Léopold-Robert.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home médicalisé «La Sombaille» ccp 23-826-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Regarder l'heure qui finit, comme une source qui tarit,
et la suivante comme une source qui naît.

Monsieur Marcel Jacot:
Claude et Gisèle Jacot-Clerc et leur fils,
Raphaël Jacot,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Odette JACOT
née HUGUENIN

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 84e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Président-Wilson 6.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Maintenant l'Eternel, mon Dieu,
m'a donné le repos.
I. Rois 5, v. 4.

Les descendants de feu Adolphe Tièche,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine VUILLEUMIER
née TIÈCHE

qui s'est endormie mercredi, dans sa 92e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 4 février, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. René Droz
11, rue Tête-de-Ran.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Madame Lily SCHIFFMANN-CRELIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux récònfort.

La famille de

Monsieur Jean-Louis LEHMANN

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

LAJOUX †

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés
et j'attends ceux que j'aime.

En toute sérénité sur le chemin, allant à la rencontre de son Dieu, ma chère épouse, notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, s'est endormie dans la paix, à l'âge de 82 ans.

Madame Jeanne BERBERAT-LACHAUSSE

Monsieur Urbain Berberat, Lajoux;
Jeannine et Blaise Humair-Berberat, Saint-Imier, leurs enfants et petite-fille;
Urbain et Eliana Berberat-Lampietti, Granges, et leur fils;
Roseline et Etienne Jeannottat-Berberat, La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petites-filles;
Claude et Madeline Berberat-Jeanneret, Neuchâtel;
Conrad et Rainelde Berberat-Chételat, Lajoux, et leurs enfants;
Damien et Régina Berberat-Humair, Lajoux, et leurs enfants;
Rosemarie et Marino Martinoli-Berberat, Montfaucon, et leur fils,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LAJOUX, le 2 février 1994.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu à Lajoux, le vendredi 4 février, à 14 h 30.

La défunte repose à la chambre mortuaire du Home de Lajoux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

TAVANNES †

Que ta volonté soit faite.
Luc. 22/42

Madame Rose Brawand-Zeller;
Madame et Monsieur Raymonde et Sergio Griselli-Brawand:
Marco Griselli et Arlette Rohrbach, Sonvilier,
Stephane et Marie-Claude Griselli-Barras,
Sandro et Tina Griselli-Pousa;
Monsieur et Madame Michel et Catherine Brawand-Delacretaz, à Renens (VD):
David Brawand, à Malleray,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roger BRAWAND
Directeur de clubs d'accordéonistes

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami qui s'en est allé subitement dans sa 85e année.

TAVANNES, le 2 février 1994.
Rue de l'Envers 4.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille le vendredi 4 février à 16 h en la chapelle 1 du crématoire de Bienne.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe, Grand-Rue 33, à Tavannes.

En sa mémoire, pensez au Centre de pédagogie curative à Tavannes, ccp 25-10537-7.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA FERRIÈRE

Les parents et amis de

Mademoiselle Elsi WIEDERKEHR

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu le 29 janvier, à l'âge de 87 ans.

La mise en terre des cendres aura lieu au cimetière de La Ferrière samedi 5 février à 13 h 30, suivie de la cérémonie à l'église.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Service des soins à domicile du Haut-Vallon ccp 23-3700-0.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EN SOUVENIR
Denise VON-ALLMEN-QUINCHE
1989 - 3 février - 1994
Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.
Trop tôt tu nous as quittés,
toi qui nous as tant aimés, veille sur nous.
Tes enfants, Arlette, J. Pierre,
Eric, Denis et tes petits-enfants.
132-511880

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**
L'Impartial
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.
✆ (039) 210 210 Rédaction.
✆ (039) 210 310 Administration.
Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP) 29.418.
Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ✆ (039) 210 410.
Le Locle ✆ (039) 311 442.

La Première

5.00 Le 5-9. Journal. 5.07 Points forts du 5-7. 5.12 Dans tous les sens: L'ouïe. 5.22 Service compris. 5.30 Journal. 5.37 Le film de la semaine. 5.44 Les femmes et les enfants d'abord. 5.50 On n'a pas l'âge de nos vinyles. 6.00 Journal. 6.11 Les temps forts du 6_8. 6.15 A fleur de temps. 6.20 Les uns et les autres. 6.26 Billet d'humeur. 6.30 Journal. 6.40 Point de mire. 6.47 Journal des sports. 6.53 PMU romand. 7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 Le film de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Service compris. 8.52 Mimil en liberté. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. La vie quotidienne au féminin. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Les tours du monde de Monsieur X. Jeu. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. Le vaste domaine de l'économie au quotidien. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct et en duplex du Midem à Cannes. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 Mémento culturel. 8.15 L'oiseau-plume. 9.10 Demain la veille. 9.15 Magellan. Cherche et trouve l'animal mistérieux. 9.30 Bleu comme une orange. Environnement. 10.05 Classiques. 11.30 Entrée public. En direct du 8ème Festival de films, Fribourg. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 env. Musique d'abord. Thèmes et digressions. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. En direct du 8ème Festival de films, Fribourg. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de de disques. 20.05 Plein feu. Jean Viala, directeur du Centre culturel (1). 20.30 Disque en lice. Stravinski: Petrouchka, ballet. Invité: Jean-Pierre Derrien. 22.30 Diffusion de l'interpretation choisie. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournale. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag . 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Musikwunsch. 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournale. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Szenenwechsel. 15.00 Siesta-Stamm. 16.00 Songs, Lieder, Chansons. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1.17.08 (ZH) Regionaljournal-Extra. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Z.B.: Steinauer, Nebraska. Das Schicksal eines Schweizer Dorfes in den USA. 21.00 A la carte. Dr. John und seine Musik. 22.00 Musikalische Tränen. 23.00 Jazztime. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Voyages. 10.00 Flash SSR. 10.30 Les animaux et nous. 11.15 Flash Watt. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 L'invité d'Angela. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Fréquence classique. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 18.40 Ruban de rêve. 19.00 Les ensoirées.

Invité
Angela évoque la fidélité conjugale. Entre 8 h 10 et 9 h 00.

Radio Jura bernois

RSR 1. 6.16 Secouez l'édredon ! 6.30 (et 7.30, 9.30) RJB-Info, bulletin. 7.00 (et 8.00 et 9.00) RSRF 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.30 Article 22. 11.00 Recette de Martine. 11.30 Les Dédicaces. 12.00 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. Midi PremiÀre. 16.00 Programme jeunesse. 17.30 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal du soir. 18.00 RSR 1 journal. 18.20 La Bonn'Occase. 18.45 Silence, on tourne. 19.30 Croque-musique. 20.00 Coquin-coquine. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
7.50 Face à la presse (R)
8.35 Coup d'pouce emploi
Bureau et cadres
8.40 La vendetta
9.00 Top models (R)
9.20 Mission casse-cou
Tequila
10.10 Les inventions de la vie (R)
Le dernier des salopards
10.35 Vive les animaux
Beauté sauvage: le long fleuve Amazone
11.00 Perry Mason
Dilemme
11.50 Premiers baisers
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.05 Rosa
Telenovela
13.30 Arabesque
La surenchère
14.15 Drôles de dames
Les meurtres
15.05 Inspecteur Derrick (R)
Un brave type
16.05 La famille des collines
Les charmes du passé
16.55 Manu
17.05 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.15 Les aventures de Corentin
Les amis disparus
17.40 Les filles
18.05 Paradise Beach
18.30 Top models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
Bulletin d'enneigement
19.30 TJ-soir
20.00 Météo

20.10
Temps présent
La troisième guerre mondiale sera économique
Un reportage de Pierre Demont et Gérald Mury

21.45 Les aventures de Jack Burton dans les griffes du Mandarin
Film de John Carpenter (USA 1986)
Avec Kurt Russel, Kim Cattrali
23.25 TJ-nuit
23.35 *Mémoire vivante:* Colombie, la guerre de la drogue (2)
Documentaire
0.35 Emotions
Magazine de charme et d'érotisme
1.00 Vénus (R)
1.25 Coup d'pouce emploi (R)
1.30 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Le bal (R)
Film d'Ettore Scola
19.00 Naked Video (5)
Série britannique
19.30 Les pêcheurs à cheval
Documentaire de Marc-Antoine Roudil (1993)
19.40 Les prêtres des damnés
Documentaire d'Oliver Herbrich (1993)
20.28 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 Journal
20.40 *Hommage à Jean-Louis Barrault:* Présentation

20.50
Le testament du Dr Cordelier
Film de Jean Renoir (France, 1959)
Avec Jean-Louis Barrault, Teddy Bilis, Michel Vitold

22.00 Album de souvenirs
Avec de nombreux témoignages

France 1

6.00 Mésaventures
6.28 Météo
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Hôpital Central
9.50 Haine et passions
10.35 Côté cœur
11.00 Tribunal
11.30 Santa Barbara
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.35 Les feux de l'amour
14.25 Hawaï police d'Etat
15.20 Mike Hammer
16.15 Une famille en or
16.35 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers
18.20 Les filles d'à côté
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
20.00 Le journal/Sourire du jour
20.35 Résultats du Tiercé - Quarté+ - Quinté+
20.40 Météo
20.50 *Julie Lescaut:* Rapt
Fiction d'Elisabeth Rappeneau
Avec Véronique Genest, Jérôme Anger
22.25 Demain il fera beau
Magazine
Les gentils et les méchants
Invité: Guy Bedos
23.30 Peter Strohm
1.00 Le Bébête show
1.05 TF1 nuit/Météo
1.10 Intrigues
1.40 TF1 nuit
1.45 L'aventure des plantes
Le troisième règne
2.10 TF1 nuit
2.20 Histoires naturelles
Star fish
3.15 TF1 nuit
3.20 Histoire des inventions (3/6)
Inventer l'inconnu
4.10 TF1 nuit
4.20 Histoires naturelles
La tenderie aux grives dans les Ardennes
4.20 Mésaventures
4.50 Musique
5.05 Histoires naturelles

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Gymnastique artistique: Compétition entre la France et la Russie (R). 10.00 Patinage artistique: Trophée Lalique (R). 12.00 EuroGolf. 13.00 En direct: Ski artistique. Coupe du monde de free style, bosses, La Clusaz. 14.00 Snooker: European League (R). 16.00 Objectif Lillehammer (R). 16.30 NHL Action. 17.30 Motors. Magazine. 18.30 EuroSki. 19.30 Eurosport News. 20.00 Basketball: Championnat d'Europe des Clubs. Malines - Barcelone. 21.30 Olympic Magazine (R). 22.00 Boxe. 23.30 ATP Tour Magazine. 0.00 Billard: Eurotour de billard à 9 boules, Zurich. 1.00 Eurosport News.

Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Albedo. Settimanale scientifico. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Diventerò padre. Sceneggiato. 16.00 Uno per tutti. Gli orsetti volanti. Cartoni animati. 16.25 Lassie. Telefilm. 17.00 Big news. 17.10 Zorro. Telefilm. 17.35 Spaziolibero - Appuntamento al cinema. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1/Bollettino della neve. 18.15 Fortunatamente insieme. 18.45 E.N.G. - Presa diretta. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Mi faccio la barca. Film di Sergio Corbucci (1980). Tg 1. 22.40 Per favore, ammazzatemi mia moglie. Film di Jim Abrahams (1986). 0.10 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.40 Oggi al Parlamento. 0.50 DSE: Sapere. I segreti del bel canto. Documenti. 1.20 Film. 2.50 Tg 1 (R). 2.55 Film. 4.25 Tg 1 (R).

Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi júnior. 18.50 Os bonecos da bola. Comédia. 19.20 Com a verdade me enganas. 20.00 Telejornal. 20.35 Verao quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 Grande prémio do fado. 2a eliminatória realizada no Porto. 22.45 Magazine "Viver com saúde". 23.15 Notícias e fecho.

France 2

5.55 Dessin animé
6.05 Secrets
6.30 Télématin
8.30 Amoureusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.15 Matin bonheur
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Ces années-là
12.55 Rapport du loto
12.59 Journal/Météo
13.50 Le renard
14.50 L'enquêteur
Le frère cadet
15.40 Tiercé en direct de Vincennes
15.55 La chance aux chansons
16.45 Des chiffres et des lettres
Deuxième demi-finale de la 19e Coupe des champions,1ère manche
17.15 Lycée alpin
17.40 Sauvés par le gong
18.10 C'est tout Coffe
Magazine
18.45 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.45 Point route

20.50
Envoyé spécial
La vie avant la vie, La surface de provocation

22.25 *Expression directe:* UDF
22.30 *Haute tension:* Frontière du crime
Film TV d'Yves Boisset
0.00 Journal/Météo
0.20 Basket
Pau-Orthez / Cibona Zagreb
1.50 Le magazine de l'emploi (R)
2.40 Mascarines (R)
3.40 Que le meilleur gagne (R)
4.10 Dessin animé
4.20 24 heures d'info
4.35 Pyramide
5.10 La chance aux chansons

France 3

7.00 Premier service
7.15 Bonjour les petits loups
7.50 Les aventures de Tintin
8.05 Continentales
9.30 Génération 3
11.00 Français, si vous parliez
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 Le 12/13
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Tout feu, tout femme
13.55 Votre cas nous intéresse
14.25 Capitaine Furillo
15.20 La croisière s'amuse
16.10 La fièvre de l'après-midi
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 Le 19/20
19.09 Editions régionales
19.31 Le 19/20 (suite)
20.05 Au revoir la classe
Best of
20.30 Le journal des sports
20.40 Keno
20.50 La passerelle
Film de Jean-Claude Sussfeld
Avec Mathilda May, Pierre Arditi
22.20 Soir 3

22.50
Faux semblants
Film de David Cronenberg
Avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold (photo)

0.45 Continentales

M 6

7.00 M6 express et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50
7.05 Contact 6 manager
7.10 Les matins d'Olivia
9.05 M6 boutique
9.35 Boulevard des clips
10.55 Daktari
12.00 Papa Schultz
12.30 Les routes du paradis
13.30 Drôles de dames
14.20 Musikado
17.00 Multitop
17.30 L'étalon noir
18.00 Code quantum
19.00 Supercopter
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Madame est servie
Les amies
20.35 Zoo 6
20.45 *La séance du jeudi:*
20.50 On a volé la cuisse de Jupiter
Film français de Philippe de Broca (1978)
Avec Annie Girardot, Philippe Noiret
22.30 Le Blob
Film de Chuck Russel
0.10 6 minutes
0.20 Fréquenstar
1.15 Boulevard des clips
2.30 Les enquêtes de capital
2.55 Fidae Chili 92
3.50 Fréquenstar
4.45 Musimage
5.40 E=M6

TV 5 Europe

6.00, 13.05 Monsieur le Ministre. 6.30 Télématin. 8.05 Journal canadien. 8.35, 16.30 Comment ça va? 9.05, 2.10 Rêves d'Afrique. 9.30, 2.25 Magazine. 9.55, 3.00 Orient sur Seine. 10.00, 3.15 Espace francophone. 10.30, 3.45 Magazine. 11.00, 4.20 Reflets, images d'ailleurs. 12.00, 1.35 La Chance aux chansons. 12.40, 19.30 Journal suisse. 13.30 Bouillon de culture. 14.50 Magellan. 15.05 Grand écran. 16.00, 18.30 Journal TV5. 16.10 Vision 5. 16.50 La Cuisine des mousquetaires. 17.05 Une pêche d'enfer. 17.40 Evasion. 18.10 Jeux. 20.00 Nord-Sud. 20.30 Tell quel: Fin de droits, plus d'espoir. Le parcours de Pascale, 30 ans, qui, après un congé maternité, au terme de neuf ans d'activité professionnelle, n'a plus retrouvé d'emploi, en dépit de nombreuses démarches. 21.00 Journal de TF1, (23.55 de F3). 21.40 Savoir plus. 22.55 Viva. 0.35 Intérieur nuit. 105 Clip postal. 5.20 Eurojournal.

tve Espagne

13.00 Lingo. 13.30 El mundo de Juan Lobón. Serie. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 Arte y tradiciones populares. 16.30 El menú de Karlos Arguiñano. 16.45 Pasa la vida. 18.40 A vista de pájaro. 19.05 Los fruittis. 19.30 Cifras y letras. 19.55 A las ocho con Raffaella. 20.55 La isla del tesoro. 21.00 Telediario. 21.30 El primi-juego. 22.00 Ay, vida mia! Humor, música y entrevistas. 23.00 Valor y coraje. 0.00 En primera. 0.30 24 horas

Suisse alémanique

8.00 Schulfernsehen: Italien (6+7). 9.00 TAFnews. 9.05 Onedine Linie. 9.55 rätselTAF. 10.15 Die Wiesingers. 11.05 Europäische Nationalparks. 11.50 showTAF. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFgeld. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Sag ja zur Liebe. 15.35 Degrassy Junior High. 16.00 TAFnews. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Boule und Bill. 16.55 Die kleine Meerjungfrau (1/2). 17.40 GutenachtGeschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch - Rettung schwimmer von Malibu. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 DOK. 20.55 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.20 Show International: Dame Edna's Hollywood. 23.05 Delikatessen: Die Nutte und das Mädchen. 0.20 Nachtbulletin/Meteo

Suisse italienne

7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno: I Moomin. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 'Allo 'Allo!. 13.35 In(s)contri (R). 14.25 "A come animazione". 14.30 Re Mistero (3/4). Sceneggiato. 16.00 Textvision. 16.05 Mister Belevedere. 16.30 Un sogno nel cuore. 17.00 Telecicova. Woof, Calimero ... e tante altre sorprese. 17.45 Hotel Fortuna. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Fax. 21.45 Roseanne. 22.15 TG sera/Sportsera/Meteo. 22.45 Grandangolo. 23.45 Textvision

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette. 10.50 MacGyver . 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Beverly Hills 90210. 19.45 Quadro. Quiz. 20.00 Tagesschau. 20.20 Meteo. 20.25 CashTV. 20.50 Intermezzo. 21.00 Fax. 21.05 MacGyver. 21.55 Live: City Belladonna. 22.40 Fax/Meteo. 22.45 Horizonte.

Allemagne 1

13.00 ZDFMittagsmagazin. 13.45 WirtschaftsTelegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Schmidbauer! 16.00 Tagesschau. 16.03 Stich der Woche. 16.30 Hey, Dad! 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 TagesschauTelegramm. 17.55 Feuer und Flamme. 18.25 Marienhof. 18.50 TagesschauTelegramm. 18.55 Der Fahnder. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Panorama. Berichte - Analysen - Meinungen. 20.59 TagesthemenTelegramm. 21.00 Der 7. Sinn. 21.03 Gemischte Gefühle. 22.00 Scheibenwischer. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Wie ein wuchernder Erdklumpen auf der Seele. 0.00 Vier x Herman.

Allemagne 2

13.00 ZDFMittagsmagazin. 13.45 Guten Appetit. Johann Lafers Journal. 14.00 Gefährdete Paradiese. 14.30 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.55 ZDFGlückstelefon. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. Die Biene Maja. 15.30 Querkopf. Kwizz für Kids. 16.00 logo. 16.08 HeuteSchlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 SOKO 5113. 18.50 Kurz. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Immenhof. 20.15 Thommy's HollywoodReport. 21.00 WISO. Wirtschaft + Soziales. 21.45 HeuteJournal. 22.15 Was nun, ...? Fragen an einen prominenten Politiker. 23.00 Ueberfall auf die Queen Mary. 0.40 Heute. 0.45 Mein lieber John. 1.10 Tiny und Ruby.

Allemagne 3

13.30 Auf Zapfenjagd. 14.00 Hart trainiert und doch verloren? (13). 14.15 Vor 60 Jahren: Kaufe Hotel in der Schlossallee "Monopoly". 14.30 Computertreff. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? . 15.15 Türkei: Land, Leute und Sprache (17). 15.45 Schlaglicht . 16.15 Wissenschaftsreport: Sonde . 17.00 Physik/Elektrizität. 17.30 Die Sendung mit der Maus. 17.58 Jack und die Zauberbohnen. 18.25 Unser Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Lindenstrasse. 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sport unter der Lupe. 21.00 Nachrichten. 21.15 Politik Südwest. 21.45 Fahr mal hin. Südeifel. 22,15 Kultur Südwest. 22.45 Die Geliebte des französischen Leutnants. 0.45 Schlussnachrichten. 1.00 NonStop-Fernsehen. Informationen zum Südwest 3 Programm.

De l'expérimentation de nouveaux médicaments contre le cancer

Les patients ne sont pas des cobayes

D'un côté, très peu de patients refusent de se prêter à un essai clinique pour un nouveau traitement. De l'autre côté, l'opinion publique pense que la médecine prend les patients cancéreux pour des cobayes. La Ligue suisse contre le cancer a demandé des explications au Dr Matti S. Aapro sur cette contradiction entre les patients et l'opinion publique. Le Dr Aapro est oncologue et participe régulièrement à des essais cliniques.

– On entend souvent dire que les malades cancéreux sont des cobayes pour la médecine – comment expliquez-vous cela?

– Le public a souvent de la peine à comprendre que le développement de nouveaux médicaments doit obligatoirement passer par une première application chez l'homme et que cette première application peut justement les concerner eux-mêmes. Ils sont donc effectivement les premiers relais après les tests de sécurité et d'efficacité faits en laboratoire, et de ce fait se comparent à des cobayes.

INFORMATION PRIMORDIALE

– Comment pensez-vous pouvoir mieux encore expliquer aux cancéreux et à leurs proches qu'ils ne sont pas des cobayes?

– Je crois qu'il est important de faire comprendre aux patients que l'introduction d'une nouvelle manière de traiter le cancer en clinique ne se fait que lorsque de multiples précautions ont été prises, tant par ceux qui ont développé ce traitement que par les autorités. Actuellement, l'introduction de nouveaux médicaments est régie par un code très strict appelé «bonne pratique clinique», le tout sous la supervision de commissions d'éthique extrêmement sévères.

– Comment se fait-il qu'il est rare qu'un malade cancéreux refuse de participer à un protocole clinique?

– Une personne qui n'est pas malade ressent une émotion irrationnelle que le patient ne ressent plus dans un entretien avec l'équipe qui le soigne où l'on discute clairement des possibilités thérapeutiques. Il est naturel que toute personne qui n'est pas arrivée en fin de vie cherche un moyen de survivre ou de mieux vivre et que le développement de nouveaux moyens thérapeutiques est l'un de ses espoirs.

ESPOIR

– La recherche n'utilise-t-elle pas ainsi les arguments tels que la «peur de la mort» respectivement l'espoir?

– La présentation à une personne atteinte d'un cancer d'une nouvelle approche thérapeutique se fait en général en deux étapes. La personne est informée de la situation et il lui est laissé le loisir d'en discuter avec son entourage. Ce n'est que lors d'un deuxième entretien que la décision est prise. Il ne s'agit pas là de participer à une nouvelle «affaire» mais de permettre le développement rationnel des moyens qui permettront de soulager ou de guérir les malades.

– Comment réagissent les patients lorsque ce «dernier espoir» s'évanouit?

– Au moment où l'équipe soignante n'est plus à même d'offrir un espoir de guérison, tout patient passe par une phase de désespoir. C'est là qu'il est important de pouvoir le soutenir et de l'assurer que jusqu'au bout il aura une aide efficace pour éviter la douleur ou d'autres problèmes physiques et que l'on fera aussi tout ce que l'on peut pour soulager son angoisse.

– Comment est mis sur pied un essai clinique?

– Les essais cliniques chez l'homme ne se mettent en place qu'après évaluation précise de ce qui a été fait précédemment. Lorsqu'il s'agit de l'introduction d'une nouvelle thérapie, on évalue tous les éléments de laboratoire. Il existe des lignes de conduite acceptées dans le monde entier avec des précautions multiples pour l'introduction en clinique de nouvelles méthodes. Lorsqu'il s'agit de développer ultérieurement des méthodes déjà expérimentées en clinique, il en est de même. Des «protocoles» sont établis et revus par les groupes qui développent les nouveaux traitements du cancer sous la surveillance de commissions d'éthique.

RÔLE DES MÉDIAS

– Lorsque dans les médias il est question de nouvelles découvertes dans la lutte contre le cancer, en subissez-vous certaines conséquences?

– Les médias ont parfois tendance à exagérer la portée de certaines découvertes. Ensuite, familles et malades eux-mêmes exagèrent la portée des nouvelles qu'ils ou elles lisent, entendent ou voient. Cela peut conduire parfois à des discussions difficiles avec certains malades. La plupart d'entre eux sont contents de discuter de ce qu'ils viennent d'apprendre par les médias, mais une fois informés, ils comprennent la portée de la nouvelle et ne cherchent pas le «miracle» mais plutôt la qualité du traitement.

– En ce qui concerne les thérapies du cancer, où voyez-vous personnellement les plus grandes lueurs d'espoir à l'avenir?

– La lutte contre le cancer passe par des voies diverses et chacune est actuellement porteuse de grands espoirs: qu'il s'agisse de la prévention, de la détection précoce, de la modification du comportement des cellules tumorales ou des différentes techniques qui se développent pour la suppression des cellules tumorales. A mon avis, il n'y aura pas une seule, mais plusieurs voies qui permettront de réaliser des progrès substantiels dans les prochaines années.

Propos recueillis
par Jean-Luc Werlen

Au Musée olympique
LES JEUX DE CHAMONIX

Les premiers Jeux olympiques d'hiver ont eu lieu il y a 70 ans, presque jour pour jour. C'était en 1924 à Chamonix. A la veille de l'ouverture des Jeux de Lillehammer, on peut redécouvrir cette page d'histoire au Musée olympique à Lausanne, dans une exposition complète et très vivante.

Il y avait 264 athlètes de seize nations qui participèrent à cette première édition, qui ne s'appelait alors que «Première semaine internationale des sports d'hiver». Le sceau olympique ne fut décerné qu'une année plus tard. Les Suisses s'étaient illustrés à Chamonix, en remportant le titre en bob. L'exposition permet d'admirer l'engin original.

Objets et documents d'époque donnent en outre l'occasion de reconstituer le contexte historique des compétitions sportives. Dans le Livre d'or, on peut retrouver les signatures et commentaires des athlètes ayant pris part à ces joutes. Et le visiteur peut mesurer l'évolution du matériel en comparant les costumes et accessoires exposés avec ce qu'il voit aujourd'hui. Enfin, des cartes postales et des documents philatéliques édités pour l'occasion restituent l'ambiance de l'époque.

Patinoire au Musée

Mais c'est l'animation qui constitue peut-être le clou de cette exposition. Ainsi, les organisateurs n'ont pas hésité à installer dans le musée une patinoire de six mètres sur neuf pour accueillir des démonstrations de patinage artistique, de hockey et de curling. Et des rétroprojections dynamisent tout le décor.

Enfin, durant les 17es Jeux de Lillehammer – du 12 au 28 février – toutes les cérémonies et compétitions olympiques seront projetées en direct sur le grand écran de l'auditorium. Et l'accès à celui-ci sera libre durant cette période. Plusieurs conférences-débats viennent compléter ce programme.

L'envers du décor

Par ailleurs, on peut aussi admirer une quarantaine de réalisations du photographe du Musée, Jean-Jacques Strahm, consacrées aux coulisses des épreuves de patinage artistique d'Albertville en 1992. Des photos qui ne montrent pas les compétitions, mais l'envers du décor.

(ats)

● ***Lausanne:***
Musée olympique,
1, quai d'Ouchy,
jusqu'au 10 avril.
(Fermé le lundi).

La collection printemps/été 1994 vient de sortir

La mode caméléon

Comme toute montre, la Swatch mesure le temps, mais elle est bien plus qu'une simple montre, elle est l'image de l'esprit de notre époque, un reflet des tendances culturelles, d'événements de la vie quotidienne et de sentiments personnels, un amalgame en permanente mutation. On peut même dire que Swatch est à l'avant-garde de toutes ces tendances, marquant notre temps de sa propre métamorphose. Chaque jour est différent, surtout au printemps et en été 1994, et les inconditionnels de Swatch le savent bien.

Régulièrement tous les six mois, Swatch présente une nouvelle collection, et cela depuis dix ans. La devise de la nouvelle collection printemps/été 94 est «L'art de la métamorphose» allusion directe à l'art de la métamorphose que Swatch maîtrise à la perfection, c'est-à-dire l'art d'exprimer les innombrables facettes de notre personnalité.

Cette personnalité est bien sûr marquée par les modes et les événements qui se passent autour de nous et partout dans le monde, mais tout au fond, elle conserve un zeste d'individualisme qui refuse de se laisser assujettir et qui, tel un caméléon, change d'identité et de couleur, s'inspirant d'idées et de tendances nouvelles.

Les collections printemps/été 94, qu'il s'agisse de la «Swatch Watch», de la «Pop Swatch» ou des lunettes de soleil «Swatch Eyes», sont la preuve évidente de cette diversité. Outre les modèles «spéciaux» toujours plus extravagants, les collections de base se distinguent avec plus de 50 modèles Swatch et Pop Swatch différents. S'habiller différemment signifie souvent changement d'identité et... changement de Swatch. Il y en a toujours une qui convient. Les différents styles des nouveaux modèles apportent une fois de plus la preuve que la Swatch est plus qu'une montre ou un accessoire de mode. Elle est synonyme de provocation, d'innovation et d'une indomptable joie de vivre. «L'art de la métamorphose» célèbre l'art d'échapper au quotidien. Qu'elle fasse une apparition remarquée au bureau ou qu'elle émerge sur la plage ou dans un bar de Saint-Tropez, la Scuba ne peut que séduire.

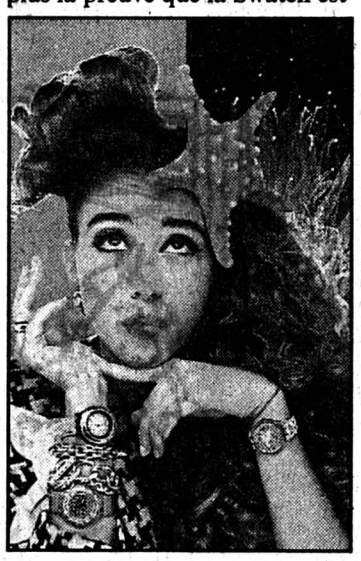

L'art de la métamorphose

La Swatch tire son inspiration de l'actualité en perpétuelle transformation (sp/sw)

REFLET QUOTIDIEN

Et comme toujours, les nouvelles collections reflètent les événements positifs en matière de culture et d'art, sans oublier les événements, petits ou grands, de la vie de tous les jours. Tout en conservant son caractère propre, chaque Swatch devient ainsi une illustration de la culture contemporaine. Le nom de la montre évoque en quelque sorte le titre de son histoire; et des histoires, il y en a presque autant qu'il y a de modèles Swatch. «Empereur» est une évocation de l'archaïque tradition japonaise, tandis que le rap a inspiré «Bandanamera», alors que «Salade de fruits» est tout simplement un hymne à l'été. Les différentes créations font naître des désirs et des rêves, autant de signaux pour notre entourage, exprimant la véritable personnalité qui se cache derrière notre aspect extérieur. Sous la devise «toujours nouvelle, toujours différente», Swatch est la montre idéale de ces magiciens de la métamorphose. (sp/sw)

ECHECS

Chronique No 339

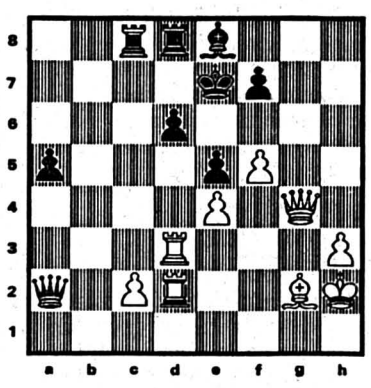

Conclusion logique

Les Blancs au trait concrétisent logiquement leur belle position d'attaque, contraignant leur adversaire à l'abandon en trois coups, la position noire devenant indéfendable. Comment en finir? (Struc-Pencenka, Tchécoslovaquie 1982).

Solution de la chronique No 338

1. Td3+ Rc8 2. Tc3+ Rb8 3. Dc7+ Ra8 4. Da5+ Rb7 5. Db4+ Ra6 6. Da3+ Rb5 7. Db2+ R ad libitum 8. Ta3 mat.

Le sac à mots

Patois et noms de lieu

Les noms de lieu ont-ils un sens? D'où vient tel ou tel toponyme? Ces questions intriguent à juste titre de nombreuses personnes. Les noms de lieu sont en effet de véritables fossiles linguistiques, qui permettent un plongeon dans le temps de plusieurs centaines, voire de plusieurs milliers d'années (pour le nom des rivières, par exemple).

L'étude scientifique des noms de lieu est souvent frustrante, dans la mesure où bon nombre de toponymes ont une origine obscure, voire partiellement ou même totalement inconnue. Or la curiosité des amateurs de toponymie ne peut souvent se satisfaire de l'agaçante mention «étymologie inconnue». On voit de ce fait se multiplier les explications, dont certaines ne reposent que sur la conviction intime de tel ou tel chercheur du dimanche...

QUESTIONS DE MÉTHODE

Etudier les noms de lieu c'est tout d'abord être le plus souvent confronté aux différents patois des régions concernées. Les patois ont disparu (ou presque...) mais les noms de lieu en gardent le souvenir: pour en saisir l'origine, il faut donc avoir quelques notions de patois.

La forme écrite actuelle des noms de lieu nous masque souvent l'origine du nom. Ainsi, le lieu-dit les Neigeux évoque pour le passant d'aujourd'hui un sens lié à la neige. Or, sur d'anciennes cartes, on trouve ce noms orthographié *Nésieux,* qui n'évoque pas la neige. Ce nom peut être en revanche rapproché de *Nésiau, Nasiau* (formes régionales) ou *Nasoir* (forme francisée), toponymes fréquents en Suisse romande, dont l'origine est liée à la culture du chanvre et du lin.

Ces noms de lieux proviennent du patois *naiser* (Genève, Vaud, et canton de Fribourg) autre forme *nasir* (Neuchâtel, Doubs) ou *nésir* (Doubs, Jura, Savoie), qui signifie rouir, c'est-à-dire «éliminer par immersion les matières dans lesquelles sont noyés les faisceaux de fibres de plantes textiles, afin d'en extraire ces fibres» (Robert historique).

HISTOIRE DE LIN

Ces noms nous ramènent au Moyen Age; ils témoignent en effet de son agriculture. On retrouve de telles traces dans *Lignières, Linière* ou *Lignerolle* (latin linum), qui se rapporte à une parcelle où l'on cultivait du lin, ou dans les toponymes *Cheneveire, Chenevière, Chenevier ou Cheneve(i)rette* (latin cannabis; parcelle où l'on cultivait du chanvre).

Cela signifie-t-il que l'on ait cultivé du chanvre ou du lin au Moyen Age près de Tête-de-Ran, à plus de 1000 mètres d'altitude? Certainement pas, mais le verbe nasir, en patois neuchâtelois, signifie également «altérer par l'humidité, moisir, commencer à pourrir» (Pierrehumbert). Des draps de lit peuvent être nasis, par exemple, s'ils sont restés trop longtemps à l'humidité. C'est bien cette idée d'humidité qui a du donner son nom aux Nésieux, qui devait signifier en fait «prés marécageux».

SENS MODIFIÉ

Au cours du temps, le verbe naisir et son participe sont oubliés et en recopiant les cartes, les topographes, vraisemblablement dans un souci de rationalisation étymologique, transforment *Naisieux,* mot inconnu des parleurs du XXe siècle en *Neigeux,* expression beaucoup plus parlante pour ces derniers. L'étymologie historique n'étant plus motivée (puisqu'on ne connaît plus le sens de nasir), elle est remplacée par une étymologie synchronique qui redonne un sens au toponyme.

Ajoutons enfin que *nasi* n'a rien à voir avec l'allemand *nass* (humide) comme le voudrait Alphonse Guillebert dans son «Glossaire neuchâtelois ou fautes de langage corrigées» (1858): son origine est patoise, donc latine.

Marinette MATTHEY

Ouvrage consulté: Nos lieux-dits. Toponymie romande, par M. Bossard et J.-P. Chavan, aux éditions Payot.

[1] Du grec *topos* «région, lieu» auquel s'ajoute le postfixe - *onymie,* dès le XIXe siècle. Le nom *toponymes* est l'équivalent scientifique de *nom de lieu.* La toponymie est la branche de la linguistique qui étudie «le système formé par les noms d'une région» (Robert historique).

DEMAIN
Le capital

De l'adaptation à la coévolution

Le meilleur ne gagne pas

Nous avons appris à penser que le meilleur gagne. Or, aucune stratégie, aucune idée, aucun organisme n'est en absolu «meilleur» qu'un autre. Ainsi, dans le monde biologique, il existe diverses formes d'adaptation à l'environnement. Ce qui distingue les organismes vivants est avant tout une «manière de vivre».

Par
Thomas SANDOZ

Il arrive parfois que l'on se serve de la science pour appuyer des affirmations douteuses. Une triste illustration est celle de la transposition au monde social de la notion d'adaptation, venue de la théorie de l'évolution. On dit alors que «le meilleur gagne», que le «progrès» permet l'«évolution» et élimine les moins aptes. Or, en absolu, rien de tel ne se retrouve dans le monde naturel dont on s'inspire à tort. Car il y a peu de liens entre l'aptitude à la survie biologique d'une espèce et l'excellence (individuelle) que l'on sous-entend par cette métaphore.

UNE NOTION DE PARTAGE

Dans la nature, le «meilleur» ne gagne pas toujours. On le constate tout d'abord en observant que de nombreuses espèces se partagent des environnements globalement identiques. Si seules les populations les plus aptes survivaient, le monde naturel ne présenterait sans doute pas l'étonnante diversité qu'on lui connaît. On ne verrait qu'une seule sorte d'adaptation : celle qui «va» (!). Mais les exemples abondent à l'inverse : pluralité des formes d'ailes chez les oiseaux, de modes de reproductions, de vie en groupe, et ainsi de suite. C'est pourquoi la notion étroite de «meilleur» que suppose une «boîte à outils de stratégies optimales» n'a qu'un sens restreint en biologie[1].

Ensuite, on doit admettre que le monde vivant n'est pas une pâte à modeler prenant la forme de son environnement. Lorsque à long terme une espèce évolue, le milieu naturel lui aussi se modifie.

«COÉVOLUTION»

On parle souvent aujourd'hui de «coévolution» pour désigner – d'une manière générale – le fait que des entités en interaction (quelles qu'elles soient – des organismes vivants, des théories, des cultures, l'animal et son milieu vital) évoluent en fonction les unes des autres, en se transformant mutuellement. La force du concept de coévolution, qui ne relève d'aucune discipline en particulier, est de souligner qu'au sein d'un même écosystème, chaque espèce dépend strictement de l'existence et du développement d'autres espèces (à l'image du parasite dépendant de son hôte).

Peut-on, suite à ce double constat de pluralité et de coévolution, parler encore d'«adaptation du meilleur» ?

Il faut rappeler que de très nombreuses théories se disputent l'explication de l'évolution biologique depuis les premiers agrégats moléculaires jusqu'aux organismes hautement complexes tels que nous les connaissons. L'histoire des sciences a retenu principalement deux courants majeurs décrivant le déploiement de la vie sur Terre, depuis ses modestes agrégats chimiques jusqu'aux organismes hautement complexes, le lamarckisme et le darwinisme.

LAMARCK ET DARWIN

Lamarck (1744-1829) fut le premier à formuler une théorie explicative de l'évolution des espèces. Le naturaliste pensait que l'évolution était orientée vers une complexification croissante. Selon lui, l'évolution n'était pas simplement le fait du hasard, mais d'une réponse volontaire des organismes face aux changements de leur environnement. Il soulignait ainsi le rôle du fonctionnement d'un organe dans son développement.

Quant à l'idée fondamentale de Darwin (1809-1882), elle se présente en deux points. Premièrement, les changements et les différences qui apparaissent au cours de l'évolution sont une accumulation de petites modifications dues au hasard (et non à une quelconque finalité) allant toujours dans le sens d'une meilleure adaptation de l'espèce aux conditions du milieu. Une fois ces variations apparues dans une population, celle-ci est soumise à une sélection naturelle qui accordera un avantage aux populations ayant opéré des changements bénéfiques.

Secondement, tous ces changements s'effectuent graduellement et de manière continue. Mais, en fait, personne ne sait bien ce que «graduel» veut dire, et l'on ignore si les mutations génétiques ayant permis aux espèces d'évoluer se sont effectuées par petits ou grands sauts.

On résume parfois maladroitement les travaux de Darwin en avançant l'idée que seules les espèces les mieux adaptées survivent, autrement dit que l'adaptation est la réussite du meilleur.

Cette pensée, appliquée dans son absolu et hors de son contexte d'origine, engendre parfois des contresens ou des interprétations aux conséquences pratiques quelquefois dramatiques (justification du racisme ou de la lutte des classes «naturellement» dominantes, économisme libéral radical tendant à réduire l'économie à un combat d'entreprises plus ou moins adaptées au marché, etc.).

DES PHILOSOPHES PEU AVERTIS

La connotation morale que l'on attribue à la notion de survie du plus apte n'est d'ailleurs pas spécifiquement l'œuvre de Darwin, mais de philosophes peu avertis et tentés de donner un sens aux grandes mutations industrielles qui secouaient l'Europe [2].

En définitive, les approches lamarckiennes ou darwiniennes (ainsi que leurs descendances directes) s'appuient sur la même idée générale, à savoir que l'évolution est conduite par une adaptation progressive ou subite des organismes aux modifications de l'environnement.

Mais le principe de coévolution nous rappelle que nous n'avons là que la moitié de l'histoire. Le problème change dès l'instant où l'on tente d'accorder autant d'importance à la pression du milieu qu'aux interactions entre organismes vivants.

De ce point de vue, l'évolution semble se contenter de constater un ensemble de stratégies possibles de (sur)vie.

L'échec, bien sûr, existe. Mais si l'on accepte l'idée d'une pluralité des processus d'adaptation possibles, on peut admettre que tous les sujets vivants, les plus simples comme les plus complexes, sont ajustés avec la même perfection au monde dans lequel ils vivent[3].

UN «PROGRÈS» À NUANCES

L'idée de progrès évolutif doit donc être nuancée et l'on peut faire l'économie des postulats de violence et de puissance qu'implique la théorie de la sélection naturelle[4].

Il faut noter enfin que la notion de «progrès» accompagnant la description des processus évolutifs n'est pas scientifique, mais subjective.

Désigner un progrès relève d'une appréciation personnelle et a posteriori d'un changement observé. C'est pourquoi certains théoriciens de l'évolution préfèrent les termes de «progression» (du nombre d'individus, de la complexité des organismes...) ou de «processus d'adaptation», deux formules qui ont l'avantage de souligner le caractère actif des phénomènes en jeu.

Sur notre planète, le seul jeu qui existe est un jeu dans lequel tous gagnent – ou aucuns. Les mécanismes à l'œuvre dans la nature n'ont pas pour effet de sélectionner le meilleur et d'éliminer le moins bon, mais de préserver la coexistence durable de caractères multiples.

A un niveau ou un autre de l'analyse, on observe toujours une sorte de «coopération» entre les espèces, les cycles naturels, les enjeux sociaux[5]. Considérations qui soulèvent des implications morales et éthiques infinies...

Pour comprendre la diversité du vivant

Peut-on éviter le finalisme dans une théorie de l'évolution ?

Le finalisme est la thèse selon laquelle les événements sont orientés vers un futur, une fin. Souvent, le finalisme est connoté d'une valeur téléologique, par l'explication de causes finales («c'est pour...»)[6]. Une forme de finalisme dans les théories de l'évolution apparaît chez les auteurs contemporains lorsqu'ils posent la question «à quoi ça sert ?»

Il est temps de comprendre, demandent ces chercheurs, à quoi servent les structures et les dispositions comportementales, car celles-ci «doivent» servir à quelque chose. On cherche alors l'utilité de chaque attitude, de chaque organe[7]. Certains biologistes s'appliquent ainsi à la description des dépenses énergétiques de l'animal, du coût de son alimentation, ou encore des moyens mis en œuvre pour optimaliser ses conduites.

UN MONDE «BRICOLÉ»

Une telle vision ne fait pas l'unanimité. En fait, le monde vivant est peut-être bien plus «bricolé» qu'il n'y paraît – ce qui en fait justement son charme et sa valeur. Les analyses très rationnelles des conduites animales particulières ne permettent alors aucune généralisation utile.

De plus, l'environnement semble ne pas diriger grand-chose (contrairement à ce que proposent certains lecteurs de Darwin) et autoriser au contraire presque toutes les «combinaisons» (un seul exemple suffit: l'ornithorynque).

La vie se caractérise en effet par l'énorme marge de sécurité, l'immense adaptabilité des organismes aux variations parfois très grandes de l'environnement. La pluralité des solutions fonctionnelles possibles pour un même problème apparaît sans mesure[8]. Le progrès biologique n'est pas nécessaire, même s'il est toujours possible, ce qui explique la présence sur notre «petite orange bleuée» de formes de vie n'ayant quasiment pas évolué au cours des millénaires.

En bref, l'étroitesse de l'adaptation, c'est la mort. L'évolution s'intéresse alors au but à atteindre en tant qu'acquisition d'une marge de sécurité, et non pas seulement aux moyens qui peuvent varier sans fin[9].

Le milieu n'est radicalement sélectif qu'en très peu de cas. Ceci expliquerait pourquoi dans la nature on trouve tant de formes animales ou végétales différentes, parfois très simples, parfois exceptionnellement délicates, ou encore à première vue «inutiles». Partout où un dispositif naturel compliqué existe (dans les domaines par exemple de la reproduction ou de la respiration), on peut souvent en trouver à proximité immédiate un autre plus simple et paraissant convenir tout aussi bien.

ADAPTATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

On a par exemple étudié les végétaux du désert et montré que pour se protéger de la sécheresse, les plantes avaient développé des solutions très diverses. Certaines ont augmenté l'épaisseur de leur «peau» (les cactus). D'autres ont transformé leurs branches en épines, qui ont un faible besoin en eau. D'autres encore ont «sorti» leurs racines pour être portées par le vent et ne plus dépendre du sol sec !

Pour ce qui est de l'animal, des constatations proches peuvent être proposées : des êtres très différents vivent dans un milieu identique, et les mêmes êtres dans des milieux très différents.

La prudence s'impose cependant dès que l'on traite du monde vivant. Car la nature est si riche et variée qu'on peut lui faire dire n'importe quoi. La nature ne donne jamais de leçon unique.

NOTES

[1] Ce qui est rapporté ici traite spécifiquement de la nature. Mais de nombreux auteurs (par exemple Albert Jacquard) ont montré la généralité de cette remarque dans diverses disciplines (pédagogie, sociologie, etc.).

[2] Elle servit entre autres à prétendre que la grande aptitude des populations bourgeoises à la survie sociale, tout comme elle fut garante de maintes appréciations sur les «sauvages» et autres colonisés. Il faudrait d'ailleurs relever ici les sources typiquement occidentales d'une telle perspective, fortement réductionniste, vertueuse et ancrée à une culture monothéiste peu à l'aise avec tout pluralisme.

[3] Telle fut la célèbre thèse de J. Von Uexküll, Mondes animaux et monde humain, 1965, Denoël.

[4] Nous n'avons d'ailleurs aucun moyen de dire en quoi un organisme pourrait être optimalement constitué.

[5] C'est peut-être pourquoi la pensée écologiste, parce qu'elle fait appel dans son aspect scientifique à un enchevêtrement à long terme de phénomènes, est difficile à comprendre.

[6] Telos : loin ; logos : norme. A ne pas confondre avec théologie, qui est dans ce cas un quasi-synonyme. Nombreux sont en effet les chercheurs qui font appel aux valeurs théologiques ou spirituelles pour saisir le mouvement de l'évolution.

[7] Il faut rappeler que la théorie darwinienne est «fonctionnelle», car chaque organe est expliqué en termes de fonction. Pour rendre à cette approche son importance, il faut lui joindre une considération sur les diverses stratégies de coopération nature au sein de la nature.

[8] De là, remarque R. Chauvin, dans La biologie de l'esprit (1990), le fait de dire qu'une espèce est adaptée à son milieu est une lapalissade dont on ne peut pas tirer grand-chose.

[9] L'analogie appropriée ici est la suivante : si l'on parvient à ouvrir une porte, peu importe de savoir si la clef utilisée était la «bonne», la meilleure ou la seule possible: l'essentiel est qu'elle ait convenu.